

Temps probable aujourd'hui:
Beau et très froid
Température à Montréal hier:

6.30 a.m. 27	12.30 p.m. 18	6.30 p.m. 6
7.30 a.m. 24	1.30 p.m. 16	7.30 p.m. 7
8.30 a.m. 23	2.30 p.m. 12	8.30 p.m. 8
9.30 a.m. 22	3.30 p.m. 8	9.30 p.m. 8
10.30 a.m. 22	4.30 p.m. 7	10.30 p.m. 8
11.30 a.m. 19	5.30 p.m. 6	11.30 p.m. 7

(Bulletin météorologique complet en page 3)

O-22-II
CHAMBRE DE
LECTURE DU
JOURNAL
1 JAN 51
0-94

Canada

LE SAINT DU JOUR
LES 40 MARTYRS DE SEBASTE
69e journée — 31ème mois, 31 jours — 10e semaine
SOLEIL lever à 6 h. 25
coucher à 5 h. 57
LUNE lever mat.
coucher à 8 h. 51

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 282

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS, 1950

PRIX: CINQ CENTS

Vote de confiance à C. Attlee

Le Dr Sander est acquitté du meurtre de Mme Borroto

MANCHESTER, N.H., 9. (A.P.) — Le jury n'a délibéré que 71 minutes aujourd'hui avant d'en venir à la conclusion que le Dr Hermann M. Sander était innocent du crime dont on l'accusait: le meurtre de Mme Abbie Borroto. Mme Borroto avait été déclarée victime incurable du cancer et le Dr Sander était accusé d'avoir mis fin à ses jours en lui injectant de l'air dans les veines. Le médecin a donc été acquitté.

Après que le jury l'eut déclaré innocent, le médecin aux manières affables a décliné aux journalistes qu'il a l'intention de retourner à la pratique de la médecine d'ici quelques semaines.

Fonds de \$40,000 recueillis pour le Dr H. Sander

MANCHESTER, N.H., 9. (A.P.) — "Ce sont les nouvelles les plus réconfortantes que j'aie jamais reçues." Ce fut le commentaire que fit aujourd'hui le mari de la femme dont le meurtre fut imputé au Dr Hermann M. Sander. Le médecin a été acquitté.

M. Reginald Borroto, vendeur d'huile maintenant à sa retraite, a dit qu'il était "trop ému" pour se rendre à la Cour aujourd'hui, mais qu'il a parlé au médecin après avoir appris le verdict de non culpabilité.

Souscription

Entretiens, le président d'un comité de souscription de la ville a déclaré qu'il dispose de \$11,500 à remettre au Dr Sander.

M. George Woodbury, président de ce comité, a dit que la campagne de souscription se continuera malgré la fin du procès. Il évalue à \$40,000 l'argent dont le médecin a besoin pour défrayer les dépenses occasionnées par l'accusation portée contre lui et aussi pour compenser la perte de revenus résultant du procès.

Acheson prêche la diplomatie totale contre la "domination"

WASHINGTON, 9. (A.P.) — Le secrétaire d'état Acheson a invité, ce soir, les hommes et les femmes des Etats-Unis à se joindre au gouvernement dans un effort concerté pour contrecarrer les plans de "domination mondiale" de la Russie.

Il appelle cela "la diplomatie totale". La totalité qu'il a dans l'esprit semble être beaucoup moins compréhensive que la guerre totale...

Mort subite du sénateur J. A. Lesage

QUEBEC, 9. (C.P.) — Le sénateur J.-Arthur Lesage, organisateur en chef d'un parti libéral pour le district de Québec, est décédé subitement à sa demeure ce soir. Il était âgé de 68 ans.

Le sénateur Lesage, qui avait été appelé au Sénat canadien en mars 1944, avait antérieurement



Le sén. Arthur Lesage
était conseiller municipal de 1918 à 1926 et était devenu par la suite président d'une compagnie de courtiers en assurances. Né à Louiseville, le 14 février, 1881, il était fils de Hercule Lesage et de Emilie Caron. Il avait poursuivi ses études au collège de Louiseville et à l'école normale de Laval, à Québec.

Il laisse dans la veuve et deux enfants, une fille, Emma Lachapelle, de St-Lin, Québec, et deux fils, Ferdinand et Roger.

Après la tempête... Montréal reprend son souffle

Les maux de tête des agents de la circulation, les troubles de moteurs les pannes d'autos, les chocs impassables, les engorgements par la neige, bref, les mille maux causés par la tempête de mercredi soir et de jeudi matin se sont peu à peu dissipés et Montréal reprend un semblant d'allure normale.

Des centaines d'hommes restent cependant au travail, déblayant et transportant la neige et peinant pour rendre à Montréal sa physionomie particulière que nous aimons tous.

Le froid est venu aider les équipes de déneigement. Au début de la tempête, alors que la neige tombait molle et collante, la plupart des souffluses au travail ont été bloquées par cette masse qui collait dans les lames, obstruait la chasse et retardait toute l'équipe. Le froid a changé la texture de la neige et l'a rendue malléable.

Les fils

La tempête a tenu le service d'urgence de l'Hydro-Québec et du Bell Téléphone sur le quai. Aucun incident grave n'est survenu, ni les nombreux appels de citoyens brusquement plongés dans l'obscurité par le froissement de deux fils, balancés par le vent.

Les fils électriques abîmés n'étaient pas très nombreux, mais les fils téléphoniques tombés se comptaient par centaines. Surtout ceux qui relient les maisons aux poteaux. Le service a été rétabli à peu près partout.

La radio, fils de transmission du poste radiophonique de Verdun ont été abîmés et CKVL a transmis ses programmes toute la journée par l'entremise des fréquences modulées de Radio-Canada.

D'autres postes ont souffert des interruptions de service. De nombreux câbles téléphoniques ont été mouillés par l'infiltration de l'eau et brouillèrent les conversations. Ces câbles ont également été réparés.

La plupart des grands routes ont été déneigées. Les routes nationales et les automobiles, au lieu de se bloquer dans la neige, se faisaient à l'aise. Les camions, si ils n'étaient pas en panne, devaient renoncer à circuler.

L'autobus

Les services d'autobus furent interrompus entre Montréal et Valleyfield, Huntingdon, Malone, N.Y., Franklin Center, St-Chrysostome, Covey Hill, Hemmingsford, St-Jean d'Iberville, Boston et New-York; de Trois-Rivières et de Ste-Agathe à St-Donat et au lac Tremblant.

Les autobus allant à Sorel et à St-Hyacinthe ont conservé leurs horaires à quelques minutes près. Les villes du nord ont conservé leur contact avec la métropole toute la journée avec peu de retards.

Les chemins de fer n'ont pas souffert gravement de la tempête, le train de Toronto et les trains de Noranda et de New-York étant les seuls qui ont été interrompus en retard.

Aujourd'hui

Dorval prévoit pour aujourd'hui un temps clair, du bon soleil et quelques nuages assez rares. Mais il fera froid.

La tempête de mercredi devait nous laisser hier soir et c'est pourquoi nos météorologistes avaient prévu une température de 12 degrés sous zéro. Mais les vents toujours malins ont joué le tour à notre météo et, heureusement pour nous, le froid n'a atteint que 4 sous zéro.

Maximum aujourd'hui 5 degrés.

Un accident en cause un autre à Saint-Cyrille

OTTAWA, 9. (C.P.) — Le ministre du Transport, M. Chevrier, a déclaré aujourd'hui aux Communes qu'un accident de chemin de fer survenu à St-Cyrille, Qué., le 24 février, a été causé apparemment par un autre accident survenu 12 heures auparavant.

Cependant, le ministre a répondu à M. W.-J. Browne, progressiste conservateur de St-Jean, que sa déclaration n'est pas un rapport provenant d'une enquête, parce que l'enquête n'est pas encore complétée. Les autorités des chemins de fer nationaux doivent fournir un rapport officiel.

L'accident est survenu au cours de la nuit du 24 février. Il s'agit d'un télescopage entre le rapide "Scotian" se dirigeant vers l'est et l'"Express Maritime" se dirigeant vers l'ouest, tous deux transportant des passagers entre Montréal et Halifax. Il y eut 105 blessés dans cet accident, mais aucun ne l'a été gravement.

Douze heures avant le télescopage, un train a frappé un camion à St-Cyrille, empêchant l'utilisation de la voie principale. Les deux trains devaient donc utiliser des voies d'évitement.

La motion de W. Churchill est rejetée par 310 à 296

LONDRES, 9. (CP) — La Chambre des Communes, remplie à pleine capacité, a ce soir accordé au gouvernement travailliste un vote de confiance par une majorité de 14.

Ce développement repousse, pour le moment du moins, la possibilité d'une nouvelle élection générale.

Le vote, sur une motion conservatrice exprimant le regret que le discours du Trône n'ait pas fait mention de la nationalisation de l'acier et du fer, a été de 310 à 296. Les neuf députés libéraux ont voté avec les conservateurs.

Il s'est agi là, pour le gouvernement travailliste, d'un premier test de puissance depuis qu'il a été reporté au pouvoir par l'élection générale du 23 février avec une majorité de sept sièges seulement sur les 625 sièges de la Chambre des Communes.

Aujourd'hui, toutefois, la majorité travailliste a été réduite à six sièges par l'élection complémentaire de Manchester qui a accordé une victoire aux conservateurs.

Autre vote lundi

Le gouvernement n'a pas franchi tous les obstacles pour autant, car il devra faire face, lundi, à un autre amendement conservateur qui

Vu et entendu à Ottawa A retenir: deux conditions au progrès de la sécurité sociale

Par Maurice Nantel
(Correspondant parlementaire du "Canada")

OTTAWA, 9. — Les Canadiens ont toujours fait et souffert de sécurité sociale. On n'en est bien rendu compte aujourd'hui, lorsqu'une imposante délégation du Congrès des métiers et du travail, est venue rencontrer, au Parlement, le t. h. Louis Saint-Laurent et plusieurs de ses ministres.

Ce sont des appétits légitimes mais qui devient de plus en plus difficile de satisfaire, dans les conditions malaisées que crée une opposition conservatrice en passe de devenir à l'avenir plus socialiste que les socialistes. Et, aussi bien le dire sans ambages, il va falloir réviser la conception qu'on semble généralement se faire de tout cela, et selon laquelle on n'a qu'à demander pour recevoir à pleines mains d'un état disposant d'un inépuisable trésor.

Le gouvernement fédéral ne peut plus, seul, aller plus avant dans la voie où il s'est engagé. Cela ne signifie point qu'il n'entende pas y persévérer. Au contraire, il ne demande pas mieux que de continuer d'avancer.

Deux conditions essentielles

Tout progrès est, cependant, subordonné désormais à deux conditions. La première, c'est que les principaux intéressés, les bénéficiaires eux-mêmes, cessant d'exiger comme un dû ce qui n'est en somme que générosité et charité nationales, viennent à sa rescousse en acceptant de s'assurer contre les maux qui les effraient. La seconde, c'est que les provinces, l'assurance relevant de leur juridiction, s'entendent avec Ottawa pour lui accorder l'autorité constitutionnelle de mener à bien la tâche si bien commencée.

Si les Canadiens désirent l'assurance-santé, le système contributif de pensions à tous les vieillards de 60 ou de 65 ans, encore plus d'avantages de l'assurance-chômage, sans consentir à l'alourdissement des impôts qu'ils acquiescent déjà, qu'on diminuera si on les écoute, ils les obtiendront.

Mais ils auront d'abord à décider de payer, à même leurs revenus personnels, les primes que nécessiteront toutes ces assurances. Il leur faudra ensuite vouloir si bien cela, tout ensemble, qu'ils obéiront, par une opinion publique bien déterminée à ce qu'on tienne compte de ce qu'elle demande, leurs administrations provinciales respectives à s'entendre avec l'administration nationale, de façon à ce que celle-ci n'ait plus les mains liées par des exigences constitutionnelles qu'elle respectera aussi longtemps que MM. Frost, Duplessis, Douglas, Smallwood ou autres ne consentiront pas les indispensables concessions.

Tant qu'on n'aura pas atteint à ces deux premiers objectifs, la situation restera, ou à peu près, ce qu'elle est dans le domaine de la sécurité sociale.

Bien minime désaccord

M. Saint-Laurent lui a dit de la façon la plus claire possible aux représentants des 400,000 syndiqués du congrès des métiers et du travail. Ces derniers étaient d'ailleurs d'excellente composition. Ils en tiennent pour le principe d'un système général contributif de sécurité sociale ou l'on aurait l'assurance-santé, les pensions de retraite mensuelles de \$80 pour tout homme de 65 ans ou plus et pour toute femme de 60 ans ou plus, des allocations plus considérables aux mères et aux veuves, des prestations plus généreuses aux chômeurs.

Le seul point sur lequel ils n'étaient pas d'accord avec Ottawa c'est sur celui qu'il faudrait en arriver à tout cela dès la présente session du Parlement. Ottawa voudrait bien, mais comme il ne se sent pas le goût de violer les autonomies provinciales, il appartient au public d'exercer sur ces derniers les pressions qu'il faudra pour les amener à approuver les réformes constitutionnelles nécessaires.

Le temps est venu de regarder les choses en face

On aurait voulu accentuer le fait que leur sécurité sociale additionnelle les Canadiens devront désormais la payer individuellement, par des primes d'assurances obligatoires plutôt que par le truchement des taxes qui frappent la totalité des administrés, qu'on n'aurait pas parlé d'autre façon que ne l'a fait cet après-midi aux Communes, pendant le débat sur l'adresse, M. Leslie Mutch, libéral de Winnipeg, délégué au Parlementaire du ministre des Affaires des Anciens Combattants.

M. Mutch n'a pas maché ses mots pour affirmer que, du train et sur le ton où il a fait ses propositions, le colonel Drouin voudrait qu'on y aille, en fait de sécurité sociale, on s'éveillerait un beau matin, en plein socialisme qui nous conduirait rapidement au communisme.

"On nous presse de toute part, a-t-il précisé, de nous engager plus avant et plus profond dans le domaine de la sécurité sociale. Je crois qu'il est temps de mettre à ce propos les points sur les 'i' et de déclarer que l'aide de l'état, pourvoyeur exclusif de sécurité, est hérissée de graves dangers. Si l'on persiste à la pousser trop loin, elle détruira la possibilité de mesures véritables de sécurité sociale pour tous les Canadiens. Au risque de réitérer d'honnêtement ou malicieusement mal interprété, je tiens à dire, en cette Chambre, que, moi pour un, je n'ai nullement envie de voir d'autres groupes de Canadiens inscrits sur la liste de paye du gouvernement du Canada. J'approuve les mesures sociales que nous avons déjà et dont la nation fait les frais dans l'intérêt général du public, mais je suis d'avis que l'on doit fuir comme la peste l'opinion que la nation doit entièrement à elle-même la possibilité de mesures véritables de sécurité sociale. Ramené à sa plus simple expression, tout cela signifie que tous, par le truchement de l'état, nous devons quelque chose à nous-mêmes."

(Suite 2e page 4e col.)



Voici l'aspect que présentait hier matin la plupart des rues de la métropole, même après qu'une première tentative de déblaiement ait été faite. Les bancs de neige énormes cachaient des flots d'eau. Les taxis traînaient d'énormes carapaces de glace, causées par le giclement de l'eau qui gelaient immédiatement. Les arbres ployaient sous leur énorme parure et des glaçons monstrueux se sont formés aux toits de la plupart des maisons, attendant le premier dégel pour emporter quelques passants.

(Photo "Le Canada", par Robitaille)

Marie-Ange Robitaille explique le déclin de son idylle avec Guay — Fin prochaine du procès

QUEBEC, 8. (Du correspondant du "Canada") — Marie-Ange Robitaille a ouvert tout grand aujourd'hui le livre de sa vie d'une enfant innocente qui s'éloigne du droit chemin.

Douce et simple dans le récit de ses malheurs avec J.-Albert Guay, que Me Noël Dorion, C.R., lui a arraché avec compassion, elle s'est cabrée et est devenue pathétique quand Me Gérard Levesque, à tenté de la discréditer dans son contre-interrogatoire.

Elle venait de raconter sa rupture avec le bijoutier: "C'était la fin d'un amour de deux ans", dit l'avocat de la défense.

— "Quand je suis partie de chez mes parents, c'est l'amour qui me guidait, mais le bon sens a pris sa place, répondit la jeune fille. — "Quand le bon sens a-t-il pris le dessus?"

— "Un mois après mon départ de la maison paternelle. — "Depuis, c'est le bon sens qui vous a guidée? questionna Me Levesque, avec une pointe de sarcasme.

— "Le bon sens et le peur. — "L'intérêt aussi?"

— "Non, je le jure, jamais il n'y a eu d'intérêt chez moi. — "Quand vous êtes partie avec Guay pour la Côte Nord, s'il n'y avait plus d'amour, il y avait de l'intérêt."

— "Ni amour, ni intérêt, mais peut-être du bon sens. J'avais dit à mes parents que je m'en allais à Montréal et je voulais m'y rendre pour leur téléphoner de là que je revenais à la maison. — "Verdict samedi?"

Après le témoignage de Mlle Robitaille, la Couronne a déclaré sa preuve close. La défense a fait entendre quelques témoins.

Les comparutions comparaitront demain. La Cour s'ajournera ensuite à samedi pour les plaidoiries et la charge du juge.

L'hon. juge en chef Albert Sévigny a déclaré aux jurés qu'il est bien possible qu'ils soient forcés de passer un dernier dimanche au Palais de justice. Leur chef a répondu qu'ils étaient résignés.

Mais si les plaidoiries ne sont pas trop longues, il est possible que le verdict soit rendu samedi soir.

Nicole Côté, rue Richelle

La cour est ouverte à 10 h. 15. Nouveau public très élégant sur le parquet. A la porte de la galerie, cohue! mais M. le shérif Alméras Dion, c.r., a pris de telles mesures que tout est rentré dans l'ordre quand Marie-Ange Robitaille remonte sur la sellette.

Elle reprend son récit là où elle l'avait laissé, rue Richelle. C'est Guay qui avait loué la chambre pour aller chez Mme Pitre, lui aussi qui lui avait dit de porter le nom de Nicole Côté, mais tout le monde la connaissait dans cette maison. L'accusé, poursuivit-elle, "me donnait de l'argent pour manger, jamais de gros montants. Au jour de l'An 1949, j'ai téléphoné à ma mère, qui me croyait partie à Montréal, pour lui dire que j'étais de passage à Québec. Un peu plus tard, nous sommes allés à Montréal en auto avec la sœur de Guay, Mme Alphonse Bégin.

Tentative pour fuir

— "Qu'est-il arrivé ensuite,? demande Me Dorion. — "Un jour, j'ai décidé de m'enfuir. J'ai emprunté \$50 de mon portefeuille. (Suite 5e page, 3e col.)

Fédération des Antilles

LONDRES, 9. (C.P.) — L'Association des colonies britanniques dans les Caraïbes a recommandé, aujourd'hui, l'établissement d'une Fédération des Antilles anglaises au sein du Commonwealth britannique.

La police rapporte que deux piqueteurs ont été attaqués par des non-unionsistes ayant pris place dans une automobile et qu'un homme a été "maltraité" par d'autres piqueteurs au cours d'une mêlée à l'usine de Chrysler à Marysville, Michigan.

Le piquetage s'est poursuivi d'une manière non-continue depuis que les 89,000 membres des ouvriers-unions de l'automobile (CIO) employés dans les 25 usines de Chrysler ont quitté leur travail, le 25 janvier, pour appuyer leur demande au sujet des pensions. Environ 140,000 hommes sont devenus inactifs du même coup.

ON _____

SI VOTRE BRULEUR
à l'huile
Vente
AM. 7621
CONFIEZ-LE A
NOS EXPERTS
G. ROBILLOARD
COMBUSTIBLES
Service
5147
Chambord

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 282

Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS, 1950

SHEARER LUMBER Co. Ltd.

6375, rue Waverley
Montréal
Téléphone : TA. 1330

- Bois de toutes sortes
- Contre-plaques
- Planches murales — Etc.
- PORTES "UNIK"

La Cour du record sous la juridiction du Contentieux

Donnant suite à une recommandation formulée par le comité exécutif, le conseil municipal de Montréal a décidé, hier soir, que, désormais, les greffiers de la Cour du record, les autres fonctionnaires de cette cour ainsi que les avocats attachés au service de la police sont désormais sous la juridiction du directeur du service du Contentieux, soit l'avocat chef de la Cité qui est présentement Me Guillaume St-Pierre.

M. Albert Langlois, directeur du service de la police, et Me Guillaume St-Pierre, directeur du Contentieux, ont tous deux recommandé cette mesure.

Standard de vie

Notre minimum est le plus haut du monde

Au dîner hebdomadaire du Progress Club de Ville St-Laurent, hier, M. Georges Mercier des relations extérieures de la Banque Royale du Canada, présentait tout un cours sur les relations extérieures.

Il demandait aux hommes d'affaires de mettre en relief beaucoup plus les succès que les défaites.

"Nous avons des faits à relater afin de faire apprécier notre façon de vivre cependant que les communistes et les socialistes n'ont que des 'arguments vagues'. Les hommes d'affaires de notre pays n'ont pas assez souligné ce qu'ils font, pourtant, les communistes qui n'ont rien à donner et rien à offrir comparativement aux démocrates, se sont montrés supérieurs à ces dernières en fait de publicité. Ils apportent des paroles et des faits, nous nous avoies des faits mais nous ne leur donnons pas assez de publicité. Les hommes d'affaires ont apporté des choses concrètes et les communistes ne se sont contentés que de faire des promesses."

Le conférencier souligna que les institutions bancaires se font un devoir de souligner les succès de notre façon de vivre, des coutumes des pays démocratiques, mais qu'elle ne peuvent pas, à elles seules, se faire l'interprète de toutes nos institutions, les publicistes de tous nos succès. "Nous pouvons démontrer, d'une façon irréfutable, qu'aujourd'hui au Canada le minimum du standard de vie est tellement haut, qu'il n'y a pas lieu de chercher à restreindre ou à enlever la liberté de celui qui est adroit, fort et riche, dans le but de chercher à assurer les nécessités de la vie à l'incapacité et la faiblesse."

"Les relations extérieures sont plus qu'une bonne chose, elles sont nécessaires, primordiales même afin que survive notre façon de vivre."

Le conférencier a été présenté et remercié par MM. J. Callan et Hervey Robitaille.

M. Norman Hartenstein président.

La Belgique décore Milles Yvette Vanier et Isabelle Pépin

Son Altesse Royale le Prince Revent de Belgique a décerné les palmes d'or de l'Ordre de la Couronne à Milles Yvette Vanier et Isabelle Pépin à l'occasion du 20e anniversaire de leur entrée en service au consulat général de Belgique à Montréal.

Député du N.-Brunswick en visite à Montréal

Un jeune député libéral de langue anglaise, très sympathique aux Canadiens français, M. Daniel Riley, sera l'hôte d'honneur et confèrera à un banquet à Montréal vendredi prochain, le 17 mars. M. Riley parlera au 116e banquet annuel de "Montréal St. Patrick's Society" à l'Hotel Windsor. Le banquet commencera à midi et demi le 17, fête de Saint-Patrice. M. Riley, qui prend une part active aux mouvements de jeunesse libérale, est député fédéral de Saint-Jean-Albert, au Nouveau-Brunswick.

Liberté du commerce réclamée par la Chambre canadienne

M. C.-Gordon Cockshutt, président des comités d'échange avec l'Angleterre et les Etats-Unis, de la Chambre de Commerce du Canada, défend le droit des hommes d'affaires canadiens de conduire eux-mêmes leur industrie, particulièrement en ce qui regarde l'importation.

Sans déprécier le travail accompli à l'étranger par nos commissaires du commerce, M. Cockshutt tient à signaler que leur travail est forcément limité. "Il ne faut pas que ce soit le secrétaire d'Etat qui accomplisse le travail des hommes d'affaires", dit-il. "De même, dans le domaine de la politique commerciale du Canada à l'étranger, il est nécessaire que l'homme d'affaires puisse exprimer ses vœux. L'importance des échanges multilatéraux est tellement grande que nous devons épuiser toutes nos ressources d'expérience dans le champ du commerce mondial pour trouver une solution à ce problème. Les offices gouvernementaux peuvent accomplir beaucoup, mais on peut faire encore davantage au niveau des affaires."

"Comme la plupart des autres pays du monde, nous souffrons au Canada d'une disette de dollars américains. C'est la façon convenable de dire que nous achetons plus des Etats-Unis qu'il ne nous achètent. Pourquoi ne vendons nous pas davantage?" demande M. Cockshutt. Il explique ensuite que les tarifs douaniers entre nos deux pays sont souvent trop élevés, que l'administration des douanes américaines est mal opérée que l'homme d'affaires juge souvent qu'il n'est pas pratique d'exploiter ce marché. "Ces deux sujets, qui relèvent du gouvernement, doivent être étudiés par les hommes d'affaires. De fait, ces Chambres de Commerce du Canada et des Etats-Unis étudient sérieusement le problème."

Aide à la Grande-Bretagne

Un autre aspect du problème international étudié par la Chambre de Commerce du Canada concerne la grave question économique de la Grande-Bretagne. "L'Angleterre a, au cours de la guerre, accumulé trois milliards, trois cent cinquante-cinq millions de livres sterling de dettes. Ses réserves d'or et de dollars sont dérisoires, sa capacité de production est devenue désuète ou inexistante dans plusieurs cas. Nous avons formé un comité international qui cherche à trouver les réponses aux problèmes difficiles du développement économique des deux pays. Ce comité établit une longue expérience de discussions entre le Canada et les Etats-Unis, se réunit deux fois par année, une fois au Canada, une fois en Angleterre. Nos secrétaires continuent le travail entre chaque rassemblée tenue à Londres. Voici les résolutions que nous avons adoptées:

Triangle commercial

Nous espérons donc pouvoir établir un comité à trois volets qui représenterait les hommes d'affaires canadiens, américains et anglais. Nous pourrions ainsi discuter des problèmes qui nous concernent tous les trois.

La coopération dont nous rêvons entre nos grandes nations doit se réaliser sur un plan national. Par un effort concerté nous pourrions atteindre le but que nous nous sommes fixés. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est l'initiative, la compréhension et, par-dessus tout, la collaboration.

L'évolution constante fait la force du parti libéral au pays

"Le parti libéral est resté le seul parti politique national au Canada, il est le parti politique le plus puissant, parce qu'il a toujours pratiqué ce que tout organisme qui veut vivre doit faire: c'est-à-dire, être en continuelle réorganisation, en constante évolution, se renouveler sans cesse."

Ainsi s'exprimait avec éloquence hier soir, M. Guy Bouchard, président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, M. Rouleau parlait alors à une assemblée qui a suivi l'élection annuelle de la Jeunesse libérale du comté de Saint-Jacques.

Parlant du rôle de la Jeunesse dans le parti libéral, M. Rouleau a déclaré, entre autres choses: "Ce qui a permis au parti libéral d'être ce qu'il est et ce qui lui permettra dans les générations à venir d'être toujours aussi vivant, c'est précisément le fait qu'il compte dans le pays tout entier un fort groupement de jeunes libéraux actifs et convaincus. Ces jeunes exercent au sein du parti libéral une action profonde."

Collaboration

M. Rouleau a ensuite recommandé à la Jeunesse libérale une étroite collaboration avec les chefs libéraux, les députés et les organisateurs de comté. "La Jeunesse libérale, dit-il, n'existe pas pour elle-même, elle existe pour le parti libéral."

Montréal aura une imposante délégation à Québec, jeudi

La délégation officielle de la métropole qui se rendra à Québec, jeudi prochain, alors que le Comité des bills privés sera saisi du "bill de Montréal", sera nombreuse.

Chaque des trois catégories de conseillers sera représentée par cinq de ses membres. On compte également des membres du comité exécutif, ainsi que les vingt et un membres de la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport en commun.

On peut également prévoir que le chef du conseil fera aussi partie de cette délégation officielle qui se rendra dans la Vieille Capitale, où l'on discutera du "bill" par lequel la Cité demande à la Législature de l'autoriser à établir une Commission du Transport qui pourrait municipaliser la Compagnie des Tramways de Montréal, construire un métro, une autoroute, etc.

Les conseillers de chacune des trois catégories tiendront, lundi prochain un caucus dans le but de choisir respectivement leurs cinq représentants.

On apprend, par ailleurs, que les autorités des villes avoisinantes de Montréal et aussi desservies par le Tram se rendront ou seront représentées grandement lors du débat portant sur le "bill de Montréal" dont elles tentent de prévoir les répercussions, advenant que la Législature l'approuve en bloc.

L'éducation par la maquette à la C.I.L.



Depuis ce matin, la Canadian Industries Limited met à la disposition du public, à l'édifice Confédération, son nouveau Centre d'Exposition permanent en vue de lui permettre de se familiariser davantage avec les réalisations de la chimie industrielle. Ce nouveau centre a été conçu et dessiné par M. Emile Lamoureux, décorateur et écrivain en chef de la compagnie. On l'aperçoit ici au second plan expliquant au vice-président de la compagnie, M. Harold H. Lank, une maquette représentant une ville industrielle complète, y compris les voies ferroviaires. On peut admirer l'ingéniosité du créateur de cette maquette, M. Lamoureux, qui a voulu par là montrer la contribution de la chimie à nombre d'industries, comme celles du pétrole, des métaux, des textiles, des mines, des savonnages et des produits teinturiers, des cuirs et des produits caoutchoutés. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Centre d'exposition permanent de la Canadian Industries Ltd

Hier soir s'ouvrait à l'édifice Confédération, angle des rues McGill College et Ste-Catherine, le nouveau centre permanent d'exposition de la Canadian Industries Ltd dans un décor somptueux.

Le vice-président de la compagnie, M. Herbert H. Lank, rappelle d'abord que l'édifice Confédération est la propriété de la Canadian Industries Ltd, laquelle y occupe plus de 65 p.c. des locaux. D'ici peu la compagnie entend occuper à elle seule tout l'édifice pour mettre fin au dispersément à droite et à gauche de tous ses bureaux en ville. Il y aura donc un centre unique de la chimie à nombre d'industries, une maquette d'une ville industrielle complète, y compris les voies ferroviaires, occupe une place de choix dans la salle de réception des visiteurs. Très belle maquette dont la réalisation est à peu près parvenue.

On a tiré avantageusement parti des dernières données de disposition de couleurs pour favoriser la décoration intérieure de ce centre d'exposition, certainement l'un des plus au point à Montréal et des plus instructifs.

Chacun son masseur et sa masseuse

Par suite d'une décision prise hier soir par le conseil municipal de Montréal, une personne se présentant à l'avenir dans un salon de massage, pourra y subir des traitements que d'une personne de propre sexe.

Au cours du débat, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a expliqué que les hommes malades qui, de l'avis de leur médecin, ne peuvent recevoir de massage d'un homme parce que trop violent, pourront toujours s'adresser aux hôpitaux ou une femme pourra leur donner le traitement requis.

On a alors abrogé, hier soir, l'article onze du règlement municipal concernant les établissements de son propre sexe.

Selon cet article onze: sur une ordonnance écrite d'un médecin, une personne détenant une licence de masseur pouvait jusqu'ici pratiquer le massage sur une personne non de son sexe, dans un établissement de massage.

L'ordonnance devait mentionner au long le nom du client ou patient, spécifier le nombre de traitements à être donnés, être datée et numérotée.

De plus, l'heure et la date du traitement ainsi que le nom du masseur devaient être enregistrés à l'endos de cette ordonnance et cette dernière pouvait être examinée, en tout temps, par les officiers ou fonctionnaires du service de la police.

Le rapport soumis au conseil souligne que, après avoir visité les onze établissements où une personne du sexe masculin pouvait recevoir un massage d'une personne du sexe féminin, l'ingénieur sanitaire du service municipal de santé en est venu à la conclusion que le contrôle des certificats médicaux était des plus difficiles, d'autant plus qu'on pouvait se procurer aisément ces certificats de certains médecins, ajoute-t-on.

L'ingénieur sanitaire s'est dit d'avis que l'article onze devait être abrogé afin d'éviter au service de santé et à celui de la police les ennuis dont il était la cause.

Et c'est hier soir que le conseil a décidé d'abroger l'article en question.

Service anniversaire du doyen du clergé d'Ottawa

Samedi, le 11 mars, à 9 h. 45 a.m., dans la chapelle du Séminaire de Sainte-Thérèse, sera chanté le service anniversaire de Mgr Sylvio Corbelle, P.D., doyen du clergé d'Ottawa et de l'Association des anciens, décédé et inhumé à Sainte-Thérèse de Blainville, bienfaiteur à titre de fondateur de l'oeuvre du séminaire.

Staline et son parti assurés de 96 à 99% du vote à l'élection russe de dimanche

LONDRES, 9. (Reuter) — Les prédictions les plus pessimistes à Moscou accordent à Staline et à son parti de 96 à 99 pour cent du vote de l'élection générale de dimanche prochain en Russie.

Plus de 91,000,000 d'électeurs se prévaudront vraisemblablement du droit qu'ils ont d'insérer un "X" à côté des noms des candidats du parti. Il n'y a pas d'autres noms sur les bulletins. Même s'il ne s'agit que d'une formalité pour les électeurs, on considère d'importance vitale que chaque citoyen éligible enregistre son vote. A cette fin, des centaines de mille agents passent de porte en porte pour rappeler ce "devoir" aux citoyens.

A plusieurs aspects, le parti et le gouvernement sont presque inséparables, disposant mutuellement de grandes machines administratives qui combinent leurs forces en temps d'élection.

Les candidats aux sièges du Soviet Suprême de l'URSS sont ou des membres du parti, ou ce que l'on décrit comme des "bolchévistes non partisans". Mais en réalité, il n'existe aucune différence entre les deux, assure Don Chaff, ancien correspondant en chef de l'agence Reuter à Moscou, qui est rentré à Londres il y a deux mois.

On les choisit, dans des assemblées à l'usine, dans les grosses entreprises, dans les fermes collectives et ainsi de suite.

Le candidat est élu

En Russie soviétique existe le droit de nommer plusieurs candidats en même temps qu'un système de sélection et de rejet, soigneusement contrôlé par les hautes autorités du parti. Lorsqu'un candidat est finalement choisi, il ou elle est assuré à peu près de 100 pour cent du vote.

C'est la seule procédure électorale qui importe en Russie soviétique. Une fois la nomination d'un candidat officielle, il est "élu". Le scrutin n'est qu'une formalité.

Lorsque l'électeur dépose son bulletin dans la boîte au scrutin, (le vote est secret), il s'inscrit en faveur des deux seuls candidats de la liste — un pour chaque Chambre du Parlement soviétique.

Et dans chaque bureau de scrutin, il y a une quantité de bustes et de portraits de Staline et de Lénine.

Staline sera réélu

Il est probable qu'un grand nombre de régions choisiront Staline comme leur candidat. Ça peut sembler incroyable, mais Staline doit être élu comme député au Soviet Suprême, comme tous les autres membres du politburo.

Il demeure évident que Staline ou tout autre candidat est assuré d'être élu. Staline et les autres gros noms n'accepteront, cela va de soi, la candidature que dans une seule région. Les autres régions se trouveront d'autres candidats.

1,302 députés

En tout, 1,302 députés seront élus aux deux Chambres du Soviet Suprême — dont 671 au Soviet de l'Union et 631 au Soviet des Nationalités. La dernière élection date de mars 1946.

Dans le cas des députés élus au Soviet de l'Union, chaque région électorale couvre un territoire habité par 300,000 électeurs.

En URSS, tout homme et femme de 18 ans ou plus a le droit de vote. Les candidats toutefois doivent être âgés de 23 ans ou plus.

Dans les vastes confins de l'URSS, on compte des peuples de 78 dialectes ou langues différentes.

Goût et couleur

A table, la couleur des aliments influe sur l'appétit de la famille. Si la bonne préparation fait ressortir la couleur naturelle, le repas aura plus de succès. L'excès de cuisson souvent nuit à l'apparence et appauvrit la saveur, la texture et la valeur nutritive.

L'hon. Galipeault agira comme lieutenant-gouverneur "pro tempore"

QUEBEC, 8. (Du correspondant du "Canada"). — L'hon. Antonin Galipeault, juge en chef de la Cour d'appel de la province, a été nommé, prêt serment, aujourd'hui, comme administrateur et lieutenant-gouverneur "pro tempore" de la province et a présidé cet après-midi une session de bills au Conseil législatif.

M. le juge Galipeault avait déjà été assermenté comme administrateur, le 15 février dernier, lorsqu'il présida à l'ouverture de la session de la Législature. Mais ce jour-là, il comptait que pour cette journée.

Comme pour la première fois, le juge en chef de la cour d'appel a été en son collègue en présence de l'un de ses collègues de ce tribunal, l'hon. juge Aimé Marchand. Aussitôt après, il a signé le bill des subsides, en l'occurrence le budget supplémentaire de l'année 1949-50, dont le gouvernement a besoin pour terminer l'exercice fiscal en cours.

Le français tel qu'on le parle dans notre Cité

La plupart des touristes qui viennent à Montréal habitent le centre de la ville. Ils logent dans un hôtel du centre et reçoivent leur auto dans un parc attenant. On leur remet un billet de stationnement réglementé, comme il se doit, dans les deux langues: l'anglais et le québécois.

Voici un bel exemple du français que le touriste a l'occasion de lire à Montréal. Il s'agit du parc de stationnement situé à l'angle des rues Burnside et Metcalfe.

Billet de stationnement

Ce billet doit être présenté pour obtenir votre char.

"Le Poste de Stationnement s'efforcera en tout pour aucune perte — par vol — d'aucun automobile temps de protéger la propriété de ses patrons mais ne se tiendra PAS RESPONSABLE ou d'aucune partie de celui-ci, ou d'aucun dommage qui y sera causé par le feu, vol, incendie, patrons du poste ou autrement."

Voilà!

LOUIS QUINZE
INC.
MA. 3661
760 SHERBOURGE

ENDOSSEZ LA
NOUVELLE COUPE
EXCLUSIVE A
Morrie Gold
385
RUE STE-CATHERINE
Juste à l'ouest de Bleury

Ces mots magiques et doux
On les entend partout
Au nord, au sud, à l'est et à l'ouest
De par le monde entier
Il est traditionnel de répéter
"DU GRANT'S ET..."

Grant's
Scotch Whisky
Toujours moelleux —
Toujours de qualité supérieure et uniforme
DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ EN ÉCOSSE
PAR LA MÊME FAMILLE DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES

PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE
CHS. DUQUET, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNEZ HA. 7251

BADES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES

PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE
CHS. DUQUET, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNEZ HA. 7251

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
Fondé en 1903

Le Canada est publié par la
Compagnie de Publication du Canada
Limitée, au numéro 5221 rue
De Gaspe, Montréal

GRavelle 3551*

Sec.-Trés.: René Décor

VENDREDI, 10 MARS 1950

TARIF DES ABONNEMENTS
par la poste

Montreal et banlieue	1 an	\$ 5.00
Canada (minimum)	6 mois	2.50
Europe (minimum)	1 an	6.00
Etats-Unis et Empire Brit.	6 mois	2.50
Reste du monde (minimum)	1 an	12.00
Postes	1 an	15.00

Tous les abonnements sont payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily
Newspaper Association
Membre du Audit Bureau of
Circulation
Autorité comme envoi postal de la
deuxième classe, Ministère des
Postes, Ottawa

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes
recueillies par Cebeque, natif de la Terre de Baffin tempo-
rairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son
cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

Pour protéger l'opinion populaire

Tu l'as constaté mon cher Oiratno, je n'interpose jamais ma propre opinion dans les causeries familiales que mes amis tiennent entre eux, je préfère écouter, et tirer profit, s'il y en a, de ce qu'ils disent. Pour une fois, je dérogerai à mes habitudes.

—Vous déplorez, mon cher Oiratno, dis-je, qu'une catégorie de politiciens n'ait aucun respect à l'égard de la vérité et qu'ils n'hésitent jamais à employer tous les trucs possibles pour circonvenir l'opinion publique, quand la chose sert leurs intérêts. Vous avez pourtant des lois qui interdisent et répriment la fraude, la fraude, la supercherie, en fait, toutes les friponneries, dans l'ordre matériel.

Vous venez justement de me citer des lois que vos gouvernements provincial et municipal, vont incontinent promulguer dans l'intérêt de la moralité, loi de censure et règlement vestimentaire. Alors expliquez-moi pourquoi on ne prend pas les mêmes précautions pour sauvegarder l'intégrité de conscience et la droiture de sentiment du peuple. Je ne suis qu'un Esquimau, et je manque peut-être de subtilité, mais je m'imagine que dans un pays démocratique une opinion publique éclairée et saine est l'élément essentiel d'où découlent tous les autres biens qui assurent le progrès de la nation. Dites-moi, je vous le demande encore une fois, pourquoi laissez-vous l'opinion publique exposée sans protection à la licence de tous les faiseurs politiques qui désirent l'exploiter à leur bénéfice?

—Et quelle initiative prendra-tu, candidate don Quichotte des Terres de Baffin, pour prévenir l'aberration du bon sens populaire.

—Les mêmes moyens que l'on prend pour réprimer l'esqueroquerie. A mon avis le chevalier d'industrie qui vend des actions dans la lune est moins nuisible à la société, que le politicien qui abuse de la confiance et du sentiment public pour servir ses intérêts.

Je ne crois pas que nous vivrions assez vieux, remarqua Jean-François, pour voir dans le code pénal un amendement en conformité avec tes vues, mon cher Cebeque.

Il serait plus pratique, en effet, émit Oiratno, d'immuniser l'électeur contre le fléau de la démagogie, et le rendre réfractaire à tous les appels propres à soulever ses préjugés et ses passions, plutôt que d'envoyer en prison les politiciens véreux.

Dans la plupart des écoles élémentaires on enseigne les rudiments de l'hygiène pour apprendre aux enfants la manière de conserver leur santé et de préparer leur développement physique. Des leçons analogues portant sur le régime démocratique sous lequel nous vivons, et l'explication des devoirs qui incombent à la collectivité afin d'en assurer le maintien inébranlable, devraient être enseignées aux élèves dès les premières classes, et graduellement, au fur et à mesure, à tous les apprenants individuellement conscients de leurs responsabilités sociales et parfaitement en état d'exercer leurs droits de citoyens le temps venu, pour le plus grand avantage du pays.



L'histoire se complique

Les journaux nous disent...

Le maintien de la régie des loyers

ON lisait en éditorial, dans la Free Press de Winnipeg, le 3 mars:

«La décision (de la Cour suprême) signifie que le gouvernement peut demander au Parlement de prolonger les contrôles sur les loyers d'habitation, contrôles qui normalement auraient expiré le 31 mars.

Cela ne change pas le droit du gouvernement fédéral de remettre la régie des loyers, comme il a récemment offert de le faire, à toute province désirant l'assumer».

Sous le titre «400,000 de locaux canadiens son heureux», la

Voix de l'Est écrivait le 2 mars, en premier-Québec: «Cette décision, quatre millions de locaux attendaient avec anxiété. Ils étaient d'autant plus anxieux, ils craignaient d'autant plus la décision de la Cour suprême qu'une autre loi, celle de l'olémargine, soumise dans des circonstances analogues à ce tribunal, avait été déclarée inconstitutionnelle.

Ils avaient raison de craindre, d'ailleurs, puisque l'abolition du contrôle ont donné libre cours à la hausse des loyers, et permis l'éviction des locataires dans l'impossibilité de payer les prix demandés.

De cette décision, en somme, dépendait le bien-être de millions de familles, dont la majorité ne gagnait qu'un salaire ordinaire et un bon nombre ne recevait que les prestations d'assurance-chômage».

EN premier-Montréal, le Herald déclarait de son côté le 2 mars:

«La véritable signification de l'opinion exprimée par la Cour suprême dans le cas de la régie des loyers, c'est que le gouvernement fédéral a reçu un mandat lui permettant de procéder de façon ordonnée à la levée des restrictions encore imposées aux propriétaires pour les loyers d'habitations».

POUR sa part, l'Événement-Journal publiait en premier-Québec, le même jour, ce qui suit:

«L'ordre établi et le problème du loyer ne sont pas affectés par cette décision académique du tribunal, car elle semble mettre fin à une vaine dispute. En effet, comment en appeler d'une opinion sans vertu exécutoire? Il n'y a même pas à craindre qu'une reprise d'instance par ordre d'une Législature n'oblige la Cour Suprême à confirmer cette opinion par un jugement établissant la jurisprudence sur un litige dont l'importance ne vaut que pour l'avenir. Car le gouvernement canadien ne s'oppose aucunement à recroquer son droit à toute administration provinciale qui se croit mieux placée pour l'exercer avec un minimum d'embarras pour le public».

ON lisait en premier-Sherbrooke, dans la Tribune du 2 mars:

«Ceux qui contestaient la juridiction du gouvernement d'Ottawa, en matière de régie des loyers, ne trouveront rien à l'appui de leur prétention dans la décision que la Cour suprême a rendue hier. A l'unanimité, les sept juges qui ont étudié durant plusieurs semaines cette épineuse question décrètent qu'un tel contrôle est bel et bien du ressort du pouvoir central et qu'en plus "il appartient au Parlement de décider de la durée de la mise en vigueur de telle loi et de la supprimer quand il n'y a plus raison de la maintenir».

Cette contestation de juridiction a fait long feu, mais jamais on aura vu attester l'autorité du gouvernement fédéral, en cette matière, avec autant de vigueur et de persistance que depuis les décrets annoncés en décembre dernier, qui autorisaient les propriétaires à majorer de 18 et 22 pour cent les prix de leurs logements. A plusieurs reprises les propriétaires, comme les locataires, firent entendre des protestations, et le chef du gouvernement de Québec, habile à saisir une nouvelle occasion de se faire du capital politique, déclara plus d'une fois que la régie des loyers appartenait aux provinces, sans jamais indiquer toutefois ce qu'il ferait si cette régie leur était accordée... L'opinion du plus haut tribunal canadien est tout autre, comme le démontre la décision rendue publique hier, et l'on ne voit pas pourquoi on ne l'accepterait pas avec une égale bonne humeur dans tous les milieux.

Chez les locataires, qui constituent la très grande majorité des familles canadiennes, on devrait souhaiter plus particulièrement que les critiques s'apaisent, car il est généralement admis que le contrôle des loyers, institué durant la guerre et gardé en vigueur depuis lors, a surtout servi à protéger leurs intérêts et leur tranquillité contre toutes sortes d'exactions possibles».

LE 3 mars, M. Henri Lessard écrivait en premier-Ottawa, dans le Droit:

«L'opinion émise par la Cour suprême sur la régie des loyers et d'ailleurs donne raison au gouvernement central et tort à ceux qui s'objectaient au nom de la constitution, à la ligne de conduite de ce dernier».

Ce que nous dit le lecteur

Monotrams sur le circuit 83

Montréal, 7 mars 1950

Monsieur le Directeur,

On vient d'installer, sur le «Windsor 83» des tramways à un seul employé, comme cela existe pour le «Côte-de-Neiges 65». Existe que l'autre employé dont on a économisé le salaire se verra confier, lui aussi, un autre tramway? Si oui, très bien parce qu'il y aura deux fois plus de «Windsor 83» à un employé qu'il y en avait à deux employés. Si non, pourquoi ce changement?

La Cie des tramways est-elle pauvre à ce point? Elle qui n'a pas réussi avec des salaires de .07 l'heure inférieurs à ceux payés aux employés des tramways de Toronto, avec des voitures beaucoup moins luxueuses (en général), à amasser de la capitalisation pour construire son propre métro?

Un aligneur

Lettre de l'A.P.C. V.C.C. à M. Asselin

Montréal, le 23 février 1950.

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint copie d'une lettre adressée à M. J. O. Asselin, président du Comité Exécutif.

Auriez-vous l'obligeance de faire paraître cette lettre dans votre journal.

Veillez agréer, cher monsieur, nos remerciements anticipés pour votre collaboration et l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Bureau de Direction Générale, par Maurice L. FAUCHER, Secrétaire-trésorier général.

Entre Canadiens de bonne volonté

par Eugène L'HEUREUX

Pourquoi l'on donne

C'est le temps des grandes campagnes de souscription en faveur des œuvres de charité dans plusieurs régions de notre province.

On invite instamment les citoyens à se montrer, envers ces œuvres, aussi généreux et même plus que dans le passé, parce que les besoins augmentent.

Espérons que ces appels à la pratique de la charité sous la forme de l'aumône seront entendus.

Chaque jour, la charité devient davantage la panacée sociale indispensable. Ceux qui n'ont pas encore compris le devoir chrétien de pratiquer la charité devront finir par se rendre compte que la vie en société est intolérable sans la pratique de cette vertu éminente sociale. La chose semble déjà bien évidente.

On aurait tort de penser que l'aumône est la seule forme de la charité. Mais c'en est une excellente. Et ceux qui font l'aumône en proportion de leurs moyens développent en eux une bienveillance qui, peu à peu, les rend charitables au vrai sens du mot. De tous les entraînements à la charité, l'aumône est probablement le meilleur après le soin des malades.

Aussi faut-il développer en chacun de nous et chez tous ceux qui nous entourent la propension à faire l'aumône.

Exhorter ses contemporains à la pratique de la charité en général et de l'aumône en particulier, ce n'est plus seulement, aujourd'hui, faire un sermon; c'est en même temps travailler à la paix sociale et à toutes les espèces de paix. Voilà pourquoi chacun doit y aller sans respect humain, ayant conscience de rendre un peu service à la collectivité dont il fait partie. Les laïques auraient tort d'abandonner aux seuls prêtres, moines, en chaire, le soin de rappeler à tous la charité loi de l'amour et de la charité.

Dans une province telle que la nôtre, nous avons une raison spéciale de pratiquer l'aumône et la charité.

Le catholicisme, dont nous nous glorifions, c'est la quintessence du christianisme. Un catholique doit par conséquent pratiquer plus que les autres chrétiens le grand commandement de la charité, dont toute la vie du Christ est une illustration parfaite.

Tant par l'exemple que par la parole, Jésus a enseigné l'amour de Dieu et la charité envers le prochain beaucoup plus que les formalités religieuses. Il a même accablé les pharisiens de sa plus grande sévérité, en les traitant de séculiers blanchis, eux dont la tendresse était l'exagération dans la séparation d'avec les païens et dans le culte de la loi.

Un grand nombre de fois, il a prêché la charité à ses disciples. Ecoutez quelques unes de ses paroles:

«Voilà quel est mon commandement: que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés».

Dans une autre circonstance, il a dit: «A ceci vous reconnaîtrez que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres».

Est-ce assez clair?

Le commandement de la charité ne prescrit pas d'aimer seulement les personnes aimables, celles dont le contact est agréable, mais tous les hommes sans exception. Autrement, le Christ aurait parlé pour rien dire, ce qu'on ne peut pas concevoir.

Par contre, le commandement de l'amour ne nous oblige pas à sacrifier par charité tous nos droits basés sur la justice. Non, pas du tout. Le Christ a plus que ça le sens du juste milieu. Et son Eglise aussi.

La revendication des droits peut se formuler — on le constate tous les jours — avec ou sans charité. Et l'expérience nous enseigne que les revendications charitables sont précisément les plus efficaces, avec le temps sans toujours de façon immédiate.

Un fait de plus pour démontrer que la pratique des vertus prescrites par la morale chrétienne contribue à rendre les hommes heureux même en ce monde.

Pourquoi fait-on l'aumône? Parce que le premier commandement de notre religion le commande et parce que, dans les temps que nous vivons, c'est la charité qui sauve et c'est l'égoïsme qui tue.

Concluons donc que nous sommes en mesure de rendre la main en ce moment.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'«Opinion Libre», service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Calumet, Québec.

18e appel de la Fédération à notre générosité

Pour la dix-huitième année consécutive, la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises fait appel à la générosité du public montréalais.

C'est mercredi soir que la campagne de la Fédération a été officiellement lancée, au cours d'un grand gala artistique qui avait attiré au Forum plus de 10,000 personnes. Cette campagne, véritable croisade de charité, durera jusqu'au 20 mars prochain. Il s'agit de recueillir, d'ici là, la somme de \$1,150,000, minimum indispensable dont ont besoin, pour poursuivre leur admirable travail, les trente-huit œuvres groupées sous la surveillance de la Fédération.

Notre population connaît tout le bien qu'accomplit la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises. Mais peut-être ne saisit-on pas suffisamment toute l'ampleur d'une telle organisation, peut-être ne mesure-t-on pas assez tous les besoins qu'elle a mission de satisfaire. Nous croyons opportun, au début d'une nouvelle campagne de la Fédération, de rappeler sommairement à quelles œuvres iront les fonds recueillis. Il y a huit grandes divisions, se subdivisant à leur tour. Ce sont:

1—Services à la famille: Aide à la femme (refuge), Bureau d'assistance sociale aux familles, Services bénévoles féminins, Société Saint-Vincent-de-Paul, Union nationale française.

2—Services à l'enfance: a) services spéciaux: Cantine scolaire de Montréal, Cantine scolaire de Verdun, Cantine de Pointe-aux-Trembles, Secrétariat de l'enfance, Service des loisirs de Montréal, Terrains de jeu de Verdun; b) colonies de vacances: Colonie de vacances des Grèves, Colonie de vacances Sainte-Jeanne-d'Arc, Colonie «Les Bosquets Albert Hudon», Colonie de vacances Saint-Arsène, Camp

Boscoville, Camps de santé Bruchési, Colonie Notre-Dame, Colonie Notre-Dame du Bon Accueil.

3—Services aux adolescents: Maison d'accueil (J.O.C.), Service de l'aide aux déshérités (section masculine et section féminine), Centre d'orientation, 4—Soins des vieillards: Aide aux vieux couples, 5—Services aux handicapés: Association canadienne-française des aveugles, Institut national canadien pour les aveugles, Aide aux infirmes, 6—Services de rééducation sociale, Assistance publique, Service social de la Miséricorde, 7—Services de santé: Assistance maternelle, Gouttes de lait paroissiales, Petites Soeurs de l'Assomption, Société des infirmières visiteuses, 8—Formation - recherches sociales - coordination: Conseil des œuvres, Conseil canadien du bien-être social.

Toutes ces œuvres sont trop connues, individuellement, pour qu'il soit nécessaire d'insister longuement sur chacune d'elles. Mais on imagine sans peine ce qu'il faut de générosité pour parvenir à alimenter autant d'œuvres charitables, pour répondre à des besoins si divers, qui vont sans cesse croissant à mesure que se développe notre ville.

Plusieurs orateurs éminents ont porté la parole à la réunion qui marquait le lancement de la dix-huitième campagne annuelle de la Fédération des œuvres de charité. Il serait impossible de les citer tous. Retenons ces paroles de Mgr Albert Valois, directeur diocésain de l'Action catholique et des œuvres de charité, ému par le rappel des paroles du Christ: «Il y aura toujours des pauvres parmi nous. Faites à autrui ce que vous voudriez qu'il vous soit fait».

Avec ces paroles à l'esprit et dans le cœur, donnons généreusement à la Fédération, afin qu'il y ait, dans notre ville, moins de misère et plus de bonheur.

Un surplus de beurre qui n'a rien de canadien

Lors d'une réunion récente de la succursale québécoise de l'association des éleveurs de Holstein, l'une des résolutions demandait au gouvernement fédéral d'arrêter la fabrication de la margarine.

On comprend sans difficulté que l'industrie laitière du Québec et de l'Ontario, étant donné son importance, se soit beaucoup inquiétée des effets que pourrait avoir la vente de la margarine sur la production du beurre. Pendant longtemps son opposition énergique fit hésiter Ottawa à satisfaire l'opinion publique qui réclamait la légalisation de sa manufacture. Dans la province de Québec, la pression a été assez forte pour en interdire la fabrication et la vente.

Quels résultats a produits la libre distribution de la margarine dans les autres provinces? En Ontario, le ministre de l'Agriculture déclare que sa vente dans la province n'a pas nui à la production du beurre autant qu'on le redoutait. Pendant la première

année, il s'est néanmoins vendu 24 millions de livres de margarine dans l'Ontario.

Il y a en ce moment beaucoup plus de beurre en entrepôt qu'à la même époque l'an dernier; mais il est juste de dire que ce surplus provient de quinze millions de tonnes de beurre importé du Danemark et de la Nouvelle-Zélande. La consommation de la margarine se serait donc faite non au détriment de la production canadienne, mais aux dépens d'importations de beurre qui n'ont guère leur raison d'être dans un pays essentiellement agricole comme le nôtre.

Les Ontariens ne semblent pas avoir diminué leur ration de beurre, en dépit des 24 millions de livres de margarine qu'ils ont réussi à consommer. Leur ministre de l'Agriculture lui-même dit que l'industrie laitière de sa province n'a pas souffert d'un tel état de choses, et personne ne saurait mettre en doute sa parole. Comment peut-on alors invoquer l'intérêt public pour demander la suppression de la margarine?

Croissance de population aux E.-U. et au Canada

La population des Etats-Unis a doublé à peu près dans les cinquante dernières années. On estime qu'elle est aujourd'hui de 150,604,000. Ce chiffre accuse une augmentation de près de 19 millions depuis dix ans. Il y a cent cinquante ans, le pays voisin du nôtre n'avait que cinq millions d'habitants. Dans les trente années suivantes, sa population fit plus que doubler; elle atteignit 12,800,000, —soit un peu moins que la population actuelle du Canada.

Il y a un siècle, les Etats-Unis comptaient 23 millions de citoyens. Au début du XXe siècle, ils en avaient 76 millions; en 1930, 122 millions; en 1940, 131 millions.

Il est intéressant de constater que la population du Canada s'est accrue d'après le même rythme que celle de la république américaine.

Une coutume qui a la vie dure: le pourboire

A la législature du Mississippi, deux représentants ont soumis un projet de loi qui vise à rien moins que la suppression du pourboire dans cet Etat de l'Union américaine. Les maisons permettant cette coutume seraient passibles d'une amende de \$100 et ceux qui accepteraient un pourboire s'exposeraient à être condamnés à payer \$50. Il reste à savoir si le bill sera adopté.

L'usage du pourboire vient d'Europe où l'esprit de caste est plus prononcé que sur notre continent. Il persiste, dit-on, à cause du sentiment de supériorité qu'il confère, ceux qui font ce geste s'imaginant volontiers qu'ils distribuent des largesses de grand seigneur. Peut-être quelques pourboires sont-ils donnés dans cet esprit, mais on ne saurait y voir l'explication de la persistance d'une coutume aussi difficile à déraciner.

En Tchecoslovaquie, où les hôtels, les restaurants et les taxis ont été nationalisés, il est interdit aux employés d'accepter des pourboires, considérés comme des «moyens déshonorants de récompenser un service». En Angleterre, le gouvernement travailliste a aboli le pourboire au restaurant du Parlement; il a en même temps augmenté le salaire des garçons et réduit le prix des repas.

Au Canada, 70,000 personnes reçoivent des pourboires. On estime que la moyenne est d'environ \$500,

Le premier recensement, fait en 1666, sous le régime français, inscrivit 3,215 Canadiens. Au moment de la Confédération, nous étions encore bien au-dessous des quatre millions. En 1900, le chiffre montait à 5,400,000 et il doublait dans les trente années qui suivirent. En 1941, notre population était de onze millions et demi. Aujourd'hui, on l'estime à 13,500,000, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent depuis 1930.

C'est l'année prochaine que se fera le recensement officiel qui fournira des chiffres définitifs. Son intérêt ne portera pas seulement sur le total de la population, mais encore sur sa répartition à travers les diverses provinces. Peut-être nous réservera-t-il des surprises de ce côté.

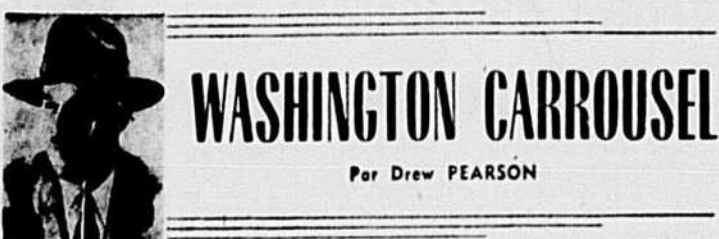
Une coutume qui a la vie dure: le pourboire

mais certains dépassent le millier de dollars. La formule d'impôt sur le revenu contient une ligne spéciale pour inscrire le total reçu en pourboires. Aux Etats-Unis, on croit que les sommes perçues en pourboires atteignent les 200 millions de dollars et elles ne sont pas sujettes à l'impôt. Sur certains chefs de voyage, le pourboire est interdit; beaucoup de voyageurs continuent d'en donner, mais ils ont été réduits de 60 pour cent. Sur la plupart des lignes aériennes, les hôtesses ne doivent rien accepter pour leurs services.

Autrefois, dans les grands cafés de Paris, les garçons versaient chaque jour 20 francs (vingt francs or) à la caisse avant d'endosser l'uniforme; en dépit de cette rançon, les pourboires des clients leur assuraient un confortable revenu. Dans certains hôtels d'Europe et d'Amérique, on ajoute à la note 10 ou 15 pour cent qui passe dans un fonds destiné aux employés.

La plupart de ceux qui reçoivent des pourboires ne les acceptent pas avec une conscience aussi facile que les gratifications aléatoires pour gagner leur vie. En saine démocratie, tous devraient être rémunérés suffisamment pour n'avoir pas à se soucier du pourboire; mais comment faire pour extirper une coutume si bien entrée dans les mœurs?

La flotte marchande anglaise au tonnage de paix et demi l'écart énorme de 3 1/2 millions de tonnes qui existait en 1945.



WASHINGTON CARROUSEL

Par Drew PEARSON

Le parti républicain tente de s'assurer de bons candidats en vue des prochaines élections au Congrès — Le cas tragique des plus de 40 ans — Le président Truman ne veut pas céder sur la question des droits civils.

WASHINGTON. — Il n'y a pas deux sénateurs qui se ressemblent moins qu'Owen Brewster, républicain du Maine, et Glen Taylor, démocrate de l'Idaho. Mais quand il s'agit d'obtenir le prix de sous-les-pommes de terre, on les trouve côte à côte.

Les chefs du G.O.P. espèrent aligner Clare Booth Luce et le congressman John Lodge comme candidats au Sénat, dans le Connecticut. Lodge a été passablement éclipé par son frère, le sénateur du Massachusetts, mais il possède un excellent dossier et mène une campagne formidable. Il est en est de même pour Mme Luce...

Dans l'Oregon, le président national du G.O.P., Guy Gabrielson, a demandé à la vieille garde républicaine de ne pas provoquer un trop dur combat contre le sénateur républicain libéral Wayne Morse. Les démocrates ont fait la cour à Morse, et Gabrielson n'a pas envie de le perdre.

Le secrétaire de la Marine, Dan Kimball, démissionnerait bientôt.

Juste avant les élections en Grande-Bretagne, l'ex-administrateur Paul Hoffman a dit au comité sénatorial des relations étrangères que cela vaudrait mieux pour le plan Marshall, si Churchill était élu.

Le mari, plus tragique, reçu au bureau votre chroniqueur vient d'homme de plus de 40 ans qui ne peuvent se trouver d'emploi. On refuse même à certains la courtoisie d'une formule de demande d'emploi. «Ne la remplissez pas si vous avez plus de 35 ans».

Petits Films

C'est la pluie...

Vous l'entendez tomber sur le toit.

C'est un bruit de dents qui claquent.

C'est la plainte de mille souris prises au piège.

C'est la chanson opiacée du soir qui s'ouvre sur la ville en étendant son mystère noir, strié d'ombre et de lumière.

Tout le jour il a fait doux.

Trop doux même.

Il a fallu que Lise ouvre son manteau pour laisser le soleil mordre dans la laine de son chandail rose.

Fleurte, elle, a marché vite.

Regardez-là, avec des sauts de mouton, par-dessus les mares.

La belle se retourne, relève sa jupe, et puis examine ses nylons à doubles talons de soie noire, posés en main de négrier, dans ses souliers, pour s'assurer qu'ils ne sont pas tachés par l'eau, venant de partout.

Le coup d'oeil est charmant.

La jambe apparaît au manège racé qu'elle est.

Dans la nuit frileuse, après tant d'attaques sous zéro, les lumières vives commencent à danser leur farandole.

Les femmes sont belles avec leurs fourrures de grand prix.

L'ouverture vous guette au coin de la rue.

Vie ou logis.

La fuite est encore la plus répugnante des victoires.

GABADADI

La Flotte marchande anglaise au tonnage de paix

La flotte marchande d'Angleterre est revenue à son tonnage d'avant-guerre, comblant en quatre ans

et demi l'écart énorme de 3 1/2 millions de tonnes qui existait en 1945.

LONDRES. — Depuis 14 ans qu'elle existe, la chorale féminine de Luton a vu sa renommée s'étendre au monde entier après avoir été confinée aux environs de l'église baptiste de la ville du Bedfordshire dont elle a tiré son nom. On annonce maintenant que cette chorale fera une tournée au Canada et aux Etats-Unis, s'embarquant à Liverpool le 18 avril pour rentrer le 21 mai. La tournée qui débutera à Québec, comprendra Ottawa, Kingston, Toronto et Hamilton. On n'a pas encore annoncé l'itinéraire des Etats-Unis. L'attrait qu'exerce généralement cette chorale a été reconnu depuis longtemps par la B.B.C. qui a souvent invité ces jeunes chanteuses à participer à ses émissions internationales.

Le Bureau de Direction Générale, par Maurice L. FAUCHER, Secrétaire-trésorier général.

Le tragique accident aérien à Minneapolis causé par un mât

MINNEAPOLIS, 8 (A.P.) — Les autorités des Northwest Airlines prétendent qu'un mât s'élevait au-dessus d'un cimetière aurait été la cause de l'écrasement d'un de leurs avions au cours d'une violente tempête de neige qui a entraîné 15 pertes de vie.

L'avion de transport Martin 2-0-2 fut mis hors de contrôle par le mât et projeté sur un pâté de trois maisons dans le sud de Minneapolis, mardi soir.

Les autorités des Northwest rapportent qu'un des principaux supports de l'aile gauche de ce bimoteur fut gravement endommagé par le choc avec le poteau d'acier, s'élevant à une hauteur de 67 pieds et 7 pouces au-dessus du cimetière national de Fort Snelling.

L'atterrissage se fit tout près de l'aéroport Wold-Chamberlain où l'avion tenta de descendre au cours d'une violente tempête de neige.

Les dirigeants de la compagnie d'aviation déclarent que les conditions atmosphériques au moment de la tragédie remplissaient le minimum fixé par l'Administration civile aéro-nautique. D'autres avions atterrirent et décollèrent avant et après la tragédie.

L'avion de Washington, qui se dirigeait vers l'ouest de l'Ontario, tomba sur le pâté de maisons, tombant complètement au travers d'une d'entre elles pour devenir la proie des flammes.

Janet Doughty, 10 ans, et son frère de huit ans, Tommy, qui étaient sur le point de se mettre au lit, périrent de même que les

Marie-Ange Robitaille explique...

(Suite de la 1ère page)

tron et je suis allé prendre le train de Montréal. J'avais joué une couche. Pendant que le petit nigre faisait mon lit, Guay est survenu dans le wagon. Il m'a dit que ça prenait rien qu'une hypocrisie, il m'a demandé de le suivre, il a pris mes bagages. Je lui ai demandé comment il avait réussi à pénétrer dans le train. Il m'a répondu qu'il avait dit que sa sœur était à bord. J'ai décidé de ne pas partir, mais en disant: "Je vais retourner chez mes parents". Il m'a conduit dans une auto à une salle de poub. m'a enlevé mes par-dessus et mes souliers puis m'a ramené rue Richelieu. Il a passé la nuit là, couché sur un divan, enveloppé dans mon manteau.

Comme un chien enragé
Le lendemain, continue le témoin, pour être certain que je ne retournerais chez nous, que je ne pourrais pas sortir, il m'a fait des marques dans le visage.

Avec quoi?
— Avec sa bouche, il m'a mordu. Les plaques sont restées quelques temps. Peu après, j'ai démenagé rue Ste-Adèle. Il me donnait de la nourriture, il me faisait des cigarettes et payait ma chambre.

Avez-vous tenté de vous délier?
— Un jour, j'étais tellement découragée que j'ai essayé. Mais Guay m'avait dit: Tu peux t'en aller, mais l'auras pas tes valises.

Appel à la justice
— N'avez-vous pas essayé de faire appel à la justice?

— Je suis partie un jour sans mes valises et suis allée à la Cour Juvenile. Guay suivait en arrière. Avant de rentrer, il m'a crié: "Rentrez pas là". Je suis entrée quand même. Le juge n'était pas là.

Le juge champoux n'était pas là?
— Non, s'il avait été là, j'aurais l'air plus fine que j'ai l'air aujourd'hui.

Le témoin raconte que Guay lui a ensuite donné \$70 et l'a envoyée à l'Hotel St-Pierre pour voir si elle pouvait ouvrir un magasin de bijouterie. Il lui a dit qu'elle recevrait de l'argent là-bas, mais n'en recevant pas, elle est revenue à Québec. Il l'attendait au quai. Elle lui a dit qu'il ferait mieux d'ouvrir un magasin de bijouterie à Sept-Îles. "Il m'a demandé d'y aller, mais je lui ai répondu que je voulais m'en aller chez nous. Il a réussi à me convaincre de partir pour Sept-Îles et est venu me rejoindre, au bout de 3 jours. Nous sommes demeurés là jusqu'à juin 1949. Je ne voulais plus rester avec lui. J'ai employé tous les moyens. Je ne lui ai pas parlé pendant des jours. Il a fini par me donner \$75 et je suis revenue. J'ai téléphoné à maman qui m'a dit: "Reviens, tu ne le regretteras pas". Je suis retournée chez mes parents. Pas en arrivant, car je ne savais pas si mon père était au courant. Je suis rentrée à la maison à midi. Mes parents pensaient que je revenais de Montréal. Je me suis remise à travailler.

Lâche pour deux
— Vous l'avez revu cependant?

— La veille du 24 juin. Je m'en allais à mon travail. Il m'a abordé. M'a dit: Tu vas venir avec moi. Je ne voulais pas le revoir. Je ne voulais pas recommencer.

Il m'a dit qu'il était découragé. Il avait une arme sur lui. Je lui ai dit: "Les pas pour te tuer? Ça prend rien qu'un lâche".

— Je suis lâche pour deux, a-t-il dit. Alors, j'ai eu peur. Un constable passait. Je l'ai arrêté. Guay m'a suivi jusqu'à l'Hotel St-Pierre. Dans la porte, il a bousculé une de ses amies; je me suis enfuie au bureau du patron et le constable l'a arrêté. Le lendemain, il m'a téléphoné pour me dire que j'avais saisi son nom et le constable. Il m'a proposé un arrangement: "Je vais te donner \$100" a-t-il dit.

Voyage en avion
— Vous avez décidé de retourner avec lui?

— Nous sommes partis ensemble à Montréal en taxi. De là, nous avons pris l'avion pour Baie Comeau. Pendant le voyage, il est allé s'asseoir sur un siège et a regardé le parcours... A Baie Comeau, Mme Drouin, chez qui nous étions, m'a dit que j'aurais des ennuis. Je voulais revenir. Comme il ne voulait pas me donner d'argent, j'ai appelé mon père. Guay a pris le récepteur et a dit à l'opératrice de renverser les charges et de dire que c'était Marie-Ange Robitaille qui appelait. Mon père m'a envoyé \$50 et je suis partie. Il m'a donné une lettre.

Proposition de mariage
— Que disait-il dans la lettre?

— Je ne pensais qu'à retourner chez nous.

— Je l'ai lu comme on lit une annonce. Il disait qu'il avait beaucoup de peine, qu'il songeait à me marier. J'ai compris qu'il voulait se débarrasser de sa femme et que je ne regretterais pas d'être restée avec lui. Après mon séjour à la maison, il m'a appelée un jour. C'est Mme Pitre qui m'a appelée et il m'a dit quelques mots.

— L'avez-vous revu après le 9 septembre dernier?

— Oui, chez Mme Pitre, qui m'avait appelée au téléphone. J'y suis allée le 17 ou le 18. Guay a voulu m'embrasser. Je lui dis: "laisse-moi tranquille après ce qui s'est passé. C'est épouvantable." — "pour ma femme", a-t-il dit.

Il m'a dit: "Va chercher mon radio, je te le donne." Je lui ai répondu: "Tu garderas alors les \$50 que mon patron m'avait prêtés et que tu m'as pris." Il m'a demandé si je l'aimais encore.

Je n'étais pas en air de faire des farces. Il m'a dit: "Je ne te demande pas de sortir avec moi parce que je ne peux sortir avec personne, mais plus tard peut-être..."

Le contre-interrogatoire
Marie-Ange Robitaille avait obtenu du juge la permission de s'asseoir, mais quand Me Lévesque commença son contre-interrogatoire, on eut l'impression qu'à chaque question, elle se dressait.

— C'est vous qui avez demandé à Guay de vous en aller de chez vous?

— Pas exactement. J'ai dit: "Je suis lassée, j'ai envie de m'en aller". La femme de Guay était venue chez mes parents. Si Guay était resté chez lui ce jour-là, sa femme ne serait pas venue.

— Quand vous restiez rue Richelieu, vous pouviez retourner chez vos parents?

— Oui.

— C'étaient des amours orageuses.

— J'ai fait ma part pour que ça aille bien et il a fait sa part pour que ça aille mal.

— Quand vous restiez rue Ste-Adèle, vous pouviez retourner chez vos parents?

— Oui.

Marie-Ange se cabre
— Au lieu de partir pour la Côte Nord, vous pouviez vous en aller chez vous?

— C'est entendu, mais quand je suis partie pour la Côte Nord, il est venu me reconduire dans le train, répond le témoin en élevant le ton. Je vous ferai remarquer que je n'avais pas d'argent.

— Bonne raison pour vous en retourner chez vous?

— Mon linge était paqueté avec son stock de bijouterie chez sa sœur... Vous pensez que je pouvais aller là, ouvrir ses malles et prendre mon linge pour m'enfuir?

— Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte à la police?

— J'ai porté plainte quand je l'ai fait arrêter au "Monte-Carlo".

— Vous avez eu peur de son revolver, mais vous l'aviez vu son revolver?

— Oui, mais pas dans les mêmes circonstances. J'avais tiré un coup dans l'eau.

"J'avais peur de sa femme"
— Après l'affaire du Monte-Carlo, vous êtes partie pour Montréal avec lui?

— Oui, parce qu'il m'a dit que sa femme voulait me faire arrêter parce qu'il ne la faisait arrêter par un constable, j'avais saisi son nom.

— Vous aviez peur de son revolver mais pas d'autre chose?

— Je jure que je suis partie pour Montréal et les Sept-Îles parce que j'avais peur que sa femme me fasse arrêter.

— A Sept-Îles, c'était plat?

— Pas plat pour quelqu'un qui a droit d'y rester.

— Ça ne vous plaisait pas?

— Ça m'aurait plu si j'avais été avec mon mari.

— Lors de votre dernier départ des Sept-Îles, après une grosse chienne, c'était la fin d'un amour de deux ans?

— Vous avez eu une violente dispute au téléphone? Vous avez été violent pour Guay?

— Il ne voulait pas me renvoyer mon linge. J'ai dû payer pour le transport.

— Vous l'avez pas mal lavé au téléphone? Vous lui avez donné ça dur?

— Comme il avait fait avec moi. J'avais raison. Si vous avez été à ma place, vous auriez peut-être fait pire.

— Vos disputes venaient que vous n'aimiez pas Sept-Îles et que ce qui vous intéressait, c'était Montréal?

— Ce qui m'intéressait, c'était de retourner chez nous, je voulais aller à Montréal pour leur téléphone que je revenais chez nous.

— Pourquoi pas arriver tout simplement?

— Ça n'aurait pas été la même arrivée.

La scène chez Mme Pitre
— Vous avez dit qu'en arrivant chez Mme Pitre, Guay a essayé de vous embrasser. Ça faisait deux ans qu'il vous embrassait.

— Vous êtes certain? répond Marie-Ange en se mordant les lèvres.

— En vous embrassant, il ne faisait que ce qu'il avait fait depuis deux ans?

Un silence. On croit que le témoin va éclater en sanglots, mais elle se mord de nouveau les lèvres.

— Répondez, mademoiselle, dit doucement Me Dorion.

— Il ne m'a pas embrassée.

— Il vous embrassait souvent depuis deux ans.

— Je jure que je ne me suis pas laissée embrasser souvent.

La fin du duel
— Quand il arrive chez Mme Pitre, il a dit: "Perdre sa femme, c'est une claque".

— C'aurait été bien épouvantable s'il avait été dans les grandes réjouissances.

— Vous a-t-il appelée après cette dernière entrevue?

— Oui, la veille de sa fête, qui est le 22 ou le 23 septembre. (Mouvements dans la salle.)

— C'est là qu'il vous a dit qu'il ne pouvait sortir avec vous?

— Il ne m'a pas dit ça. Il m'a demandé s'il pouvait me télépho-

ner. Je lui ai répondu: "Ca va faire des placotages chez nous." Il a dit: "Je ne peux sortir avec personne avant six mois."

— A ce moment, vous parliez à celui qui depuis deux ans était votre amant?

— Marie-Ange Robitaille ne répond pas. Elle baisse la tête. Est-ce pour répondre affirmativement... ou cacher ses larmes.

Me Dorion veut-il que le témoin se retire sur un coup moins dur? Il lui demande ce que Mme Pitre lui a dit au restaurant Maranda. Avec des sanglots dans la voix, elle répond: "Elle m'a dit qu'il était découragé; que ça n'allait pas avec sa femme; qu'il voulait l'empoisonner."

L'avocat de la Couronne demande au témoin de préciser ce qui s'est dit lors de la dernière dispute aux Sept-Îles.

— "Guay", répond-elle, "m'a parlé dehors pendant vingt minutes. Il m'a appelé au téléphone ensuite. Je lui ai dit: "Tu passes ton temps à me faire du mal." Il m'a répondu: "Tu ne me laisses pas parler." C'est vrai que je parlais fort.

— Guay vendait-il des cadrons Westlock?

— Oui.

Marie-Ange Robitaille se retire. Elle ne peut plus retenir ses larmes. A la barre, l'accusé regarde toujours par terre. Il n'a pas levé les yeux une seule fois pendant ce témoignage. Le dernier de la preuve de la Couronne.

Preuve de la défense
A 2 h. 30 p.m., la défense produit ses témoins.

L'abbé Denis Doucet, curé de Sept-Îles, dit avoir téléphoné au père de Marie-Ange à la demande de Guay, deux fois, pour lui demander de rappeler sa fille et d'aller la rencontrer au bateau.

— Ne vous a-t-il pas dit qu'il lui avait envoyé \$50 pour revenir? demande Me Dorion.

— Oui.

M. Fernand Michaud, restaurateur de Sept-Îles, a vu Guay avec deux femmes et lui a dit que la plus jeune n'était pas la sienne, à son avis. Celle-là, il l'appelait Nicole.

M. Hervé Cyr a vu les Guay au

Château Frontenac, le matin de la tragédie. Après le départ de Mme Guay pour l'aéroport, il a reconduit l'accusé jusqu'à la rue St-Joseph. Guay lui a parlé d'acheter une auto parce qu'il attendait de l'argent.

— Il avait l'air normal? demande Me Lévesque.

— Oui, répond le témoin.

— Guay était-il un ami? Interroge Me Dorion.

— Un client.

Témoignage du fleuriste
M. Paul-Armand Castonguay, fleuriste, dit que Guay avait l'habitude d'envoyer des fleurs à sa femme, à l'anniversaire de sa naissance, de son mariage, à la fête des Mères.

— Après l'accident?

— Il m'a appelé le samedi pour une croix de 4 à 5 pieds de hauteur, livraison le dimanche. En même temps, il a commandé une couronne pour sa fille. Je ne peux dire s'il a envoyé des fleurs à sa femme en 1949, à Pâques peut-être.

— A-t-il envoyé des fleurs à Mme Marie-Ange Robitaille? demande Me Dorion.

— Oui, j'en ai livré moi-même deux fois à ce nom.

— Vous ne pouvez jurer que Guay a envoyé des fleurs à sa femme en 1949? demande le juge en chef.

— Non.

M. François Pouliot, de la maison de pompes funèbres Sylvio Marceau, témoin que Guay a payé \$850 pour les arrangements concernant sa femme. Il s'est informé si les C.P. Airlines ne paieraient pas tous ces frais parce qu'il les trouvait élevés.

Mme Lucien Marion a été engagée chez Guay pour faire le ménage quand le bijoutier demeurait rue St-Sauveur.

A propos d'un paquet
M. Hilaire Lavoie, chauffeur de taxi, reconnaît Généreux Ruess, qui fait une courte apparition, et déclare qu'il l'a conduit le matin du 30 septembre à 9 h. 10 avec une vieille dame de son domicile, 108, rue St-François à 49, rue Mgr Gauvreau, chez Mme Pitre. Il y avait un paquet dans son taxi et il l'a remis à Mme Pitre.

— Quelle sorte de paquet? demande Me Dorion.

— Je ne puis le définir exactement, un paquet assez gros.

— N'avez-vous pas dit à la police que le paquet vous avait paru être un 40 onces?

— Je ne suis pas capable de le définir.

— Je vous mets en garde, reprend Me Dorion. Voulez-vous regarder les détectives Guilmette et Pettigrew et dire si le 30 septembre 1949, vous n'avez pas dit à ces messieurs que le paquet en question vous paraissait être un 40 onces?

— Oui, j'ai dit ça.

— Pourquoi avez-vous insinué tout-à-l'heure que c'était un gros paquet? Est-ce la police ou messieurs les jurés que vous avez voulu tromper?

— Je n'ai voulu tromper personne.

Le témoin dit que le voyage en question a été fait le 9 ou le 10. Il croit que c'est le 9 parce qu'il faisait beau, mais n'est pas très sûr.

— Pourquoi pas dire toute la vérité?

— Je vous avais dit que je savais pas si c'était le 9 ou le 10.

La fin samedi ou lundi?
A 4 h. 15, la défense annonce qu'elle n'a que trois témoins à interroger mais qu'ils sont absents. On les entend demain matin. Il est décidé qu'immédiatement après ces témoignages, la cour s'ajournera à samedi matin, 11 heures, pour la plaidoirie de Me Gérard Lévesque, au nom de la défense.

Il est peu probable que le verdict puisse être rendu avant lundi mais si les plaidoiries et la charge du juge ne sont pas longues, il est possible que tout soit fini samedi soir. On en doute beaucoup.

Neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph, vendredi le 10

La neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph à l'Oratoire commencera cette année le vendredi, 10 mars, pour se terminer le samedi, 18 mars au soir. Comme d'habitude, il y aura une messe à 11 heures et une messe à 8 heures. La messe à 11 heures sera célébrée par M. le chanoine Vachon, et la messe à 8 heures par M. le chanoine Drouin. Les messes seront suivies d'un repas. La neuvaine sera terminée le samedi, 18 mars, à 11 heures, par une messe célébrée par M. le chanoine Vachon.

Programme de la neuvaine
Voici le programme détaillé de la neuvaine: tous les matins, à 8 heures et à 11 heures, messe pontificale et prédication par M. l'abbé Georges Poiters, prêtre du diocèse de Québec. Plusieurs évêques du pays et de l'étranger officieront à ces messes pontificales de la neuvaine.

Tous les jours de la neuvaine, également, dans l'après-midi: cérémonie spéciale pour les malades à 2 heures; office solennel de la neuvaine perpétuelle, recommandation des intentions, prière à saint Joseph, prédication et bénédiction du T. S. Sacrement suivie de la vénération de la relique de saint Joseph, à 3 heures. A 4 heures et demie, messe officieuse pour les pèlerins de langue anglaise.

Tous les soirs de la neuvaine, à 8 heures et quart, M. le chanoine Thellier de Poncheville, de Paris, donnera la prédication, ainsi qu'à 3 heures de l'après-midi. A l'office pour les pèlerins anglais de 4 heures et quart, c'est M. le chanoine Frank Cornish qui a été chargé de la prédication. M. Cornish est curé de Keesville, N.Y.

Programme de la fête
Voici maintenant le programme

de la fête de saint Joseph, les 19 et 20 mars: Dans la nuit du 18 au 19, à 10 heures p.m., à minuit, prières et chants, les pèlerins auront à leur disposition une quarantaine de confesseurs. A minuit, S. E. Mgr Arthur Drouin, de St-Hyacinthe, célébrera la messe, suivie elle-même, toutes les demi-heures d'autres messes jusqu'à la messe pontificale de 11 heures du matin, le 19. Distribution sans interruption de la communion au cours de la nuit. (Les prêtres désireux de célébrer la sainte messe ou entendre les confessions à l'Oratoire dimanche ou lundi n'ont qu'à s'adresser au R. P. R. Vincelle, à AT. 1151).

Journée du 19
La messe pontificale, le 19, sera célébrée par S. E. Mgr Alexandre Vachon, d'Ottawa, et S. E. Mgr Drouin donnera le sermon. A 2 heures, cérémonie des malades. A 3 heures, panégirique de saint Joseph par M. le chanoine Vachon; à 4 heures et demie, office en langue anglaise. A 8 heures et quart, le soir, heure de prière et prédication par M. le chanoine Vachon.

Le 20
Lundi, 20 mars, à 10 heures, messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Joseph Conrad Chaumont, de St-Jovite, et S. E. Mgr Drouin donnera le sermon. A 2 heures, messe pontificale de circonstance. Un prêtre de Saint-Sulpice donnera le sermon à l'office de 3 heures. Les RR. PP. Jésuites du collège Brébeuf, selon la tradition, dirigeront la cérémonie de clôture le soir, à 8 heures et quart. Le R. P. Joseph-Marie d'Anjou, S.J., sera le prédicateur à cette cérémonie.

Les pêcheurs suédois réclament des escortes pour se protéger

STOCKHOLM. — (A.P.) — Des pêcheurs et des journalistes ont demandé, aujourd'hui, des escortes navales au bénéfice des navires de pêche suédois afin de les empêcher de tomber aux mains des autorités russes.

Le ministre des Affaires extérieures, Oesten Unden, a déclaré devant une délégation de pêcheurs que le gouvernement est "très sérieusement" les récentes captures de navires de pêche et l'extension apparente des réclamations territoriales de la Russie soviétique en-deça de la limite de 12 milles dans l'étrou de mer Baltique.

Ceci reflète le changement de l'opinion publique survenu en Suède à l'égard de l'Union soviétique depuis la période 1945-46 et d'après-guerre, quand la Suède accorda un crédit de 1,000,000,000 couronnes (environ \$200,000,000) à la Russie.

Le gouvernement subit une pression au sein même du pays l'incitant à oublier sa politique traditionnelle de neutralité en faveur d'une coopération militaire avec deux de ses voisins, membres du pacte nord-Atlantique, la Norvège et le Danemark.

Cette proposition a été rejetée à plusieurs reprises par des porte-parole du cabinet, pour revenir en vedette avec plus de persistance. Les demandes se rapportant principalement à une coopération militaire limitée, sans engagement politique entre les trois pays. Ceci, en effet, équivalait partiellement à la reprise du projet de défense conjointe des états scandinaves, qui a été exposé le printemps dernier.

Officiellement, l'attitude de la Scandinavie envers la Russie est une de stricte politesse. Officieusement, elle est moins sympathique.

Elof Hallstrom, chef d'une organisation de pêcheurs, a mis l'Union au courant des saisies d'embarcations.

Les capitaines de deux chalutiers, le Marion et le Larex, ont déclaré, hier, aux reporters que leurs navires avaient été abordés par les membres d'équipage d'un ba-layeur de mines soviétique, 30 milles au large de la Prusse. Et ils auraient été forcés à la pointe du revolver de se diriger dans le port de Neukuhren. On les aurait détenus pendant dix semaines pour les questionner et puis sur leurs présumées activités d'espionnage.

Un des deux capitaines, Ernst Persson, du Marion, rapporte avoir vu six navires suédois, un navire allemand de la zone britannique et

un autre navire suédois détenus dans le même port.

Le ministre des Affaires extérieures déclare qu'il est à faire enquête sur la disposition de deux autres navires suédois qui auraient été saisis par les Russes.

Un porte-parole de ce ministère a déclaré: "Il est remarquable, en effet, je devrais dire choquant", de voir que le Marion et le Larex aient été abordés à 30 milles de la rive, s'il faut en croire le rapport.

L'intérêt public et les taxes

"Une taxe qui fait un tort véritable à la majorité du peuple n'est pas une taxe juste", soulignait mercredi soir M. Kenneth W. Taylor, C.B.E., sous-ministre adjoint des Finances et président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

M. Taylor parlait alors à l'Hotel Queen's, à l'issue d'un dîner de la division de Montréal de "Canadian Credit Institute". Il avait intitulé sa causerie: "L'administration de la politique financière fédérale".

Certaines personnes réclament à l'heure actuelle l'abolition de l'impôt sur le revenu et son remplacement par une taxe de vente élevée.

M. Taylor ne croit pas qu'on servirait ainsi l'intérêt du peuple. Car ceux qui ont un revenu qui n'est pas élevé seraient alors obligés, en payant cette taxe de vente élevée, de donner au gouvernement beaucoup plus d'argent qu'ils ne lui en donnent actuellement.

Parlant de l'administration financière du pays, M. Taylor a rappelé qu'en finance publique, contrairement à ce qui se fait en finance privée, on essaie de prévoir les dépenses avant de prévoir les revenus et que 145,000 personnes travaillent pour le gouvernement fédéral, dont 5,780 au ministère des Finances.

Il a dit aussi que la Banque du Canada, le Bureau de contrôle du change étranger, le Bureau des tarifs, l'Hotel de la Monnaie, la Surintendance des assurances et la Commission des prix sont tous des services qui relèvent du ministère des Finances.

Et M. Taylor a rappelé que les revenus et dépenses du gouvernement fédéral s'élèvent présentement à près de trois milliards de dollars par année.

donnons-leur un monde meilleur...

Pie XII — Extrait de la lettre encyclique "Quemadmodum" 6 janvier 1946

"Nous croyons de Notre devoir de vous adresser cet appel et de vous exhorter paternellement à prendre tout particulièrement à coeur la cause très grave des enfants dans la misère et à ne rien omettre qui puisse contribuer à adoucir et à améliorer leur situation."

Donnons généreusement aux 38 oeuvres de la

DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

objectif:

\$1,150,000

LE COURRIER DE Claudette

De l'utilité d'attendre au lendemain quand on sent le besoin de faire des reproches à son mari

Q. — Il y a deux ans, mon mari a décidé de se construire. Il fit des calculs et m'a dit que nous devions économiser \$10 par semaine pendant deux ans afin d'acheter une maison. C'est ce que j'ai fait, mais avec de grands sacrifices, car nous avons trois enfants et mon mari ne gagne que \$40 par semaine. Il me restait donc \$30 pour le loyer, le manger et les vêtements et les autres dépenses dont les diners de mon mari et ses billets de tramways. Nous sommes maintenant dans notre maison, mais c'est toujours la même chose. Mon mari a bien reçu \$5 d'augmentation de salaire, mais nous devons verser tous les mois pour notre maison la même somme que nous avions à donner pour le loyer plus \$20. Le vingt dollars d'augmentation, on ne le voit pas plus que lorsqu'il ne le recevait pas. On ne réussira jamais. Mon plus vieux a douze ans et il doit vendre des journaux après la classe pour s'acheter du linge et se payer quelques petites friandises avec ses petits camarades. Si c'était à recommencer, je préférerais rester à louer. Je l'ai dit à mon mari et il n'a pas répondu. Il a pleuré. Depuis ce temps-là, ce n'est plus comme avant dans la maison. Je ne sais pas si j'ai bien fait de lui dire ça.

Mme Olivette

R. — Votre courage est admirable, madame, votre santé doit l'être aussi, seulement, il semble que vos préoccupations et sans doute votre travail domestique sont la cause de ce qui arrive. Vous avez sans doute parlé à votre mari, un soir qu'il était fatigué et comme vous l'avez — vous aussi, vous avez dû employer une intonation qui lui a fait croire que vous lui adressiez des reproches. "Il a pleuré" écrivez-vous. Ce n'est pas souvent qu'on voit pleurer un homme. Avouons que, nous les femmes, nous "avons la larme à l'oeil" beaucoup plus facilement que les hommes. Ce n'est pas qu'il est découragé, mais que vous lui avez souligné votre manque de confiance.

Si tout le monde savait économiser comme vous l'avez fait jusqu'ici, il y aurait beaucoup plus de petits propriétaires dans notre province, mais d'un autre côté, si, à la dernière minute, ou à quelques mois ou une couple d'années du succès, toutes les femmes avaient fait comme vous, bon nombre d'hommes se seraient découragés.

Il vous faut analyser froidement votre situation. D'abord, vous devez être plus heureuse d'habiter votre maison neuve que votre ancien logis, puis — ce que votre mari sait — les sommes versées ne vont pas dans d'autres poches, mais dans les vôtres, de plus en plus, chaque mois, votre maison vous appartient, bien à vous. Vos enfants doivent être plus heureux, ils doivent avoir plus d'espace et de solitude pour faire leurs devoirs le soir. Songez à ce que vaut ce supplément de confort, puis surtout le fait de vous avoir chez vous.

Ce n'est pas le temps de vous demander si vous avez bien fait de signaler à votre mari que vous préférerez être encore à louer, puisque c'est déjà dit. On est l'esclave des paroles qui sont dites comme on est maître de celles que l'on n'a pas prononcées.

Dans le ménage, il n'y a rien comme la franchise pour rétablir les choses, mais il faut aussi de la diplomatie qui n'est pas, elle non plus, étrangère de la franchise. Dites simplement à votre mari que vous avez parlé sur le coût du moment, que la journée avait été plus difficile, que vous étiez fatiguée et que ça ne vous avait pas échappé cette parole là puisque vous n'y croyez pas du tout, que c'était tout simplement une parole en l'air que vous regrettez.

Soulignez aussi que cette fatigue, ce n'est pas dans votre maison neuve que vous l'avez éprouvée, bien au contraire, que le travail est plus facile et plus agréable à faire que dans votre ancien logis, que ce sont sans doute des larmes ou des larmes que vous avez versées précédemment dans l'ancien logis, qui sont la cause de tout cela et terminez en ajoutant: "C'est bien la preuve qu'on avait besoin d'une maison bien à nous."

Pour vous personnellement, songez que vous êtes mariée, mère de famille — ce qui n'est pas donné à tout le monde, même à des épouses — et que vous connaissez les joies du foyer quand il y a tellement de démoiselles aujourd'hui plus jeunes, qui ont sacrifié leur avenir pour prendre soin de leurs parents ou encore qui ont éprouvé des peines de cœur et vous voyez que votre situation, si elle était connue réellement comme elle est, par plusieurs de vos amis, serait celle que bon nombre de filles ou même de femmes mariées, voudraient échanger contre celle qu'elles ont présentement.

Vous n'avez eu qu'une légère faiblesse dans les sacrifices que vous vous imposez depuis longtemps, une pierre mal ajustée dans l'édifice de votre foyer. Cimentez cette pierre avec une petite confession bien sincère et surtout ne pleurez pas. On dit que les hommes n'aiment pas les larmes même si parfois ils se laissent attendrir par elles.

Avant de prononcer des paroles comme vous avez dites à votre mari, il est bon d'attendre au lendemain, il n'y a rien comme une bonne nuit — même pas trop bonne — pour effacer bien des choses. J'imagine que si vous aviez attendu au lendemain pour faire cette remarque à votre mari, vous n'auriez rien dit. Consolons-nous en songeant que cela ne m'aurait pas valu votre lettre et sa réponse que je voudrais être utile à plusieurs de nos lecteurs.

Vous voyez, il y a toujours des compensations.

Q. — Depuis quelques semaines, lorsque je ferme les paupières, je vois comme des taches noires qui se déplacent à mesure que je remue l'oeil. Croyez-vous que ce soit de la fatigue et que simplement de l'acide borique suffira à apporter un soulagement?

Une sténographe

R. — Il ne saurait, ici, être question de consultation médicale. Voyez un oculiste ou un optométriste. Comme il est difficile de rendre visite à son médecin tous les six mois ou tout au moins une fois l'an, profitez de votre prochain visite à ses bureaux pour lui parler du malaise que vous ressentez.

Q. — Depuis l'automne dernier, nous avons un poulailler. Au cours de l'hiver, nous avons eu assez d'œufs pour les besoins de la famille. Nous désirons augmenter le nombre de nos volailles et mon mari suggère d'acheter des poussins d'un jour. Puisque nous habitons la campagne, je crois qu'il vaut mieux faire couvrir nos poules afin d'avoir la joie de voir éclore les poussins. Croyez-vous qu'il soit possible, même sans expérience, de réussir?

Mme Edouard G.

L'Abord à Plouffe

R. — Si vous ne désirez qu'augmenter votre troupeau de dix ou douze sujets, le travail peut se faire très économiquement à la maison, sans même acheter une cou-

veuse mécanique. La joie de voir éclore les poussins comme vous dites est bien légitime, mais si votre mari désire augmenter le nombre de ses poules dans le but de vendre des œufs (vous dites en avoir eu assez au cours de l'hiver), il vaut mieux acheter des "poussins tout faits" qui vous arriveront par le train dans des boîtes de carton fort.

Le ministère fédéral de l'Agriculture vous donnera la liste de leurs livraisons et déclarations. Demandez cette liste à votre agent de l'agriculture, revoyez-la à l'adresse indiquée. Ecrivez simplement: Ministère de l'Agriculture, Ferme expérimentale, Ottawa. Avez soin d'indiquer sur l'enveloppe, le mot "aviculture".

Q. — Mon mari est très soigné de sa personne. Une nuit, après qu'il se soit endormi, j'ai remarqué qu'il avait une tache de sang sur son front. C'est une tache de sang, c'est un excellent exercice mémoire, à moins que vous ne désirez pratiquer la sténographie.

A Mme L.G. — Nous ne faisons pas de graphologie. Sorry!

Q. — Ma mère habite avec nous et elle cherche toujours à vouloir aider aux travaux du ménage, ce qui cause des frictions dans notre foyer. Je ne sais si je dois lui suggérer d'aller habiter dans une institution, elle a assez d'argent pour se payer une bonne chambre, trois bons repas par jour et vivre heureuse. Que dois-je faire?

J. D., rue Wolfe

R. — Est-ce la mère de madame ou celle de monsieur? De toutes façons, vous ne donnez pas assez de détails. Souvenez-vous cependant que pour faire le bonheur de sa mère, il ne faut pas qu'un lit et un bon plat et un peu d'argent. Mettez-vous à sa place et demandez-vous ce que vous aimiez que fasse votre fils ou votre fille.

Q. — Afin de faire sourire un peu les lectrices du courrier, voici une histoire que me raconta une voisine. Son mari s'était acheté un complet de confection, elle avait à couper le bas du pantalon. Il s'agit d'un homme assez gros qui n'est pas grand. Elle s'acquitta d'une partie de son travail, après quoi il lui a été nécessaire de répondre au téléphone. Elle retourna à son travail et par erreur raccrocha la main de deux poches. Tête du mari...



Mme Roland Bock et Mme L. V. Randall, trésoriers du comité féminin des Concerts Symphoniques, prêtent leur concours à l'organisation du diner-musique offert gracieusement par la maison T. Eaton au bénéfice



de la Société des Concerts Symphoniques. Ce gala aura lieu le jeudi 16 mars, à 7 h. 45.

(Photo de Mme Bock, par Garcia)

Tag-day pour la Colonie de vacances du Sacré-Coeur

C'est le samedi, 1er avril, que la Colonie de Vacances du Sacré-Coeur, avec son tag-day annuel, fera appel à la générosité du public de Montréal.

Cette oeuvre, dont la présidente est Mme Micheline Baudry et l'administrateur, l'abbé Marcel Lafortune, a été fondée il y a dix ans, par un groupe de jeunes filles qui voulaient donner la santé et le bonheur à des enfants moins privilégiés. Chaque année, on amène une soixantaine de fillettes dans un camp des Laurentides où elles profitent pleinement de l'été. Les vacances terminées, durant toute l'année, la Colonie s'occupe de ses protégées, donnant des distractions saines et instructives aux enfants, dans un local spécialement aménagé et aidant leurs familles à se procurer vêtements et soins médicaux.

La Colonie de Vacances du Sacré-Coeur compte sur la générosité de tous pour lui permettre de continuer une oeuvre dont les bienfaits sont indispensables à tous ceux qui en profitent.

Une démonstration de cuisine bourgeoise sera donnée, le vendredi 10 mars à 7 h. 30 à l'Ecole d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est boul. St-Joseph.

Le menu de la St-Patrice qui y sera présentée permettra de préparer un buffet fort élégant et en peu de temps avec des mets d'un goût et d'une présentation raffinés. La décoration verte de la table donnera en plus, un effet spécial de distinction.

MENU

Punch à la menthe
Apéritif de veau
Salade Printanière
Cornets d'asperges
Sandwiches trefflés
Biscuits "fantaisie"
Gâteau St-Patrice
Glace émeraude
Crème aux amandes

de science. Si vous aviez une automobile, passeriez-vous deux ans sans la conduire au garage?

Q. — Comment enlever les odeurs qui se dégagent du téléphone?

XXX

R. — Époussetez votre téléphone avec un linge que vous aurez légèrement humecté avec un désinfectant ordinaire. Il se vend des liquides spéciaux pour ce travail. Demandez le conseil de votre pharmacien.

A Louise (St-Jérôme) — Nous ne donnons pas ici de paroles de chansons. Adressez-vous à un magasin de musique en feuilles ou achetez le disque, faites-le jouer et retenez les mots, c'est un excellent exercice mémoire, à moins que vous ne désirez pratiquer la sténographie.

R. — Oui, mais avec un instrument spécial que l'on entre dans la cravate, c'est une feuille de fibre comme les tailleurs utilisent pour leurs patrons. Si vous n'avez pas de feuille de fibre, vous pouvez en acheter dans n'importe quelle quincaillerie. L'article se vend tout prêt aux magasins de quatre sous.

Marthe de N.D.G. — Il y a dans votre quartier un grand nombre d'associations qui vous apportent beaucoup de distractions. Occupez-vous des oeuvres sociales. Il n'y a rien comme ça pour distraire et d'une pierre deux coups, rendre service aux autres. Si des débuts vous n'aimez pas cela, songez que nous sommes en Carême. Dans quelques semaines vous prendrez goût à soulager les malheureux. Vous ne sauriez croire comme le sourire d'un petit enfant comme celui d'un vieillard est une grande récompense. Il n'y a pas d'autres remèdes à vous conseiller puisque vous dites ne pas vouloir consulter un médecin. Vous avez bien tort, de ne pas vous confier à l'homme

Dans le Monde

Morand - Doucet

A 10 h., hier matin, en l'église Ste-Marguerite-Marie, M. le chanoine Drouin a béni le mariage de Mlle Marie-Pauline Doucet, fille de M. et de Mme Eugène Doucet, de Montréal, avec M. René Morand, fils de M. Xavier Morand, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Morand, de Paris, France.

De larges corbeilles de fleurs et de tulipes décoraient l'église tandis que de hauts chandeliers noués de boules de satin blanc et de feuillage marquaient les places des invités. Pendant la messe un programme de chant fut interprété par Mme Martha Lapointe et M. Louis Bourdon.

La mère de la mariée portait une robe longue en crêpe-faille bleu, un chapeau drapé garni de fleurs fraîches et des roses au corsage. Mme Louis-Philippe Bellisle avait une robe longue de style grec en crêpe vert écume de mer, un chapeau de même ton en tulle et orné de fleurs fraîches, une réticule piquée de roses Talisman.

A l'issue de la cérémonie religieuse il y eut une réception au Club St-Denis où les salons étaient décorés de fleurs et de tulipes. Les nouveaux époux prirent ensuite l'aviation pour New-York, d'où ils s'embarqueront sur l'île de France à destination de Paris, la Côte d'Azur et la Suisse.

Pour voyager Mme Morand avait un ensemble de lainage anglais, un chapeau de paille rose, une haute de fleurs fraîches, un manteau de vision et des accessoires assortis.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on mentionne le juge et Mme Thomas Tremblay, M. et Mme Geo. Léveillé, M. et Mme O.-J. Désautels, tous de Québec, Mlle Annette Fortier, de New-York.

Les Dimanches Poétiques

La direction des Dimanches Poétiques, recevant à l'issue de sa sixième et dernière matinée pour la saison 1949-1950, le 19 mars prochain, à cinq heures, au salon G, de l'hôtel Windsor, parmi les invités, mentionnons: MM. et Mmes Georges Landreau, Jules Massé, Jean Vallard, Yvonne Richer, Gerald Desmarais, Fernand Gratton, Charles Denhez, Robert Châtelet, César Guay, Lucien Thibault, Emile Bruchet, Guy Mauffette, Louis-Philippe Lussier, Mmes Hector Perrier, Alfred Paradis, Maurice St-Barthelemy, Jean-Louis Audet, Alfred Thibault, André S. de Groot, Barbara-Val, Camille Hone Hudson, Nicole Germain, Jovette Bernier, Jeanne Allard, Francis Brégent, Lucien Thibault, René des Rameaux, Mlle Rita Ridoux, Judith Jassin, Antoinette Giroux, Estelle Mauffette, Rina Lasnier, Marie Le Franc, Marcelle Barthe, Jeannette Broutelle, Huguette Proulx, Marie Tréault, Camille Bernard, Mlle Brunet Mercier-Gouin, Cora Sile-Lapage, M. René Chopin, Noël Lévesque, Alphonse Piquet, le Rév. Père Emile Legault, et Robert Llewellyn. Mlle Louise Beauchemin, présidente du comité de réception accueillera les invités.

Beau temps pour voyager. Ce sera peut-être pour des raisons d'affaires, mais vous vous amuseriez en plus.

Belle — 22 mars au 20 avr. — Terminez vos achats. Vous aurez peut-être le désir de rendre visite à vos beaux-parents — ou à ceux qui seront vos beaux-parents.

Faurau — 21 avr. au 21 mai — De nombreuses occasions se présenteront aujourd'hui. Soyez prêt à donner une réponse rapidement lorsqu'en viendra le temps. Faites des progrès.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Attachez une importance toute spéciale aux réunions avec les autres. Bien des nouvelles rencontres peuvent s'avérer profitables.

Cancer — 23 juin au 23 juil. — Obtenez un nouvel emploi ou même une promotion dans celui que vous avez actuellement. De toute façon, faites des progrès.

Libra — 21 juil. au 23 août — Belle journée de production pour le commerce. Concluez une entente importante. Faites-le de concert avec un événement mondain.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Journée exceptionnellement active. Vous pouvez améliorer votre position dans la vie. Obtenez ce que vous voulez.

Balanse — 23 sept. au 23 oct. — Belle journée pour le voyage pour vos idéaux personnels et pour toutes les questions qui vous tiennent à cœur. Soyez énergique.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Excellente journée de fin de semaine. Terminez vos affaires de bonne heure afin de pouvoir vous amuser dans la soirée.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Dirigez vos efforts vers une ambition personnelle et tout ce que vous désirez devrait se réaliser, présentement.

Capricorne — 23 déc. au 20 janv. — C'est une journée où tout peut se passer. Soyez prêt à affronter toutes les situations.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Le commerce est en faveur. Il importe de faire preuve de bonne volonté. Faites-vous un nouvel ami qui vous sera loyal.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe à crinoline en faille blanche avec jupe entièrement garnie de plissés en velours de soie et formant longue traine; son voile de tulle illusion était maintenu sous un béguin de velours blanc et elle tenait un livre d'heures recouvert d'oeillets bleus. Le Dr Louis-Philippe Bellisle était le témoin du marié, MM. André et Charles Doucet, frères de la mariée, Jean Doucet, cousin de la mariée, et Jacques Lussier, beau-frère de la mariée, plaçaient les invités.

Suprême aux pommes
3 petites pommes.
1 tasse tamisée de farine à tout ou et tasse et 2 cuillerées à table de farine à pâtisserie.
2 cuillerées à thé de poudre à pâte.
2 cuillerées à table de sucre.
1/2 cuillerée à thé de sel.
1 œuf.
2 cuillerées à table de gras fondu.

Peler et enlever le cœur des pommes. Les couper en deux verticalement. Mélanger et tamiser la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel. Battre l'œuf et le lait dans un bol. Ajouter les ingrédients tout à la fois, brasser juste assez pour mélanger. Ne pas trop mélanger. Ajouter le gras fondu. Placer la pâte dans six moules à muffins. Placer une moitié de pomme dans chaque moule. Mettre dans la cavité le sucre brun, saupoudrer légèrement d'épices moutonnées et une noisette de beurre. Cuire dans un four modérément chaud, 375°F., jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la pâte cuite, environ 30 à 40 minutes. Servir avec crème ou sauce à pouding. Quantités six portions.

Fève et fromage au gratin
1 tasse de fèves blanches
3 tasses d'eau bouillante
1/2 cuillerée à thé de sel
1 petite carotte
1 petit oignon
1/4 de piment vert (à volonté)
2 branches de céleri
3 cuillerées à table de gras
3 cuillerées à table de farine
2 tasses de lait
Sel et poivre au goût
3/4 de tasse de fromage râpé (Cheddar canadien)

Recouvrir les fèves d'eau et les faire tremper toute la nuit. Egoutter. Ajouter aux fèves les 3 tasses d'eau bouillante et le sel. Laisser mijoter jusqu'à ce qu'elles soient tendres, environ 1 1/2 à 2 heures. Egoutter. Couper la carotte l'oignon, le piment vert et le céleri en petits morceaux. Faire une sauce avec le gras, la farine, le lait, le sel, le poivre et le fromage. Disposer, en alternant les légumes et les fèves dans un plat au gratin. Couvrir avec la sauce au fromage et saupoudrer le dessus avec un mélange de chapelure et de fromage râpé. Faire cuire dans un four modéré, 350° F., jusqu'à ce que les légumes soient tendres, environ 30 minutes. Des restes de légumes cuits peuvent être utilisés; dans ce cas réduire la cuisson à 15 ou 20 minutes. Quantités: six portions.

Blé d'Inde et tomates en Escalope
1 1/2 tasse de blé d'Inde en con-
serves.
1 1/2 tasse tomates en conser-
ves.
1 cuillerée à thé de sel.
1/4 de cuillerée à thé de poivre.
1/2 tasse de chapelure.
2 cuillerées à table de beurre.

Disposer le blé d'Inde et les tomates dans un plat grésiné, les tomates et assaisonner avec la chapelure, le sel et le poivre. Recouvrir le dessus de chapelure, verser ensuite le beurre en noisettes. Cuire dans un four modérément chaud, 375° F., jusqu'à ce que la préparation soit chaude et la chapelure brune; environ 20 minutes. Quantités: six portions.

Francine Saint-Pierre, Adèle Bail-
lardon, MM. Marcel Fortin, Pierre
Beauvais, Claude Barwell, Jac-
ques Vincent, André LaMothe, Gé-
rald Saviole, Roger Thérberge et
Jean-Luc Poulin.

Bal annuel
Le sixième bal annuel des ser-
gents aura lieu aux casernes du
7th Duke of York's Royal Cana-
dian Hussards, chemin de la
Côte-des-Neiges, le samedi 18 mars,
sous le patronage du lieutenant-
général C. Foulkes, C.B., C.R.E.,
D.S.O., et de Mme Foulkes. Parmi
les autres invités d'honneur, on
remarque: le major-général R.-O.
G. Morton, C.B.E., G.O.C., et Mme
Morton.

Soirée dansante
A l'occasion de la mi-carême,
l'Association sportive Saint-Henri
donnera sa première soirée dansan-
te annuelle, le samedi 18 mars,
sous la présidence d'honneur de
l'hon. J.-H. Delsile et d'un groupe
de conseillers municipaux. Parmi
les organisateurs de cette fête mon-
daine, on mentionne: MM. Roger
Rattelle, Leslie Rutledge et Antonio
Mancini.

Vos tentures défraîchies serviront à confectionner des housses pour l'été

Nous songerons probablement à profiter de notre "grand ménage" du printemps pour remplacer nos tentures que le soleil a défraîchies, par d'autres plus neuves. Ces tentures peuvent servir encore si on a un peu d'imagination et si on est fermement décidé à réaliser des économies qu'il nous plaira, l'été qui vient, de profiter à la plage ou, pour les plus favorisées, à la mer.

Comme les tentures sont de grandes pièces, on les utilise ordinairement pour couvrir de grandes surfaces, comme la fabrication des housses qui serviront, au cours de l'été, à protéger les meubles du salon, lorsque nous fermerons la maison pour les mois de chaleur. Nous serons heureuses, à la rentrée d'automne, de n'avoir qu'à enlever et laver les housses, pour les déposer dans une boîte qui attendra le printemps suivant. Dès la rentrée, notre salon et certaines autres pièces de la maison, seront en parfait ordre et les retouches d'automne en seront d'autant plus facilitées.

Dès que vos tentures ont été enlevées, lavées et repassées, ne commencez pas à tailler immédiatement après les avoir placées sur un fauteuil afin de juger du coup d'oeil. Le coup d'oeil a son importance car même si l'on habite pas la maison au cours de l'été, on aura en mémoire l'état dans laquelle on l'a laissée. Bon nombre de femmes qui ne quittent pas leur demeure de la ville, transformant totalement leur salon avec les housses attrayantes et un nouvel aménagement du mobilier. Les dispositions nouvelles des fauteuils et des petites tables artistiques, de même que l'emplacement des cadres, changent du tout au tout l'aspect de la pièce. Il y a en même qui roulent leurs tapis et, après avoir "recoloré" les meubles de housses très gaies, placent sur le parquet des tapis moins coûteux, confectionnés avec des cordes qui offrent des couleurs vives s'harmonisant avec l'ensemble. Cela a l'avantage de ménager d'autant les tapis utilisés au cours de l'hiver, si on a soin de "leur faire passer l'été" chez le dégraisseur pour qu'ils soient prêts à servir à la rentrée d'automne, pour le coup du nettoyage consent à les entreposer pour juillet et août.

Le meilleur moyen de confectionner des housses est de prendre, d'abord, un patron avec du papier pas trop rigide, de soie, de préférence. On place le patron sur le dossier sur lequel on fait un pli là où dans le meuble rembourré, il y a des coutures. On répète ce stratagème pour le dos du meuble, puis pour le contour du dossier. Pour ce qui est des appuie-bras, on utilise le même procédé, avec le papier de soie en ayant soin de toujours le plier là où il y a des coutures. On procède de la même façon pour le dossier, la tête, puis on place chaque morceau, un à un, sur le meuble à couvrir afin de vérifier s'il n'y a pas d'erreur. On corrige ces dernières s'il y a lieu et l'on procède à tailler le matériel, c'est à dire les anciennes tentures. Ce qui est le plus important, c'est de tailler au moins un demi-pouce tout autour du patron de papier, cela afin de permettre de faire les coutures à la machine à coudre sans ratrapper la forme que l'on donne à la housse. Si on a pu la prévoyance de faire le patron au moins un pouce à l'extérieur du patron, la housse, une fois confectionnée, sera trop petite pour s'ajuster au fauteuil.

Après chaque opération, on taille le papier là où on l'a plié, puis on place chaque morceau, un à un, sur le meuble à couvrir afin de vérifier s'il n'y a pas d'erreur. On corrige ces dernières s'il y a lieu et l'on procède à tailler le matériel, c'est à dire les anciennes tentures. Ce qui est le plus important, c'est de tailler au moins un demi-pouce tout autour du patron de papier, cela afin de permettre de faire les coutures à la machine à coudre sans ratrapper la forme que l'on donne à la housse. Si on a pu la prévoyance de faire le patron au moins un pouce à l'extérieur du patron, la housse, une fois confectionnée, sera trop petite pour s'ajuster au fauteuil.

Noter que lorsqu'il s'agit de meubles qui présentent beaucoup de bois, il est bon de couvrir des petites pièces de même matériel à certains endroits afin de les boucler autour des pattes des chaises et des fauteuils ou encore de les taquer sous le siège, placez tous. Un dernier conseil. Avant de commencer à tailler, placez tous les patrons sur le matériel afin de bien disposer de façon à ce qu'ils entrent les uns dans les autres afin d'avoir le moins de retouches possible et d'économiser le plus de matériel.

Le patron du jour Imprudence impardonnable



Il faisait froid en cette matinée de mars et Mme Labbé trouvait que son poêle tirait mal. Et puis, elle était pressée, les enfants devaient partir pour l'école.

Mme Labbé avait pourtant entendu dire que rien n'est plus important que d'allumer le feu avec un liquide inflammable, mais elle ne pensa pas plus loin. Après tout, une fois n'est pas coutume et s'il fallait s'en tenir à ce que disent les gens qui n'ont rien d'autre à faire que parler ou écrire... Il y avait un petit bidon de pétrole que son mari conservait, cette huile lui servait à nettoyer ses outils.

Désastre!

Après avoir bien préparé son feu, papier, petit bois et bûchettes, Mme Labbé répandit généreusement le pétrole sur le foyer puis grattant une allumette, elle enflamma...

Malheureusement, elle tenait encore le bidon de pétrole à la main. Quelques gouttes avaient tombé, et valaient tombées sur son tablier. La flamme monta si haut qu'en un instant, le bidon de pétrole fut atteint, explosa et couvrit Mme Labbé de liquide enflammé.

La Ligue de Sécurité du Québec vous rappelle que rien n'est plus imprudent que d'allumer un feu avec du pétrole, de l'essence ou du naphte. Ces liquides extrêmement inflammables causent chaque année des accidents nombreux et toujours graves.

Si votre feu s'allume mal, prenez patience et aidez-le par des moyens moins violents. Le cha- ou de bois est inoffensif et ne risque pas de vous transformer en torche vivante.

Affaire de famille

L'aptitude est une affaire de famille pour ses membres. Les loisirs de chaque membre aident à créer cet esprit de collaboration qui permet à la famille de surmonter les difficultés domestiques.

Observez le jet

Les mauvaises fontaines à boire peuvent produire la maladie. Évitez le genre droit où l'eau de la baignoire retombe sur le jet. La fontaine à angle où l'eau ne tombe pas sur le jet et où les microbes de la bouche se perdent dans l'égoût, est beaucoup plus sûre.

DOULEURS ATROCES DUES À L'ARTHRITE, AUX RHUMATISMES

Vous pouvez obtenir un soulagement rapide avec DOLCIN... les comprimés faciles à prendre, soulagent rapidement, aussitôt qu'ils sont pris, les douleurs souffrantes d'arthrite, de rhumatisme ou de Sciatique. Ils ne sont pas dangereux. Achetez ce produit (indolfin) dans toutes les pharmacies. DOLCIN est vendu dans toutes les pharmacies au Canada. 100 comprimés, \$2.50 - 200 comprimés, \$5.00 - 500 comprimés, \$10.00. (Dolcine Limited, Toronto 10, Ontario).

Départ pour l'Europe

Le très rév. Père Lucien Pagé, c.s.v., supérieur général, quittera aujourd'hui le Manoir de Beaulieu, à Coteau du Lac, Co. de Soulanges, pour la visite annuelle de ses maisons en Europe. Il se rendra auprès du Saint-Père pour le rapport quinquennal de sa communauté. Durant son voyage il est accompagné de son secrétaire, le rév. Frère Hamel, c.s.v.

IL VOUS FAUT DES LECONS, MADAME!

POUR votre propre sécurité et celle des autres, apprenez à bien conduire. Suivez nos COURS... vous serez un as au volant! Leçons aux heures de trafic intense...

\$3.50 la leçon (5 leçons payées d'avance)
\$4.00 la leçon (Leçons payées à mesure)
\$5.00 la leçon (Élève pris à domicile et reconduit)

Autres cours de conduite
CAMIONS et MOTOCYCLETES

LAUZON DRIVING SCHOOL

4001, Berri Plateau 1122

House of Flowers
Nos arrangements excellent
toujours l'admiration
des connaisseurs
rue de la Montagne, près Sherbrooke
Téléphone plateaux 4444-5

Aidez La Croix Rouge
THÉ SALADA

Les stores
Guy Rochon
Prop.
1960, ave Logan
HO. 7371
vous assurent
meilleur service

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.

Léon Chancel



Une scène du film émouvant et captivant "Sands of Iwo Jima", dont la vedette est John Wayne, actuellement à l'affiche du théâtre Imperial.

DANS LA COUTISSE

Vingt-deux étudiants de l'Université du Vermont assisteront à la première canadienne de "La Folle de Chaillet", lundi soir au His Majesty's. "Nous espérons", écrit le professeur Sumner Willard, que cette expédition d'un groupe d'étudiants de l'Université du Vermont, sera la première d'une série organisée dans le but de faire connaître de plus près à nos étudiants la vue culturelle française de la grande métropole franco-canadienne..."

Harry Cohen vient d'être nommé gérant du bureau de la RKO de Montréal... On vient de soumettre aux censeurs une copie du film "The Outlaw", avec Jane Russell. On sait que l'on a repris certaines scènes de ce film afin de le rendre acceptable aux yeux de la Ligue de la Décence Américaine...

Roche et Aznavour et Jean Rafa sont en voie de faire connaître la géographie du Canada en France. En effet, on vient d'enregistrer la-bas "En revenant de Québec" et "Les Nuits de Montréal". Ils enverront bientôt leur chanson sur "Trois-Rivières". Roche et Aznavour doivent débiter à Québec lundi soir... André, Yvette Giraud, André Myr et Myroska ne pouvaient applaudir assez fort le spectacle du Faisan Doré, mercredi soir... Al Bernie, un des meilleurs comiques de cabaret américain, débitera lundi soir au Carrousel. Al Bernie avait inauguré l'El Morocco... Johnny Howard vient de signer un contrat pour jouer au Tio Toc... La direction du Carrousel songe à engager Myron Cohen.

Les répétitions du "Marcheur" marchent sur des roulettes... Jack Horn a inauguré hier soir le lounge de son restaurant du boulevard St-Laurent... Adrien Adrius débitera au Café de l'Est lundi soir... Au cas où cela pourrait vous intéresser, Bob Hope reçoit \$71,000 par semaine au théâtre Paramount à New-York...

La direction des Folies Bergère a annoncé qu'elle ouvrirait son cabaret le 16 mars prochain. Rien n'a été épargné pour en faire un des plus luxueux de la métropole. Les producteurs Don Arden, qui régent et préparent la chorégraphie du Lido à Paris, feront celle des Folies Bergère. Pierre Cartier, un formidable prestidigitateur, sera la vedette du premier spectacle. Le chœur comprendra huit danseuses et les costumes seront à ce qu'on dit, les plus attrayants, jamais portés par un ensemble à Montréal...

Claude Plière qui terminera son engagement au Faisan Doré dimanche soir, débitera à la Ceinture Fléchée lundi soir... Le spectacle-bénéfice en faveur des sinistrés du quartier chinois a obtenu un superbe succès hier soir au Tio Toc... Le Cinéma de Paris ouvrira ses portes demain... On songe à organiser un grand bal pour lancer le film de Walt Disney "Cinderella"... Frank et Sandra Gallagher obtiennent tellement de succès au Normandie Roof que la direction a décidé de prolonger leur engagement d'une semaine...

Frankie Laine arrivera à Montréal demain matin pour ses concerts au Colisée... "German Year Zero", film de Rossellini, prendra l'affiche du System samedi...

Roland COTE

Les comédiens de Prospero présentent "Sylvie et le Fantôme", d'Alfred Adam

"Sylvie et le Fantôme", du comédien Alfred Adam, est une pièce curieuse. Jouée pour la première fois à Paris, en mai 1947, elle a été reprise, quarante-deux, durant l'occupation allemande, elle connut un grand succès.

Etait-ce précisément à cause de ce caractère d'indécision qui flotte autour de la pièce? Après la lecture qui, après tout, est généralement agréable, on se demandait si l'auteur a voulu écrire une poésie dramatique ou une comédie légère. Adam semble incertain lui-même et oscille sans cesse d'un pôle à l'autre, ce qui occasionne certaines longueurs, de même que des passages exquels, tout empreints d'une mélancolie douce et résignée; particulièrement dans les scènes où la petite Sylvie fait aux fantômes des confidences touchantes et ingénues. La pièce n'est cependant pas que poésie: Adam sait ménager fort adroitement les situations d'un comique réel. L'apparition inopinée, par exemple, du véritable fantôme, à travers une porte depuis longtemps murée, suscite, au sein d'un petit "caucus" de faux spectres, des réactions fort amusantes.

Bien jouée, "Sylvie et le Fantôme" sera pour tous un spectacle reposant, mesuré, qui plaira certainement. Elle sera présentée le 11 mars à l'Auditorium St-Laurent.

Les "Jeunes Comédiens de Prospero" qui présentent la pièce sous les auspices des philosophes du Collège de St-Laurent, se sont déjà fait la main avec la "Dame de l'Aube" de Casona, pièce également très difficile, mais d'un tout autre genre. Sous l'expertise direction du père St-Aubin, qui s'y connaît dans cette sorte de théâtre, ils s'en sont tirés avec un rare bonheur.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES
AUDITORIUM DU PLATEAU
MARDI-MERCREDI, 14-15 mars, à 8.30 p.m.
chef d'orchestre **DESIRE DEFAUW**
soliste **WILLIAM PRIMROSE** altiste
PRIX DES BILLETS: \$3.50 \$3.00 \$2.50 \$2.00
Billets en vente aux bureaux de la Société jusqu'à 5.00 p.m. et au guichet du Plateau à 7.45 p.m.
1476 OUEST, RUE SHERBROOKE — WI. 7186

7ième EXPOSITION ANNUELLE DES SPORTSMEN DE MONTRÉAL

Kiosques de chasse et de pêche; représentations de la vie sportive au grand air.

ENDROIT: Manège du 17ième régiment des Hussards chemin de la Côte des Neiges.

DATE: Du 4 au 12 mars.

ENTREE: Adultes \$1.00 — Enfants 50¢

INFORMATION, WI. 5100

STATIONNEMENT GRATUIT

Frankie Laine à Montréal samedi

Frankie Laine, le chanteur bien connu, célèbre notamment pour ses nombreux disques à succès, sera au Colisée rue Guy, le samedi 11 mars et il y donnera deux concerts et danse, tout d'abord à 2 h. p.m., puis à 9 h. p.m.

Frankie Paul Lovvichio est né de parents d'origine italienne à Chicago, le 30 mars, 1913. Sa famille était de classe moyenne. Or, le 15 mars 1949, Frankie dans son rapport à l'impôt sur le revenu, déclarait avoir eu un revenu de quelque \$300,000, au cours de l'année 1948. En trente-cinq ans, il s'était donc passé bien des choses. Frankie faisait partie d'une famille de sept enfants et ne pouvait s'attendre à poursuivre des études musicales prolongées. Aussi, il se contenta de se mêler à des musiciens qui l'encourageaient. Le dimanche, il chantait à l'église et, par la suite, on l'invita à chanter à des soirées de jazz un peu partout.

Petit à petit, il fit des progrès. Il travailla avec acharnement à perfectionner son style et, puis, tout à coup, il constata, probablement à son grand étonnement, qu'il était devenu une vedette, que ses disques s'enlevaient, que les offres alléchantes se succédaient sans arrêt les unes aux autres. Frankie Laine est particulièrement renommé pour ses disques "That Lucky Old Sun", "Mule Train" et maintenant le très populaire "Cry of the Wild Goose".

Paris visite Pinewood

Paul Rabiger, maquilleur aux Studios de Pinewood, est né à Paris et depuis qu'il travaille pour l'industrie du cinéma, il a toujours été assez chanceux pour trouver au moins une personne parlant français.

Sarah Churchill parlait chaque jour avec Paul pendant qu'elle jouait dans "All Over the Town". Quatre artistes français, Anouk, Jacques Hervas, Ivan Desny et Nadia Gray, ont longtemps causé en français avec Paul alors qu'ils jouaient dans "Golden Salamander", "Madeleine" et "The Spider and the Fly".

Maintenant, Paul s'estime chanceux de travailler au film "So Long at the Fair". Non seulement l'acteur Marcel Pagnol et la conseillère technique Mireille Apostol sont tous deux bilingues, mais le film, mettant en vedette Jean Simmons, Dick Bogarde, se déroule dans le Paris de 1889.

Paul, ex-officier de la marine marchande et ancien fabricant de chapeaux pour dames, est maintenant naturalisé et n'a pas été à Paris depuis 1939.

"Mais, dit-il, je ne m'en fais pas, car Paris continue de venir à moi sur les plateaux de Pinewood".

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S — "Samson and Delilah", 10.00, 12.15, 2.30, 4.40, 7.05, 9.25.
PALACE — "My Foolish Heart", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CAPITOL — "Twelve O'Clock High", 9.45, 12.05, 2.25, 4.45, 7.05, 9.25.
PRINCE — "Montana", 10.40, 1.00, 3.15, 5.35, 7.50, 10.05.
IMPERIAL — "Belle of Old Mexico", 10.30, 1.45, 5.00, 8.15, "Sands of Iwo Jima", 11.50, 3.05, 6.15, 9.30.
ORPHEUM — "Wing and a Prayer", 10.10, 1.30, 4.50, 8.10, "Immortal Sergeant", 12.00, 3.15, 6.35, 9.55.
ELECTRA — "Le Défilé de la Mort", 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
SAINT-DENIS — "Séraphin", 1.01, 3.40, 6.38, 9.26.
SEVILLE — "Art of Murder", 11.40, 2.40, 5.45, 9.04, "Ziegfeld Follies", 10.10, 1.18, 4.26, 7.34, 10.42.

LE RIDEAU VERT présente CE SOIR ET JUSQU'À DIMANCHE NEIGES

★ Antoinette GIROUX
★ Yvette BRIND'AMOUR
★ Roger GARCEAU
★ Michèle TISSEYRE

Théâtre des Compagnons
BILLETS: AM. 7739

A L'AFFICHE

FREDRIC MARCH
EDMOND O'BRIEN
FLORENCE ELDRIDGE
GERALDINE BROOKS

'AN ACT OF MURDER'

En attraction supplémentaire "ZIEGFELD FOLLIES" en technicolor

SEVILLE

EN PERSONNE "MR. RHYTHM"

Frankie LAINE

COLISEUM

DEMAIN SOIR

COPIET ET DANSE

2 représentations — 2

M. Maxwell Wray continuera à rendre son verdict en public

"Les critiques des spectacles présentés au Festival Régional seront données comme à l'ordinaire, c'est-à-dire en présence du public", a déclaré hier soir, le R.P. Emile Legault, le président du Festival.

A la suite de l'incident de mercredi soir au théâtre des Compagnons, alors que quelques membres de l'auditoire ont hué M. Maxwell Wray, juge du festival, pour la façon dont il rendait son verdict, la direction du Festival avait songé à demander à M. Wray de rendre son verdict à huis-clos.

Après de nombreuses discussions hier, M. Wray et la direction ont décidé de continuer à rendre en public ses jugements.

On sait que mercredi soir M. Wray a menacé d'abandonner son poste de juge.

Le R.P. Legault au cours des discussions a laissé entendre que l'année prochaine il demandera que le juge se contente de louer en public le spectacle et de faire les critiques à huis-clos.

Dernières chances de voir Andrex

Ce soir, demain soir, dimanche en matinée et en soirée sont les quatre dernières chances de venir voir et entendre en personne le sensationnel chanteur fantaisiste et comédien ANDREX, sur la scène du théâtre His Majesty's. Ce sont là vos quatre dernières chances de venir applaudir ANDREX dans ses décapitantes compositions: celles de Bébert, d'Antonio, du Pêcheur, du Vendeur de Bananes, d'Ernest et de plusieurs autres d'une drôlerie inconcevable. Également, vous assisterez au numéro sensationnel de la voyante Myroska, vous entendrez le spirituel et dynamique chansonnier André Myr, la voix chaude et prenante d'Yvette Giraud. Vous serez émerveillés par les prouesses et l'habileté de Jim Cuny, le jongleur, et des Bonatis, comédiens, acrobates et des Sebastos, danseurs apaches.

Ce sont définitivement vos quatre dernières chances de voir ce splendide spectacle d'une durée de deux heures et demi, sur la scène du théâtre His Majesty's, ce soir, demain soir, dimanche après-midi et dimanche soir. Andrex et les artistes qui l'accompagnent seront ensuite présentés à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Victoriaville avant leur départ pour la France.

Le retour du sensationnel danseur espagnol
JOSE TORRES
le danseur le plus spectaculaire que l'on puisse voir sur une scène aujourd'hui
JEU, et VEND. 16 et 17 MARS
HIS MAJESTY'S
Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00, \$5.50, \$6.00, \$6.50, \$7.00, \$7.50, \$8.00, \$8.50, \$9.00, \$9.50, \$10.00, \$10.50, \$11.00, \$11.50, \$12.00, \$12.50, \$13.00, \$13.50, \$14.00, \$14.50, \$15.00, \$15.50, \$16.00, \$16.50, \$17.00, \$17.50, \$18.00, \$18.50, \$19.00, \$19.50, \$20.00, \$20.50, \$21.00, \$21.50, \$22.00, \$22.50, \$23.00, \$23.50, \$24.00, \$24.50, \$25.00, \$25.50, \$26.00, \$26.50, \$27.00, \$27.50, \$28.00, \$28.50, \$29.00, \$29.50, \$30.00, \$30.50, \$31.00, \$31.50, \$32.00, \$32.50, \$33.00, \$33.50, \$34.00, \$34.50, \$35.00, \$35.50, \$36.00, \$36.50, \$37.00, \$37.50, \$38.00, \$38.50, \$39.00, \$39.50, \$40.00, \$40.50, \$41.00, \$41.50, \$42.00, \$42.50, \$43.00, \$43.50, \$44.00, \$44.50, \$45.00, \$45.50, \$46.00, \$46.50, \$47.00, \$47.50, \$48.00, \$48.50, \$49.00, \$49.50, \$50.00, \$50.50, \$51.00, \$51.50, \$52.00, \$52.50, \$53.00, \$53.50, \$54.00, \$54.50, \$55.00, \$55.50, \$56.00, \$56.50, \$57.00, \$57.50, \$58.00, \$58.50, \$59.00, \$59.50, \$60.00, \$60.50, \$61.00, \$61.50, \$62.00, \$62.50, \$63.00, \$63.50, \$64.00, \$64.50, \$65.00, \$65.50, \$66.00, \$66.50, \$67.00, \$67.50, \$68.00, \$68.50, \$69.00, \$69.50, \$70.00, \$70.50, \$71.00, \$71.50, \$72.00, \$72.50, \$73.00, \$73.50, \$74.00, \$74.50, \$75.00, \$75.50, \$76.00, \$76.50, \$77.00, \$77.50, \$78.00, \$78.50, \$79.00, \$79.50, \$80.00, \$80.50, \$81.00, \$81.50, \$82.00, \$82.50, \$83.00, \$83.50, \$84.00, \$84.50, \$85.00, \$85.50, \$86.00, \$86.50, \$87.00, \$87.50, \$88.00, \$88.50, \$89.00, \$89.50, \$90.00, \$90.50, \$91.00, \$91.50, \$92.00, \$92.50, \$93.00, \$93.50, \$94.00, \$94.50, \$95.00, \$95.50, \$96.00, \$96.50, \$97.00, \$97.50, \$98.00, \$98.50, \$99.00, \$99.50, \$100.00, \$100.50, \$101.00, \$101.50, \$102.00, \$102.50, \$103.00, \$103.50, \$104.00, \$104.50, \$105.00, \$105.50, \$106.00, \$106.50, \$107.00, \$107.50, \$108.00, \$108.50, \$109.00, \$109.50, \$110.00, \$110.50, \$111.00, \$111.50, \$112.00, \$112.50, \$113.00, \$113.50, \$114.00, \$114.50, \$115.00, \$115.50, \$116.00, \$116.50, \$117.00, \$117.50, \$118.00, \$118.50, \$119.00, \$119.50, \$120.00, \$120.50, \$121.00, \$121.50, \$122.00, \$122.50, \$123.00, \$123.50, \$124.00, \$124.50, \$125.00, \$125.50, \$126.00, \$126.50, \$127.00, \$127.50, \$128.00, \$128.50, \$129.00, \$129.50, \$130.00, \$130.50, \$131.00, \$131.50, \$132.00, \$132.50, \$133.00, \$133.50, \$134.00, \$134.50, \$135.00, \$135.50, \$136.00, \$136.50, \$137.00, \$137.50, \$138.00, \$138.50, \$139.00, \$139.50, \$140.00, \$140.50, \$141.00, \$141.50, \$142.00, \$142.50, \$143.00, \$143.50, \$144.00, \$144.50, \$145.00, \$145.50, \$146.00, \$146.50, \$147.00, \$147.50, \$148.00, \$148.50, \$149.00, \$149.50, \$150.00, \$150.50, \$151.00, \$151.50, \$152.00, \$152.50, \$153.00, \$153.50, \$154.00, \$154.50, \$155.00, \$155.50, \$156.00, \$156.50, \$157.00, \$157.50, \$158.00, \$158.50, \$159.00, \$159.50, \$160.00, \$160.50, \$161.00, \$161.50, \$162.00, \$162.50, \$163.00, \$163.50, \$164.00, \$164.50, \$165.00, \$165.50, \$166.00, \$166.50, \$167.00, \$167.50, \$168.00, \$168.50, \$169.00, \$169.50, \$170.00, \$170.50, \$171.00, \$171.50, \$172.00, \$172.50, \$173.00, \$173.50, \$174.00, \$174.50, \$175.00, \$175.50, \$176.00, \$176.50, \$177.00, \$177.50, \$178.00, \$178.50, \$179.00, \$179.50, \$180.00, \$180.50, \$181.00, \$181.50, \$182.00, \$182.50, \$183.00, \$183.50, \$184.00, \$184.50, \$185.00, \$185.50, \$186.00, \$186.50, \$187.00, \$187.50, \$188.00, \$188.50, \$189.00, \$189.50, \$190.00, \$190.50, \$191.00, \$191.50, \$192.00, \$192.50, \$193.00, \$193.50, \$194.00, \$194.50, \$195.00, \$195.50, \$196.00, \$196.50, \$197.00, \$197.50, \$198.00, \$198.50, \$199.00, \$199.50, \$200.00, \$200.50, \$201.00, \$201.50, \$202.00, \$202.50, \$203.00, \$203.50, \$204.00, \$204.50, \$205.00, \$205.50, \$206.00, \$206.50, \$207.00, \$207.50, \$208.00, \$208.50, \$209.00, \$209.50, \$210.00, \$210.50, \$211.00, \$211.50, \$212.00, \$212.50, \$213.00, \$213.50, \$214.00, \$214.50, \$215.00, \$215.50, \$216.00, \$216.50, \$217.00, \$217.50, \$218.00, \$218.50, \$219.00, \$219.50, \$220.00, \$220.50, \$221.00, \$221.50, \$222.00, \$222.50, \$223.00, \$223.50, \$224.00, \$224.50, \$225.00, \$225.50, \$226.00, \$226.50, \$227.00, \$227.50, \$228.00, \$228.50, \$229.00, \$229.50, \$230.00, \$230.50, \$231.00, \$231.50, \$232.00, \$232.50, \$233.00, \$233.50, \$234.00, \$234.50, \$235.00, \$235.50, \$236.00, \$236.50, \$237.00, \$237.50, \$238.00, \$238.50, \$239.00, \$239.50, \$240.00, \$240.50, \$241.00, \$241.50, \$242.00, \$242.50, \$243.00, \$243.50, \$244.00, \$244.50, \$245.00, \$245.50, \$246.00, \$246.50, \$247.00, \$247.50, \$248.00, \$248.50, \$249.00, \$249.50, \$250.00, \$250.50, \$251.00, \$251.50, \$252.00, \$252.50, \$253.00, \$253.50, \$254.00, \$254.50, \$255.00, \$255.50, \$256.00, \$256.50, \$257.00, \$257.50, \$258.00, \$258.50, \$259.00, \$259.50, \$260.00, \$260.50, \$261.00, \$261.50, \$262.00, \$262.50, \$263.00, \$263.50, \$264.00, \$264.50, \$265.00, \$265.50, \$266.00, \$266.50, \$267.00, \$267.50, \$268.00, \$268.50, \$269.00, \$269.50, \$270.00, \$270.50, \$271.00, \$271.50, \$272.00, \$272.50, \$273.00, \$273.50, \$274.00, \$274.50, \$275.00, \$275.50, \$276.00, \$276.50, \$277.00, \$277.50, \$278.00, \$278.50, \$279.00, \$279.50, \$280.00, \$280.50, \$281.00, \$281.50, \$282.00, \$282.50, \$283.00, \$283.50, \$284.00, \$284.50, \$285.00, \$285.50, \$286.00, \$286.50, \$287.00, \$287.50, \$288.00, \$288.50, \$289.00, \$289.50, \$290.00, \$290.50, \$291.00, \$291.50, \$292.00, \$292.50, \$293.00, \$293.50, \$294.00, \$294.50, \$295.00, \$295.50, \$296.00, \$296.50, \$297.00, \$297.50, \$298.00, \$298.50, \$299.00, \$299.50, \$300.00, \$300.50, \$301.00, \$301.50, \$302.00, \$302.50, \$303.00, \$303.50, \$304.00, \$304.50, \$305.00, \$305.50, \$306.00, \$306.50, \$307.00, \$307.50, \$308.00, \$308.50, \$309.00, \$309.50, \$310.00, \$310.50, \$311.00, \$311.50, \$312.00, \$312.50, \$313.00, \$313.50, \$314.00, \$314.50, \$315.00, \$315.50, \$316.00, \$316.50, \$317.00, \$317.50, \$318.00, \$318.50, \$319.00, \$319.50, \$320.00, \$320.50, \$321.00, \$321.50, \$322.00, \$322.50, \$323.00, \$323.50, \$324.00, \$324.50, \$325.00, \$325.50, \$326.00, \$326.50, \$327.00, \$327.50, \$328.00, \$328.50, \$329.00, \$329.50, \$330.00, \$330.50, \$331.00, \$331.50, \$332.00, \$332.50, \$333.00, \$333.50, \$334.00, \$334.50, \$335.00, \$335.50, \$336.00, \$336.50, \$337.00, \$337.50, \$338.00, \$338.50, \$339.00, \$339.50, \$340.00, \$340.50, \$341.00, \$341.50, \$342.00, \$342.50, \$343.00, \$343.50, \$344.00, \$344.50, \$345.00, \$345.50, \$346.00, \$346.50, \$347.00, \$347.50, \$348.00, \$348.50, \$349.00, \$349.50, \$350.00, \$350.50, \$351.00, \$351.50, \$352.00, \$352.50, \$353.00, \$353.50, \$354.00, \$354.50, \$355.00, \$355.50, \$356.00, \$356.50, \$357.00, \$357.50, \$358.00, \$358.50, \$359.00, \$359.50, \$360.00, \$360.50, \$361.00, \$361.50, \$362.00, \$362.50, \$363.00, \$363.50, \$364.00, \$364.50, \$365.00, \$365.50, \$366.00, \$366.50, \$367.00, \$367.50, \$368.00, \$368.50, \$369.00, \$369.50, \$370.00, \$370.50, \$371.00, \$371.50, \$372.00, \$372.50, \$373.00, \$373.50, \$374.00, \$374.50, \$375.00, \$375.50, \$376.00, \$376.50, \$377.00, \$377.50, \$378.00, \$378.50, \$379.00, \$379.50, \$380.00, \$380.50, \$381.00, \$381.50, \$382.00, \$382.50, \$383.00, \$383.50, \$384.00, \$384.50, \$385.00, \$385.50, \$386.00, \$386.50, \$387.00, \$387.50, \$388.00, \$388.50, \$389.00, \$389.50, \$390.00, \$390.50, \$391.00, \$391.50, \$392.00, \$392.50, \$393.00, \$393.50, \$394.00, \$394.50, \$395.00, \$395.50, \$396.00, \$396.50, \$397.00, \$397.50, \$398.00, \$398.50, \$399.00, \$399.50, \$400.00, \$400.50, \$401.00, \$401.50, \$402.00, \$402.50, \$403.00, \$403.50, \$404.00, \$404.50, \$405.00, \$405.50, \$406.00, \$406.50, \$407.00, \$407.50, \$408.00, \$408.50, \$409.00, \$409.50, \$410.00, \$410.50, \$411.00, \$411.50, \$412.00, \$412.50, \$413.00, \$413.50, \$414.00, \$414.50, \$415.00, \$415.50, \$416.00, \$416.50

Le récital de Kathleen Ferrier au Ladies Morning a été incomparable

Je me suis souvent senti agacé en rencontrant, dans les cercles musicaux de notre ville, des musiciens ou des amateurs de musique âgés parce qu'ils refaisaient, invinciblement, à ce qu'ils avaient entendu, dans leur jeunesse. Un célèbre violoniste passait-il par Montréal, que ces gens rappelaient le souvenir de Ysaie, de Kreisler. Etait-ce un jeune pianiste brillant, qu'ils se remémoraient Paderewski et Rachmaninoff. Toujours, une sorte de dédain pour les représentants de la présente génération d'artistes dominait dans le ton de leurs propos.

Or voici que ces mêmes musiciens, ces mêmes amateurs de musique, en entendant chanter la jeune contralto anglaise Kathleen Ferrier, n'ont rien trouvé à redire, hier, au Ladies Morning Club. Plus encore, ils n'ont rien trouvé à dire tant l'art de Kathleen Ferrier est complet.

On déplore souvent, chez une chanteuse, que sa maturité coïncide la plupart du temps avec la fin de sa carrière. C'est-à-dire qu'au moment où sa voix perd sa jeunesse et sa fraîcheur, son art atteint, lui, les sommets de son évolution. Que de gens ont dit, il y a deux ans, en entendant chanter Lehmann ou Schumann, qu'elles étaient meilleures interprètes que jamais. Aussi, dans ce cas, prête-t-on moins d'attention à la souplesse de la voix, à la beauté du timbre sonore que lorsqu'il s'agit de talentueuses jeunes chanteuses qui ont encore tout à apprendre en ce qui concerne le "métier".

Kathleen Ferrier est une perle, une perfection. Non seulement elle est une interprète fervente, intelligente, humaine; non seulement

son contrôle vocal est-il sûr et son imagination musicale brillante; non seulement possède-t-elle la beauté fraîche d'une jeune anglaise du Lancashire, un visage expressif et vivant, un sourire adorable; mais encore, Kathleen Ferrier fait entendre la plus belle voix de contralto de notre époque et, peut-être, l'une des plus remarquables voix de femmes d'aujourd'hui.

Très jeune, Mlle Ferrier chante déjà avec une maturité étonnante. Le magnifique cycle de Schumann: "La Vie et les Amours d'une Femme" compte parmi les œuvres les plus dangereuses du répertoire vocal allemand. Le traitement de la jeune chanteuse anglaise, toutefois, est étonnant. Toute sa personnalité chaleureuse vibre sous les phrases musicales. Sa voix se suspend, à certains moments, dans l'air et résonne doucement dans tous les registres: le grave qui est noble et serein, le médium qui est suave et pénétrant, l'aigu, enfin, chantant et facile. Je pense, sans exagération, pouvoir dire que personne ne peut aujourd'hui traduire la beauté romantique et prenante de Frauentleben und Leben mieux que Kathleen Ferrier. Huit bijoux, huit émotions différentes traduisant tour à tour le bonheur simple, la joie, l'amour passionné, les joies de la maternité et la douleur inconsolable. Un chef-d'œuvre d'émotions simples, de grandeur poétique et d'habileté vocale.

Les œuvres

Mlle Ferrier a chanté, en plus du Schumann, des pages admirables de Handel (exécutant la colorature avec une grâce exquise) de Purcell, cinq lieder de Brahms qui révèle un autre aspect de son incomparable et, finalement, un groupe de chansons anglaises.

L'accompagnement de Kathleen Ferrier était John Newmark qui vient de rentrer d'une longue tournée aux États-Unis avec elle. La musicalité, la virtuosité, la souplesse interprétative de cet artiste s'admirait au même point que l'art vocal de Mlle Ferrier. Déjà, depuis l'an dernier, on remarquait combien mieux elle a chanté, soutenue par la souplesse experte de John Newmark. Les lieder de Schumann et de Brahms permettent à cet excellent musicien de nous faire savourer toutes les ressources d'un art dans lequel il est passé maître. Ils forment, tous deux, chanteuse et pianiste, un duo qui se soutient, qui se comprend et qui brûle du même amour pour les plus belles pages du répertoire qu'ils ont groupées.

Paul ROUSSEL

Quelques étoiles des séries Sarah Fisher

Voici quelques noms d'artistes bien connus qui ont déjà figuré sur les programmes des concerts "Sarah Fisher".

Pierrette Alarie, soprano, première canadienne engagée à l'Opéra-Comique de Paris et au Metropolitan de New-York.

Denis Harbord, basse, actuellement au Metropolitan, chante dans "Aida", sur le réseau de la NBC, sous Maestro Arturo Toscanini, gagnant de la bourse de mille dollars des "Metropolitan Auditions" en 1949.

Violet Archer, compositeur, boursière à deux reprises du Gouvernement Provincial, étudiante à l'Université Yale, élève de Paul Hindemith, boursière graduée de l'Institut, actuellement en Angleterre. Mlle Archer a aussi été titulaire dans l'Orchestre Symphonique Féminin de Montréal, sous Ethel Stark.

José Forques, soprano, boursière des "Singing Stars of Tomorrow", 46, engagée au New York City Center, membre de l'Opéra-Comique de Paris.

Madeleine Martin, pianiste et organiste, boursière du gouvernement français en 1947, 48, étudiante au Conservatoire de Paris.

Réjane Canard, soprano, gagnante du Concours "Club Social Montréal" en 48, poursuit ses études musicales à Paris.

Joseph Masella, cor français, retour d'Europe, fait partie des orchestres symphoniques de Montréal.

Arthur Davison, violoniste, étudiant actuellement au Royal Academy of Music de Londres, boursier du Ladies Morning Club en 1949.

Simone Filibotte, soprano, boursière des "Singing Stars of Tomorrow", a chanté à l'Opéra Guild de Montréal, étudié à la Scala de Milan et poursuivi ses études avec Mme Forestier, à Paris.

Michelle Bonhomme, soprano, boursière Sarah Fisher '48, gagnante de la Bourse du Ladies Morning en 49.

Clair Gagnier, soprano, débuts aux Concerts Fischer à 7 ans, en 42, entendue au concert et à la radio.



Une scène du film "Maitre de la Prairie", dont les vedettes sont Katherine Hepburn, Spencer Tracy et Robert Walker, que le théâtre Champlain mettra à l'affiche demain.

"12 O'Clock High" garde l'affiche une deuxième semaine au Capitol

Le film "12 O'Clock High" actuellement montré au cinéma Capitol, connaît un tel succès qu'il a été décidé de le garder à l'affiche pour une seconde semaine.

"12 O'Clock High" relate l'une des phases de la guerre aérienne. Cette production n'a pu être réalisée que grâce à la coopération du gouvernement. Sans cette coopération, par exemple, il aurait été impossible d'obtenir des B-17. De plus, c'est également avec le consentement de Washington que l'on a réussi à obtenir l'usage du champ d'aviation Elgin, en Floride, et celui d'Ozark, dans l'Alabama.

Gregory Pack est l'étoile de ce film qui dit les efforts d'un commandant pour redonner à son escadron de bombardement le courage qui lui fait défaut.

"Sands of Iwo Jima"

Afin d'assurer le plus d'authenticité possible au film "Sands of Iwo Jima", la compagnie Republic non seulement emprunte la véritable drapeau que l'on avait hissé à Suribachi, à Iwo Jima, mais également vit à obtenir les services des trois survivants du groupe de six qui planta ce drapeau. "Sands of Iwo Jima" est montré au théâtre Imperial pour une seconde semaine.

Les trois survivants dont il est question sont: John-H. Bradley, maintenant entrepreneur de pompes funebres à Antigo, Wisconsin; H. Hayes, fermier de la réserve indienne de Bapchule, Phoenix, Arizona; et René-A. Gagnon, employé d'un moulin de textile à Manchester, New-Hampshire.

On imagine l'émotion de ces trois soldats se retrouvant en Californie pour y répéter une scène historique. Le film "Sands of Iwo Jima" a été dirigé par Allan Dwan.

"Samson and Delilah"

"Samson and Delilah", considéré comme le plus beau film de Cecil-B. De Mille, est à l'affiche du cinéma Loew's pour une troisième semaine. Dans cette production en couleurs, les deux principaux personnages sont incarnés par Hedy Lamarr et Victor Mature. Le reste de la distribution comprend un millier d'interprètes, sans oublier George Sanders, Angela Lansbury et Henry Wilcoxon dans des rôles de premier plan.

On sait que Cecil-B. De Mille a déjà tourné plusieurs grands films sur certaines épiques de la Bible, notamment "The Ten Commandments", "King of Kings", "The Sign of the Cross" et, plus récemment, "Unconquered".

C'est depuis 1935 que M. De Mille songeait à tourner "Samson and Delilah". Ses plans étaient tellement au point, quand l'on commença le film, qu'il fut terminé au bout de 60 jours de travail seulement, malgré les scènes élaborées qu'il comprend.

"Montana"

Les amateurs de film d'aventure sont servis à souhait par Errol Flynn dans le Western "Montana", qui sera montré au cinéma Princess à compter d'aujourd'hui.

Flynn a déjà plusieurs films de ce genre à son crédit. Toutefois, il est probable que "Montana" les surpasse tous. L'action ne manque pas et le spectateur passe par toutes les transes.

Alexis Smith est la partenaire d'Errol Flynn dans ce film. Font aussi partie de la distribution: le comédien Sakal, Douglas Kennedy, James Brown et Ian MacDonald.

"The Immortal Sergeant"

L'Orpheum présente l'un des romans de guerre les plus sensationnels, "Immortal Sergeant", avec Henry Fonda et Maureen O'Hara. C'est une œuvre de John Brophy. Le scénario nous fait part des événements qui se sont déroulés

en Afrique du Nord, peu avant la déroute de Rommel. Dans les rôles secondaires: Thomas Mitchell, Alyn Joslyn et Reginald Gardiner.

L'Orpheum met également à l'affiche "Wing and Prayer" dont l'action se déroule à bord d'un porte-avions.

"My Foolish Heart"

Des scènes d'amour vraiment touchantes, une idylle pathétique, voilà ce que nous offre "My Foolish Heart", drame d'amour que l'on montre au cinéma Palace. Les vedettes sont Dana Andrews et Susan Hayward.

L'histoire de ce film se prépare à quitter son mari, alors que leur mariage s'avère un échec complet quand, soudain, une robe qu'elle n'a pas endossée depuis des années vient lui rappeler maints souvenirs.

Dans les principaux rôles de "My Foolish Heart", on peut applaudir Kent Smith, Robert Keith, Lois Wheeler, Jessie Royce Landis, Gigi Perreau, Karin Booth et autres.

Récital du jeune pianiste Levitan

Samuel Levitan, le brillant pianiste canadien, donnera son premier récital de la saison, au Ritz-Carlton, le jeudi 23 mars en soirée. Son programme qui sera exceptionnel, comprendra en primeur la seconde des deux seules sonates pour piano du célèbre compositeur suisse, Ernest Bloch.

M. Levitan, un diplômé de l'École de Musique Juilliard de New-York, a été l'élève du célèbre professeur de piano, M. James Friskin. Depuis il a donné des récitals à New-York, Washington, ainsi que dans d'autres villes des États-Unis et du Canada.

L'an dernier il était choisi soliste à l'occasion du concert donné à l'Auditorium le Plateau, comprenant un programme composé exclusivement d'œuvres d'étrangers, dont la principale œuvre était la première de Service Sacré de Beethoven. Cette occasion M. Levitan était soliste dans le nouveau concert du compositeur américain, Jacob Weinberg.

M. Levitan a de plus donné beaucoup de son temps depuis quelques années à l'orchestre, dirigeant plusieurs saisons il fut le directeur musical de l'orchestre du Y.M.H.A. qui donna sous sa direction plusieurs concerts qui furent remarqués à Montréal.

Récital du célèbre organiste P. Biggs

E. Power Biggs, le célèbre organiste du Germanic Museum de l'Université Harvard, renommé pour son programme radio-phonique du dimanche matin et par ses disques, donnera un récital en commémoration du 200^e anniversaire de la mort de Jean-Sébastien Bach, au temple St. James United, le lundi 20 mars et à cette occasion le programme sera entièrement consacré à la musique de Bach. Ce récital sera l'avant dernier de la présente saison de la Société Casavant. M. Carl Weinrich qui avait d'abord été engagé pour la circonstance étant dans l'impossibilité de venir à Montréal à cette date, La Société Casavant s'est assurée les services de M. Biggs.

Mario Duchesnes, flûtiste européen maintenant établi à Montréal, a été spécialement engagé par la Société Casavant pour donner un concert en collaboration avec M. Biggs. Il jouera avec M. Biggs, la sonate No 6 en mi majeur pour flûte et orgue, la sonate No 1 en mi bémol pour orgue et la sonate en la mineur pour flûte seule. Pour finir ce programme, M. Biggs, exécutera cinq parties de l'Art de la Fugue de Bach.

La première partie de ce concert débutera avec le Prélude en mi bémol "Ste-Ann". Les six Chords Schubert et finir par la fugue "Ste-Ann". Suivront, la sonate No 6 en mi majeur pour flûte et orgue, la sonate No 1 en mi bémol pour orgue et la sonate en la mineur pour flûte seule. Pour finir ce programme, M. Biggs, exécutera cinq parties de l'Art de la Fugue de Bach.

Deuil pour le cinéma anglais

Le docteur Alexander Galperson, qui contribua à la découverte d'étoiles que Vilma Banky et Elisabeth Bergner, est décédé à Londres après une longue maladie. Intéressé à l'industrie du cinéma durant les 19 dernières années, Galperson, assisté de Ronald Neame, fit venir en Angleterre l'étoile française Anouk. Il est mort avant d'avoir vu le dernier film auquel il collabora et dont Anouk est l'étoile, "Golden Salamander". La première en sera donnée à Londres en février.

Popularité grandissante du Festival de Shakespeare à Stratford-on-Avon

(Par Jacques Pouteau)

STRATFORD-ON-AVON, Angleterre. (Reuters) — Le 9^e festival shakespearien qui a commencé hier promet d'être un événement artistique de première importance.

Non seulement ce sera le plus long jamais organisé, mais il sera relevé par la venue de la famille royale le 20 avril prochain, la première visite royale depuis celle du Prince de Galles en 1932.

Le Roi et la Reine ont promis d'assister à la production de Tyro-Guthrie, "Henri VIII", dans lequel Anthony Quayle, directeur du New Memorial Theatre, jouera un des principaux rôles.

Cette nouvelle a donné au Festival de cette année un lustre sans précédent. La décision des directeurs de ce théâtre de commencer le Festival maintenant et de le continuer jusqu'à la fin de septembre est un indice de sa popularité.

On a abaisse, l'année dernière, tous les records d'assistance. Plus de 250,000 personnes, parmi lesquelles on comptait des visiteurs de toutes les parties du monde, ont assisté aux représentations. Seul le départ de la troupe pour une tournée en Australie a empêché la continuation du Festival.

Une étoile du Festival 1949 fut Diana Wynyard. On la verra encore cette année dans la production de John Gielgud, "Much Ado About Nothing".

John Gielgud jouera deux rôles qu'il n'a jamais joués auparavant: il incarnera Angelo dans "Measure for Measure" et Cassius dans "Julius Caesar". Il personnifiera le Roi Lear dans "King Lear".

Une autre actrice de grand talent, Gwen Frangon-Davis, reviendra de l'Afrique du Sud pour jouer les rôles de la reine Katherine dans "Henry VIII", de Portia dans "The Merchant of Venice" et de Regan dans "King Lear".

Quayle jouera le rôle d'Antoine dans "Julius Caesar" et la troupe de 60 interprètes compte des artistes très réputés que Leon Quartermaine, Harry Andrews et Andrew Cruickshank.

Napoleon Reed se taille un superbe succès à Montréal

Napoleon Reed continue à se tailler un magnifique succès au Carrousel. En effet, la direction, pour se rendre à la demande populaire, a décidé de le garder une troisième semaine. La vedette de la comédie musicale "Carmen Jones" en est à ses débuts dans le domaine du cabaret, mais tout indique qu'elle ira loin. Napoleon Reed possède une belle personnalité, une voix qu'il a cultivée; il est cependant porté à un peu trop dramatiser ses chansons. On goûtera tout particulièrement son numéro composé d'extraits d'opéra dans lequel il révèle sa voix puissante et pleine de feu. Son interprétation de "La Mer", de Trenet, lui vaut également de beaux applaudissements.

Avec lui, la direction présente le comique Leon Field, la danseuse à claquettes Jo Ann Shummer et l'ensemble des danseuses Myriam Sage.

Leon Field est un comique qui possède un bon bagage de blagues et d'histoires. Ses attitudes sont amusantes et il a la répartie facile. Quant à la jeune danseuse à claquettes Jo Ann Shummer, elle en a encore beaucoup à apprendre.

Les Myriam Sage Girls ouvrent et terminent le spectacle d'une façon gaie et entraînante. Leur numéro écossais est tout particulièrement réussi. La jeune danseuse Pony Pearce qui mène cette danse le fait avec beaucoup d'entrain et de charme.



Yvette Thual et Jeannine Sullo, qui jouent deux des principaux rôles de la pièce de Giraudoux, "La Folle de Chaillot", qui sera présentée au théâtre His Majesty's lundi, mardi et mercredi prochains.

Petula Clark, une jeune vedette du cinéma anglais

Petula Clark, qui a déjà plus de 12 films à son crédit, est solidement installée dans le groupe des principales jeunes actrices de Grande-Bretagne.

Elle fit ses débuts à l'écran il y a six ans, mais elle avait décidé d'attendre l'âge de sept ans pour donner un message à un de ses oncles stationné en Irak avec les forces britanniques. Il y eut un assez long délai avant l'émission et la fillette consentit à chanter pour distraire ses compagnons impatients. Ce concert improvisé donna un résultat inattendu. Un haut fonctionnaire du poste invita Petula à répéter ses chansons à l'intention des forces armées en pays étrangers.

Ce fut là le début d'une série d'émissions, de même que d'une série de concerts à l'intention des forces armées stationnées dans tous les coins de l'Angleterre.

A 11 ans, elle eut son premier rôle à l'écran dans "A Medal for the General" avec Godfrey. Un an plus tard, elle joua dans "Strawberry Roan" et "Trouble at Townsend". En 1949, on la vit dans "I Know Where I'm Goin'" et "Murder in Reverse". Elle eut son premier grand rôle dans "London Town", suivi de "Easy Money".

Dans "The Romantic Age", Petula Clark est en vedette avec Mal Zetterling, Hugh Williams et Margot Graham.

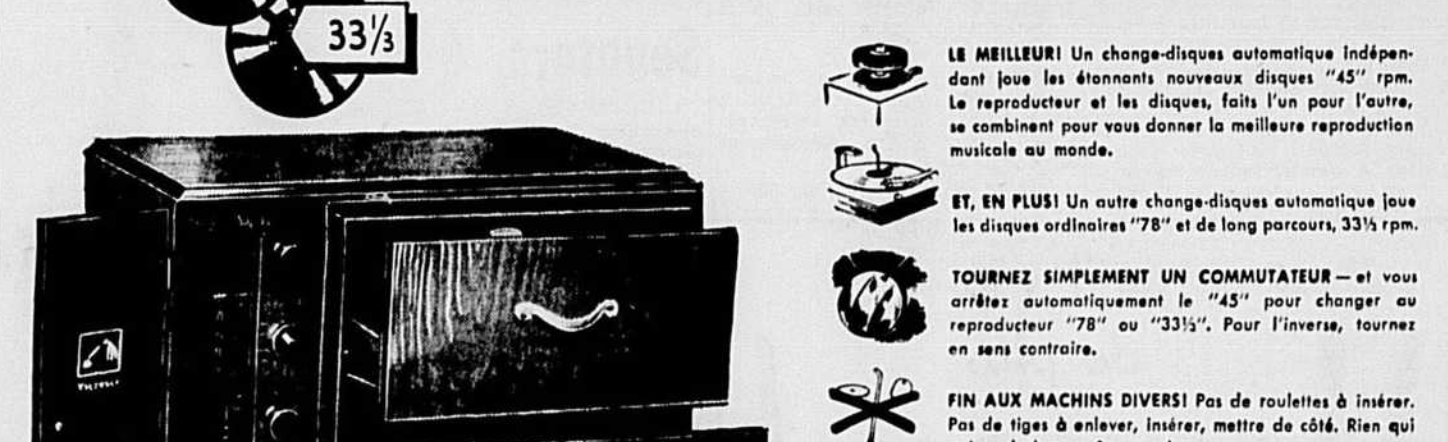
Outre son travail cinématographique, Petula a son propre programme de télévision et une émission hebdomadaire à la radio.

Honneur décerné au film "Scott of the Antarctic"

Le Bureau International du Film catholique a accordé son diplôme à "Scott of the Antarctic", une production de J. Arthur Rank. Le diplôme a été remis récemment au directeur Charles Friend, au Luxembourg, lors d'une représentation spéciale du film en présence de la famille grand-ducale.

Il est plus facile de jouer TOUTE LA MUSIQUE SUR DISQUES

À SON MEILLEUR sur ce nouveau RCA VICTOR avec le Système exclusif 3-VITESSES simplifié!



LE MEILLEUR! Un change-disques automatique indépendant joue les disques nouveaux disques "45" rpm. Le reproduit et les disques, faits l'un pour l'autre, se combinent pour vous donner la meilleure reproduction musicale au monde.

ET, EN PLUS! Un autre change-disques automatique joue les disques ordinaires "78" et de long parcours, 33 1/3 rpm.

TOURNEZ SIMPLEMENT UN COMMUTEUR — et vous arrêtez automatiquement le "45" pour changer ou reproduire "78" ou "33 1/3". Pour l'inverse, tournez en sens contraire.

FIN AUX MACHINS DIVERS! Pas de roulettes à insérer. Pas de tiges à enlever, insérer, mettre de côté. Rien qui puisse clocher ou être perdu.

Aucun autre instrument joue TOUS les disques si simplement — si facilement!

Les voici... et, ils sont nouveaux! Le résultat superlatif de 50 années de prééminence en argent sur le foyer... oui, ce sont les nouveaux et différents radios-phonographes 3-Vitesses RCA Victor.

Commodité étonnante et facilité de fonctionnement! Sonorité "Gosier d'or" pour les disques de toutes les vitesses! Changement automatique à toutes les vitesses. Le changement d'une vitesse à l'autre est la simplicité même! Voyez et entendez ces remarquables instruments musicaux chez votre marchand RCA Victor.

Jouissez de tous les avantages de la qualité et de la commodité du "45"

La musique "45" est libre de distorsion — d'une sonorité exquise — virtuellement sans bruit de surface. Le "45" est le plus facile de tous à jouer. Les disques incassables "45" durent jusqu'à 10 fois plus longtemps et sont tous d'une seule grandeur pratique (6 7/8"), mais jouent aussi longtemps qu'un disque ordinaire "78" de 12 pouces. Ce plus important perfectionnement de l'histoire de la musique sur disques vous offre tous ces avantages — d'un nouveau radio-phonographe RCA Victor avec système simplifié 3-Vitesses de musique sur disques.

MAINTENANT, SEULEMENT \$1995

pour ce change-disques automatique "45" — ce change-disques "45" automatique RCA Victor très compact se raccorde facilement à tout radio ou radio-phonographe. Joue jusqu'à 5 disques — jusqu'à 40 minutes de musique. C'est le change-disques le plus rapide, le plus facile au monde... c'est le 9-V RCA Victor.

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS AUTORISÉS DE RCA VICTOR MENTIONNÉS CI-DESSOUS

DISTRICT EST DE MONTREAL	J. H. LEISSARD ENR.G. 2651, rue Masson	LÉON ROBILARD 232 DeCastelnau	DISTRICT OUEST DE MONTREAL	WILLIS & CO. LTD. 1220 Ste-Catherine O.
ED. ARCHAMBAULT INC. 500 Ste-Catherine E.	L. H. MESSIER L.T.E. 1490 Mont Royal E.	ROSEMOUNT RADIO REPAIRS 3208 Masson	BROPHY'S REG'D. 1957 avenue de l'Eglise	FABIAN L.T.E. 3695 rue Wellington
J. E. AUDET 1214 Mont Royal E.	MICHAUD FRÈRES ENR.G. 595 rue KELLY	ROYAUME DES MEUBLES ENR.G. 913 Beaubien Est	MARTNEY CO. LTD. 1180 Ste-Catherine O.	HARTNEY CO. LTD. 4245 rue Wellington
A. BREAU 6621-25e Ave. Rosemont	MUSIC SHOP 1342 Ste-Catherine E.	J. A. ST. AMOUR L.T.E. 6575 St. Denis	A. LALONDE 5799 Boul. Monk	C. W. LINDSAY & CO. LTD. 4232 rue Wellington
DUPUIS FRÈRES L.T.E. 865 Ste-Catherine E.	A. E. MARCOTTE 3690 Ontario E.	SYNDICAT ST-HENRI 505 Rochel Est	C. W. LINDSAY & CO. LTD. 4232 rue Wellington	VERDUN MUSIC CENTRE 612 avenue de l'Eglise
HARTNEY CO. LTD. 6905 St-Hubert	J. E. PLANTE & CIE L.T.E. 917 Mont Royal E.	M. G. VALIQUETTE L.T.E. 915 Ste-Catherine E.	JAS. A. OGILVY LTD. 612 avenue de l'Eglise	ST-LAURENT ARSENAULT ENR.G.
HARTNEY CO. LTD. 1481 Mont Royal E.	ROBERT DUFAULT ENR.G. 284 Ste-Catherine E.	V. YACHON L.T.E. 4787 Ste-Catherine E.		
C. W. LINDSAY & CO. LTD. 580 Ste-Catherine E.				

DERNIERE SEMAINE LA TROUPE



Le Fantôme au Clavier

Café de l'Est

VENEZ RIRE, VOUS AMUSER

JACQUES NORMAND GILLES PELERIN BILLY MONROE MONIQUE LEYBAC

l'orchestre d'Eddie Sandborn 4558 E. NOTRE-DAME CL. 4455

2 spectacles tous les soirs 3 le samedi

Commentez le 13 mars SIGNOR SPAGHETTI ADRIEN ADRIUS

le roi des fantaisistes

LA 1ère FOIS AU CANADA!

PARADES DE FOURRURES PRINTEMPS 1951

Fourrures fournies par L.P. LAZARE & CO.

production et mise en scène de Mme NATALIE KAMAROVA

(autres des Folies Bergères, Paris) avec arrangements musicaux de GEORGE KAMEROFF

PLUS Folies de Paris Revue

★ Esko Larue étoile des Ice Capades avec Hibbert et Bird

★ Les Anouks ★ Les jumelles Turner ★ Howard & Wanda Dell ★ Genia Melnitschenko ★ Les Debonairs ★ L'orchestre Bix Belair

BELLEVUE CASINO 375 ouest, rue Ontario HA. 2524



Les Deep River Boys, célèbre ensemble nègre que l'on a déjà applaudi à maintes reprises à Montréal, qui débiteront ce soir au Tic Toc.

Les Canadiens annulent 1 à 1 avec les Maple Leafs au Forum

Billy Reay sauve le Tricolore de la défaite en déjouant Broda dans la troisième période

Par Bert Soulière

Les Canadiens ont dû se contenter d'un verdict nul, 1 à 1, avec les Maple Leafs de Toronto, hier soir au Forum, quand plus de 14.000 amateurs de hockey ont vu Billy Reay prendre Turk Broda en défaut, deux minutes environ avant la fin de la joute, pour priver les Maple Leafs de Toronto d'une victoire.

Malgré ce verdict toutefois, les représentants de la Ville Reine demeurent quatre points en avant des habitants dans le classement du circuit Campbell, mais les joueurs de Dick Irvin ont cet avantage numérique d'avoir une partie de plus à disputer.

Ce fut une partie chaudement disputée. La défense des Canadiens, aussi bien que celle du Toronto, ont affichée une tenue magistrale. Broda, qui mène la ligue dans les blanchissages avec un total de neuf à son crédit, a été solide dans ses filets. Il faut dire aussi que le jeune McNeill en dépit du fait qu'il ne fut pas aussi occupé que son adversaire.

Le jeu fut relativement rude et désorganisé. Les lignes d'attaque des deux clubs ont fait preuve quelquefois de manque de cohésion dans leur jeu d'ensemble. Les coups d'épaule furent nombreux. Georges Gravel, qui avait la tâche de surveiller les hostilités, s'est très bien acquitté de sa besogne.

Bill Ezinicki a enregistré l'unique but des visiteurs. Dans la seconde reprise, une constante mise en échec a rendu le jeu contesté. Et pour les intéressés, disons que les deux No 17, Kenny Reardon des Canadiens, et Cal Gardner, des Maple Leafs, ont su garder leur sang-froid au jeu.

Si le commencement de la première période a été marqué d'une punition de deux minutes à Joe Klukay pour avoir retenu un adversaire, il en fut de même pour la fin de cette reprise initiale, alors que Bill Juzda et Butch Bouchard durent prendre le Dussault au pénaltier, 15 secondes avant le son de la sirène, annonçant la fin de l'engagement.

La défense du Canadien a abattu une tâche colossale en protégeant adéquatement le cerbère Gerry McNeill, qui eut six lancers à bloquer en comparaison de dix pour le vétéran gardien de buts des visiteurs, Turk Broda.

Alors que Bill Ezinicki purgeait sa première sentence de la joute, après cinq minutes d'hostilités en-viron, Normand Dussault, Billy Reay et Léo Gravelle donneront du fil à retordre à Broda, mais ce dernier se signala chaque fois lors-que la situation devint critique.

Une punition imposée à Kenny Reardon, après 8 minutes de jeu contesté, obligea Kenny Mosdell et Howie Riopelle à effectuer une constante mise en échec pour empêcher le Toronto de prendre les devants dans le pointage. Ezinicki et Morton paraderont tour à tour au cachot, mais les habitants, mal-gré des attaques répétées, furent incapables de déjouer la stratégie des Maple Leafs.

Il faut admettre que Bill Juzda et Bill Barilko se révélèrent à la hauteur de leur position à la ligne bleue des visiteurs. Une punition imposée à Richard pour un motif peu valable, apparemment, soule-va les huées de la foule. Mais, Mosdell et Riopelle surent com-pler l'absence de Richard, en té-nant l'adversaire en échec. Roger Léger fut également en vedette à la ligne bleue.

Ezinicki compte Bouchard et Juzda, qui s'étaient chamailés sur le banc des joueurs à la fin du premier engagement, étaient encore au pénitencier, lors-que débuta la seconde reprise. Les Canadiens ne tardèrent pas à se lancer à l'attaque. A deux reprises Kenny Mosdell vint près d'enre-gistrer le premier but du tricolore.

A sa première occasion, il lança sur les jambières de Broda, puis à sa deuxième, il expédia le disque par dessus la cage du Toronto.

Huit minutes étaient écoulées, quand Bill Ezinicki, le joueur pro-bablement le plus détesté des habi-tués aux joutes de la ligue Nation-ale, mais non le moins bon, donna une avance de 1 à 0 aux Maple Leafs.

Gardner prit possession du dis-que après une attaque massive des habitants dans la zone du Toronto, pour ensuite le passer à Watson. Après qu'il eut déjoué Doug Har-vey, Watson fit une magnifique passe à Ezinicki, qui n'était pas couvert, et ce dernier, installé de- vant la cage de McNeill, fit une feinte parfaite avant de loger le caoutchouc entre les jambières du cerbère local.

Chances ratées Ce but du Toronto obligea les Canadiens à redoubler d'efforts dans le but d'égaliser les chances, mais sans succès. A trois reprises, ils eurent l'avantage numérique, mais le solide travail de la défen- se du Toronto annula tout espoir du Canadien de prendre Broda en défaut.

Kenny Reardon fut durement mis en échec par Bill Juzda et Bill Barilko dans les dernières minutes de jeu, mais avant que l'engage-ment prenne fin, Reardon sut re-venir en échec par Bill Juzda et Bill Barilko, grâce à un solide coup d'épaule qui ébranla l'arrière gar- de des Leafs, à un tel point qu'il dut prendre le chemin de la cli-nique pour fins de réparations. Mais, heureusement le dommage causé n'était pas grave.

But refusé Un but compté par Howie Meeker au début de l'engagement final fut refusé par l'arbitre Georges Gravel sous prétexte que le porte- couleur du Toronto passa de sa main le disque dans la forteresse de McNeill.

Quelques joueurs du Toronto protestèrent contre cette décision de l'officiel, mais les arguments n'apportèrent aucun changement dans le verdict.

McNeill sauva la situation, quand

Il permet au Canadien d'annuler



Billy Reay

HOCKEY

Ligue Nationale HIER

Toronto 1, Canadien 1
Detroit 1, Rangers 3

Ligue Américaine

Saint-Louis 4, Providence 7
Buffalo 2, Indianapolis 5

Ligue Senior

(Éliminatoires)
Valleyfield 0, Québec 5
(Série quart-de-finale 3 de 5)

(Chaque club a gagné 1 joute)
Ottawa 6, Chicoutimi 6
(Après deux périodes supplémen-
taires)

(Ottawa a gagné la 1ère joute de
la série semi-finale 3 de 5)

Ligue Junior

(Éliminatoires)
Canadien 4, Trois-Rivières 10
(Série quart-de-finale 5 de 9)

(Chaque club a gagné 4 joutes)

AUJOURD'HUI

Ligue Intercollegiale

Queen's à McGill
Ligue Montréal

(Éliminatoires)
Hydro-Québec vs Canadien (à l'Audi-
torium de Verdun)
(1ère joute; série finale 3 de 5)

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

Detroit 62 22 18 12 194 154 67
Toronto 62 26 23 11 156 154 67
Rangers 62 27 24 11 148 150 65
Canadien 61 25 21 12 141 154 64
Chicago 61 18 33 10 174 213 46

Ligue Américaine

(Division Est)
J. G. P. N. P. C. Pts
Buffalo 65 31 25 9 212 178 71
Springfield 67 27 32 8 230 245 62
Providence 64 29 32 3 232 244 61
New-Haven 68 24 32 10 188 219 58
Hershey 66 19 37 10 113 297 48

(Division Ouest)
J. G. P. N. P. C. Pts
Cleveland 66 42 13 11 338 210 95
Indianapolis 64 32 21 11 229 204 75
Pittsburgh 66 28 23 15 205 175 61
Saint-Louis 64 30 26 8 228 226 68

(Joutes d'hier non comprises)

Ligue Intercollegiale

U. de M. 11 10 1 0 81 44 20
Vassar 12 9 1 0 54 35 18
McGill 11 2 9 0 36 52 4
Queen's 10 1 9 0 37 77 2

Ligue de la Côte du Pacifique

(Division Nord)
J. G. P. N. P. C. Pts
New Westminster 33 17 16 21 214 82
Tacoma 31 27 7 24 210 71
Portland 31 26 8 220 207 69
Seattle 29 24 11 197 222 69
Vancouver 30 26 7 270 235 67
Victoria 19 40 5 191 283 43

(Division Sud)
J. G. P. N. P. C. Pts
San Francisco 4 21 25 9 236 206 71
San Diego 27 27 10 189 203 64
Los Angeles 26 28 12 225 230 60
Pescadero 18 32 14 171 221 44

Éliminatoires de la ligue junior

Les Reds écrasent le Canadien 10-4 pour égaliser les chances

TROIS-RIVIÈRES. — "Nous battons le Canadien dans la neuvième et décisive joute de la série, dimanche soir au Forum." C'est ainsi que s'exprimait Jack Toupin, pilote des Reds de Trois-Rivières, au cours d'une conversation téléphonique après une brillante victoire de son club au compte de 10 à 4 sur le Tricolore hier. Par suite de cette victoire les trifiuviens ont égalé les chances de la série semi-finale de cinq de neuf des éliminatoires de la ligue junior. La neuvième et décisive partie, qui ne devait pas manquer de fournir du jeu enlevant, sera présentée au Forum dimanche soir.

Dickie Moore, bouillant caractè-re du Canadien, a retardé de réin-tégrer les quartiers généraux de son club, tentant de trouver une petite bataille avec un spectateur. Moore n'a toutefois pas réussi grâce à la sage intervention d'un membre du bureau de direction des Reds.

Le Canadien a pris les devants grâce à des buts de Moore et En-glish dans les dix premières mi-nutes de jeu. Puis ce fut au tour des Reds de se lancer à l'attaque et avant qu'il ne soit terminée la première période soit terminée les trifiuviens me-

naient par 3-2. McDougall, Gi-rouard et Bernaque ont tour à tour déjoué Roger Morrisette pour placer les Reds en avant.

Les Reds continuèrent d'atta-quer dans la deuxième engage-ment et des buts de Pélip, Paquin et Larivée assurèrent définitive-ment la victoire au club de Toupin.

Good et Roche comptèrent pour le Tricolore dans la troisième pé-riode tandis que McDougall, Vi-loux, Girouard et Pélip complè-tèrent le pointage de la joute pour les Reds.

Les Rangers

défont les

Red Wings 3-1

NEW-YORK. (C.P.) — Les Ran-gers de New-York ont défit les Red Wings de Detroit au compte de 3 à 1, hier, pour augmenter leur avance à deux points sur les Canadiens, en troisième place de la Nationale. Par suite de leur victoire les Rangers se sont également approchés à seulement deux points des Maple Leafs de Toronto en deuxième position. Les Leafs et les Canadiens ont annulé au compte de 1-1 hier.

Un but de Shero, aidé de Les-wick et White, a placé les newyor-kais en avant dans l'engagement initial. Ted Lindsay, le meilleur compteur du circuit, égala le compte en déjouant Rayner sans assis-tance dans la dernière minute de jeu de la deuxième période.

Des buts de Eddie Slowinski et Mickoski dans les dix dernières mi-nutes de jeu de la joute assurèrent définitivement la victoire aux Ran-gers. Lumley, cerbère des Red Wings, se vit décerner deux puni-tions mineures dans la troisième période. Elles furent purgées par Babando et Peters. Myle purgea une majeure et une mineure et Lindsay une majeure pour s'être battu.

Première période
1-New-York: Shero (Leswick-White), 6:08
Punitions: Stewart, Fogolin, Leswick.

Deuxième période
2-Detroit: Lindsay, 19:12
Punitions: Reiss, Edolits, Stewart.

Troisième période
3-New-York: Slowinski, 11:24
Punitions: Reiss, Edolits, Stewart.

4-New-York: Mickoski, 14:09
Punitions: Lumley (2), (servies à ra-bando et Peters, Kyle (mineure et majeure), Lindsay (majeure), Stanley, Leswick.

ST. PETERSBURG, Flo. (U.P.) — Le lanceur gaucher Howie Pollet s'est rapporté au camp d'entraîne-ment des Cardinals de St-Louis hier. Tous les joueurs des Cardinals ont accepté les conditions du club. Les recrues Vernon Rapp, un receveur, et Tom Poholsky, un lanceur, ont impressionné hier.

Champion du Canada à la hache



La photographie ci-dessus nous montre Yvon Larochelle, de Noranda, le nouveau champion du Canada à la hache, recevant un trophée qui lui fut présenté récemment par Mannie Wilson, au nom de l'Exposition du Sportsman de Montréal, où se dérouleront les épreuves finales du championnat. Larochelle s'est aussi classé premier es-sequ dans le championnat combiné à la scie et à la hache et s'est classé deuxième dans le championnat canadien du sciage de bois. Le champion Larochelle représentait la Canadian International Paper Company.

Douce revanche...

Québec blanchit Valleyfield 5-0; Al Millar se distingue

QUEBEC. (C.P.) — Les As de Québec ont pris une douce revan- che sur les Braves de Valleyfield, hier, l'emportant au compte de 5 à 0 pour ainsi égaliser les chances d'une série quart de finale de trois de cinq des éliminatoires de la ligue senior. Les deux clubs ont chacun une victoire à leur crédit.

Les Braves avaient gagné la première joute dimanche dernier, à Valleyfield au compte de 3 à 2. La troisième joute de la série sera présentée à Québec dimanche et la quatrième mardi prochain à Valleyfield.

Deux buts de Martial Pruneau dans la première période ont as-suré la victoire aux As hier.

Gaudreault et Carnegie ont tour à tour déjoué Roger Bessette dans la deuxième période pour rendre la victoire des As plus certaine.

Martial Pruneau se révéla le hé-ros des As en comptant son troi-sième but de la joute dans la troi-sième période.

Première période
1-Québec: Pruneau (Tremblay, Roberge) 10:05
2-Québec: Pruneau (Tremblay, Gamble) 10:28
Punition: Wylie.

Deuxième période
3-Québec: Gaudreault (Renaud, Roberge) 7:34
4-Québec: Carnegie (Gaudreault, Renaud) 8:07
Punitions: Tremblay, Roberge, Gamble.

Troisième période
5-Québec: Pruneau (Zeidel, Gledhill) 8:15
Punitions: Dutchak, Renaud.

St-Louis 4, Providence 7

Première période
1-Providence: Stoddard (Michalak, Hamilton) 12:55
2-St-Louis: Baccari (McComb, Simpson) 19:55
Punition: Kullman.

Deuxième période
3-Providence: Chad (Luceombe, Kullman) 2:13
4-Providence: Kullman (Chad, McGill) 8:47
5-St-Louis: Gladu (Olson, Millar) 10:32
Punitions: McGill, Wilson.

Troisième période
6-Providence: Michalak (Chad, McGill) 1:36
7-St-Louis: Brown (Sullivan, Doran) 8:43
8-Providence: Hamilton (Gummera) 8:45
9-Providence: Laplante (Hamilton, Stoddard) 8:16
10-Providence: Davis (Scherza, McGill) 11:32
11-St-Louis: Raynak (Olson, Millar) 16:22
Aucune punition.

C'est ce qu'il y a de plus Nouveau!

LE Milano de Slater
Tout en cuir brun, ce nouveau soulier est déjà le préféré des sportifs et des connaisseurs.
Pointures: \$16.50
3 1/2 à 12

LE Booster de Fleet Foot
Souliers en toile, de fabrication très solide. Couleurs: bleu, brun, rouge vin.
Toutes les \$4.95
pointures

LA Sandale
Vous ne pouvez trouver ailleurs un soulier aussi confortable. Couleurs: bleu, rouge vin, ton, brun
Spécial \$4.95

SALON DE CHAUSSURES Antoine
Le plus beau et le plus grand choix de chaussures pour sportifs.
365 est, Jean-Talon (Près St-Denis) GR. 3000

Chicoutimi 6, Senators, 6

CHICOUTIMI. (C.P.) — Au com- plement de la 3e période sup- plémentaire, les Senators d'Ottawa et le Chicoutimi étaient sur un pied d'égalité, 6 à 6, dans la 2e joute de leur série semi-finale 3 de 5 des éliminatoires du senior.

Ottawa a gagné la 1ère partie par 3 à 2.

Première période
1-Chicoutimi: B. Smrke 1:45
2-Ottawa: Hellyer 15:00
3-Chicoutimi: Richard 15:03
Punitions: Roy Tremblay.

Deuxième période
4-Chicoutimi: B. Smrke 7:30
5-Ottawa: Dagenais 9:55
6-Chicoutimi: Murelich (Richard, Crawford) 16:40
7-Ottawa: Hellyer (Ember, Smith) 19:10
Punition: Vialle.

Troisième période
8-Chicoutimi: Cabana (Robert, Vialle) 0:15
9-Ottawa: Emberg (Bisahan, Greene) 18:25
10-Ottawa: Emberg (Bisahan) 19:20
Punition: Morrisseau.

Première période supplémentaire
Aucun point.
Unité: Tremblay.

Deuxième période supplémentaire
11-Ottawa: Hellyer (Smith, Emberg) 30
12-Chicoutimi: B. Smrke (Robert, Murelich) 9:35
Aucune punition.

Compensation de \$3,500 à Waitkus

HARRISBURG, (A.P.) — Eddie Waitkus, premier-but des Phillies de Philadelphie de la ligue Nation-ale, s'est vu accorder, hier, la somme de \$3,500, par le bureau de compensation des accidents de travail, comme paiement des dé-penses médicales payées à la suite d'une blessure subie dans un chambre d'hôtel à Chicago, le 14 juin dernier. Waitkus avait été tiré à bout portant par une jeune admiratrice, souffrant de maladie mentale.

Waitkus avait demandé \$4,000. Le joueur a révélé qu'il n'avait pas reçu l'ordre d'accepter l'invita-tion de la jeune fille, mais qu'il avait agi pour servir les meilleurs intérêts de ses patrons. "Il nous faut de dire Waitkus, signer des autographes, répondre aux lettres d'admirateurs et parfois aux invi-tations." Le tout fut donc jugé accident au travail et de la compensation accordée à Waitkus.

Le Lachine évite l'élimination

Les Rapides de Lachine ont évité l'élimination, hier, alors qu'ils défit le club Abord-à-Plouffe au compte de 6 à 3 dans la quatrième joute de la série semi-finale de quatre de sept des éliminatoires de la ligue Provinciale. La cinquième joute de la série aura lieu à l'Aréna St-Laurent mardi prochain.

Chlars et Morin avec deux buts chacun ont été les meilleurs du Lachine. Bourgeois et St-Martin ont réussi les autres. Dick Munn, avec deux buts, et Claude Ménard ont compté pour les perdants.

PHOENIX, Ariz. (U.P.) — Léo Durocher, pilote des Giants de New-York, a révélé que son club est à la recherche d'un bon frap-peur d'urgence gaucher. Les gau-chers sont rares chez les Giants à part ceux évoluant régulièrement. L'an dernier ce besoin s'est fait sentir plusieurs fois.

"Sea Island Shades"

Vous devez voir les nouvelles teintes de nos "WINDOW PANE CHECKS" pour les apprécier

Rien dans notre magasin ne confirme avec autant d'évidence notre réputation d'offrir des valeurs exceptionnelles telles que notre fameux

WORSTED MONTROSE 5000
façonné et stylisé dans le

Gold Lounge
AUTHENTIQUE
\$59.50
COURTS • RÉGULIERS • LONGS

26 SEMAINES POUR PAYER
Prévoyez-vous d'un compte courant

A. Gold & Sons
366
OUEST, RUE STE-CATHERINE — PRES BLEURY

Le trophée "Calvert"

Reardon s'approche de Bill Durnan en deuxième position

Gerry McNeil, brillant cerbère des Mohawks de Cincinnati, qui remplace présentement Bill Durnan dans les filets des Canadiens, s'est mérité plusieurs votes, par suite de son excellente tenue, dans le concours pour le choix du joueur le plus populaire pour la conquête du trophée "Lord Calvert".

McNeil a reçu 378 votes et montera rapidement dans le classement s'il demeure avec le club encore quelques jours. Bill Durnan a pris le chemin de l'hôpital mais plusieurs amateurs ont tout de même voté pour lui, afin qu'il conserve la deuxième place dans le classement.

Maurice Richard continue de mener le bal avec une forte avance. Le Rocket a un total de 9,535 points. Un vote de première place donne trois points, un de deuxième deux points et un de troisième un point.

Richard a reçu 678 votes de première place au cours de la semaine. Normand Dussault a fait des gains appréciables depuis qu'il joue en compagnie de Richard et Lach. Dussault a un total de 5,283 points et est solidement en quatrième. Kenny Reardon est toujours en troisième position et s'est rapproché de Durnan. Le cerbère des Canadiens ne possède plus que 439 points d'avance sur le bouillant joueur d'arrière garde, Lach, Reay, Gravelle, Mosdell, Bouchard et Glen Harmon complètent le groupe du haut du classement dans le concours.

LE QUEEN EN SERAIT A SA DERNIERE SAISON

Un rapport émanant de l'université McGill voudrait que l'Université Queen en soit à sa dernière saison dans la ligue de hockey Interuniversitaire. Le Queen terminera sa saison régulière en rencontrant le McGill ce soir, au Forum, et les Carabins de l'Université de Montréal demain à Verdun.

Le Queen a remporté une seule victoire cette saison. On croit que l'Université Laval de Québec ou celle du Western Ontario à London remplacerait le Queen l'an prochain.

Stephens accepte les conditions et recevrait \$40,000 en salaire

SARASOTA, Floride. (UP) — Vern Stephens, dangereux coéquipier et brillant arrêt-court des Red Sox de Boston, a finalement accepté les conditions du club et se rapportera à l'entraînement samedi.

Stephens a accepté les conditions au cours d'une conversation téléphonique avec le gérant général, Joe Cronin, de sa demeure à Long Beach, Californie.

On croit qu'il signera un contrat pour un salaire de \$40,000, soit une augmentation de \$5,000 sur l'an dernier. Il était le dernier récalcitrant chez les Red Sox. On a rapporté que Stephens exigeait un salaire de \$50,000.

Stephens a conservé une moyenne au bâton de seulement .290 l'an dernier mais a fait fureur au Fenway Park, où la clôture de gauche n'est pas trop éloignée du marbre. Il a cogné 39 circuits et a fait compter 159 points, pour terminer sur un pied d'égalité avec son coéquipier, Ted Williams, dans ce département.

Ce soir à Verdun

Bourcier confiant de conduire son club à un triomphe sur le Canadien

Les clubs Hydro-Québec et Canadien joueront la première partie de la série finale de 3 de 5 des éliminatoires de la ligue de hockey Montréal, sur la glace de l'Auditorium de Verdun. La partie commencera à 8 h. 30 précises.

Le vainqueur de cette série recevra le trophée Johnny Greco, que détient actuellement les As de Canadien. Ces derniers sont également possesseurs de la coupe Saunder, accordée annuellement aux champions provinciaux.

A sa première saison comme instructeur, Conrad Bourcier a connu d'immenses succès avec le club Hydro-Québec. Bourcier, un ancien joueur de la ligue Nationale, est bien confiant de conduire son club à un triomphe sur les porte-couleurs de Guldoo Roy, ce soir, à Verdun.

Le club Hydro-Québec aligne une puissante équipe. La défense composée de Proulx, Marcel Thuot, Claude Ménard et Butch Marchand est l'une des plus solides du circuit. Bryce McKassey, Dick Bessey, un joueur d'avant de métier, peut également évoluer à la ligne bleue quand le besoin se fait sentir.

A l'avant, Bourcier compte spécialement sur les Fernand Gagné, Hec David, Peanuts Richard, Gerry Dorais, André Guimont et Ray Plante pour conduire le club à la victoire.

Cependant, la tâche du club

Hydro-Québec ne sera pas facile. Car, les As de Canadien alignent des compteurs potentiels qui pour-



Marcel Thuot

ront donner tout le fil à retordre nécessaire au cerbère adverse. Durant la saison régulière, ces deux équipes se sont toujours livrées des rencontres contestées et l'on prévoit du jeu très intéressant ce soir.

Les joueurs des Carabins en vedette chez les compteurs

Les étudiants, les professeurs et les amis de l'Université de Montréal auront leur dernière chance de voir les Carabins à l'œuvre demain soir, à Verdun, alors que l'équipe d'Arthur Thérien recevra les Gaels de Kingston. Même si la partie ne changera pas le classement final de la ligue interuniversitaire, les partisans des Carabins doivent se rendre en grand nombre à l'Auditorium de Verdun demain soir, pour féliciter et applaudir les joueurs de l'Université qui viennent de remporter leur deuxième championnat consécutif. Ces étudiants méritent cet encouragement et cette marque de gratitude pour le travail qu'ils ont accompli.

Dans le classement des compteurs, sur les dix premiers, 6 Carabins figurent. Raymond "Peanut" Flynn occupe toujours la première position, trois points en avant de Charest, son compagnon

de ligne. Flynn en 11 joutes a compté 12 buts et a produit 13 assistances, pour un total de 25 points. Queen's a encore deux parties à jouer, tandis que McGill et U. de M. n'en ont qu'une.

Ceci donne une chance aux Carabins de l'U. de M. de figurer en plus grand nombre parmi les 10 premiers compteurs. Il est à remarquer que Léon "Butch" Bouchard, un joueur de défense des Carabins, se classe parmi les meilleurs compteurs avec un total de 15 points.

Bouchard est aussi le joueur le plus pnni de l'équipe d'Arthur Thérien avec 28 minutes passées au banc de pénitencier.

Classement des compteurs

	P	B	A	T	P
Flynn, U. de M.	11	12	13	25	2
Charest, U. de M.	11	12	12	22	2
Perrault, U. de M.	11	13	9	22	4
Emblum, U. de M.	11	10	9	19	13
Murray, Queen's	10	6	12	18	0
Fox, Toronto	12	8	8	16	12
Laurie, U. de M.	7	7	8	15	16
Bouchard, U. de M.	11	4	11	15	28
Rehliard, McGill	9	9	5	14	20
Turcott, Toronto	12	5	9	14	2

Importante décision du président Walker

Les clubs Joliette et Parc Extension de la ligue Provinciale, qui se disputent présentement les honneurs d'une série semi-finale, devront déclarer un vainqueur pour samedi prochain. Le président du circuit, Art Walker, a pris cette décision car la ligue provinciale devra déclarer un champion pour le 28 mars, alors que débuttera les éliminatoires pour le championnat intermédiaire A de la province.

Les clubs Joliette et Parc Extension ont chacun une victoire à leur crédit et une troisième partie fut nulle. Les quatrième et cinquième parties seront présentées à Montréal et la sixième à Joliette.

Les deux clubs doivent en venir aux prises dimanche soir à St-Louis, mais par suite de la décision du président seront peut-être obligés de jouer deux fois dimanche.

Les clubs Joliette et Parc Extension ont jusqu'à quatre heures cet après-midi pour en venir à une entente, concernant les prochaines parties.

Le Joubert, champion intermédiaire de Mtl

Le J. J. Joubert de St-Vincent de Paul représentant le nord de Montréal, section Amateur, vient d'être élu champion intermédiaire de la ville en triomphant dans la partie finale, du Notre-Dame de Grâce par le compte de 5 à 3. Dans la première période, Sauvé donna l'avance au Joubert en comptant le premier but de la partie sur une passe de Hotté.

Mais le Notre-Dame de Grâce se rallia pour deux points dans cette première période qui se termina par 2 à 1. Dès le début de la deuxième période Sauvé entra son deuxième but de la partie, pour égaliser le compte, sur des passes de Gaudy et Hotté. Cinq minutes plus tard, Prieur enregistra le troisième but du Joubert pour donner l'avance à son club.

Mais après 45 secondes de jeu le Notre-Dame de Grâce égalisa de nouveau le score. Deux minutes avant la fin de cette reprise, Scofield enregistra le quatrième point, sur des passes de G. Despatie et M. Despatie. Dans l'engagement final, les défenses et le gardien de but Bergeron se montrèrent solides au possible, tandis que Sauvé enregistra son troisième but de la joute et le cinquième pour le Joubert. Des assistances furent accordées à Desnoyers et Leblanc sur ce but.

Dans la semi-finale le Joubert a éliminé les représentants du parc Jeanne Mance dans une joute des plus mouvementées, par le compte de 1 à 0. Maintenant le détail fini, le Joubert affrontera tout prochainement le club intermédiaire de la ville ou de la Province.

Information: Jacques Sigouin, gérant. Tél. Zone 2542, St-Vincent de Paul.

BALTIMORE (UP) — Les Orioles de Baltimore de l'Internationale ont mis trois autres joueurs sous contrat hier. Ce sont le troisième-but Russ Kerns, le lanceur Merrill Merkle et le joueur d'intérieur Jim Dyck. Clyde Klutznick, vétérinaire receveur, est toujours au nombre des récalcitrants.

Que fera Campbell ?

Lewis H. Walter retire sa plainte

DETROIT. (A.P.) — Lewis H. Walter, rédacteur sportif de Détroit, a retiré sa plainte pour assaut au pied contre Charley Conacher, pilote des Black Hawks de Chicago, récemment.

Walter avait décidé de poursuivre Conacher, après un incident dans la chambre des joueurs, à la suite d'une joute Detroit-Chicago, le 8 février dernier. Walter a expliqué que Conacher l'avait frappé, après lui avoir dit qu'il ne prisait pas ses écrits dans le "Times".

"Je désire retirer ma plainte et oublier le tout", a déclaré Walter au juge Gerald W. Groat, hier. "J'ai reçu des excuses, par écrit, de Conacher".

Clarence Campbell, président de la Nationale, a déclaré qu'il ne sévirait pas contre Conacher, s'il y avait lieu, tant que la décision des Tribunaux ne serait pas finale. On se demande ce que fera Campbell maintenant ?

Doc Lavigueur sera encore instructeur avec Beauharnois

BEAUHARNOIS. — A une assemblée tenue dimanche dernier, pour former le comité qui dirigera notre club de baseball de la Ligue Laurentienne Senior, cette saison, voici les membres qui ont été choisis pour conduire notre club: MM. G. Banville, dévoué sportif, a été réélu comme gérant général du club; assistant-gérant, M. Laurent Gagnier; M. Jean-Paul Myre secrétaire; François Dorval, trésorier; M. Armand Nadeau publiciste. Les directeurs élus furent les suivants: M. Frank Cyr, agent de routes; M. Gordon Kirby, souscription; M. Leslie Brown comité financier; M. Frank Verth, terrain; M. Hector Roy, billets.

M. Gérard Banville annonça aussi à cette assemblée qu'il avait ré-engagé l'instructeur Hubert "Doc" Lavigueur pour diriger le club pour une 28ème saison consécutive. Lavigueur est très populaire à Beauharnois et devrait encore remporter de brillants succès cette saison. Banville a aussi signé le lanceur Bill Seguin, un droitier, qui, l'an dernier, s'alignait avec le Ville-Emard. Germain Jarry, qui remporta les honneurs de champion frappeur du circuit, a aussi accepté les conditions du club et jouera au 3ème but. Le brillant arrêt-court Paul Bréard et Cecil Mitchell, dur coéquipier et rapide 2ème but, seront aussi de retour sur l'alignement de nos champions. Un rôle des foules locales l'excellent joueur de champ centre, André St-Jean, a aussi signé. L'ouverture de la saison aura lieu ici dimanche, le 7 mai, alors que St-Jérôme, dirigé par Billy Innes, sera l'adversaire.

Dernières offres faites à Bobby Brown et Byrne

ST. PETERSBURG, Floride. (U. P.) — Les Yankees de New-York ont fait parvenir au lanceur Tommy Byrne et au troisième-but Bobby Brown leurs dernières offres de contrat.

George Weiss, gérant général des Yankees, a expliqué que les deux joueurs recevraient ces offres par télégrammes, et que s'ils les refusaient, ils ne joueraient pas au baseball cette année.

Vermeersch contre Cortez en finale

Les amateurs, qui ont fort apprécié les deux derniers programmes, organisés par le vétérinaire promoteur Ray Lamontagne au marché St-Jacques, auront l'occasion d'en voir un autre tout aussi attrayant lundi prochain, avec le retour du champion des poids lourds mondial junior, Manuel Cortez, et les débuts au marché d'Adrien Baillargeon et d'Henri Vermeersch. Il y aura deux finales à l'affiche.

La grande finale sera un match par équipes de trois et elle mettra aux prises, les frères Adrien et Lionel Baillargeon, ainsi que George Cagney, contre Les Ryan, Harry Madison et Arthur Legrand. Adrien Baillargeon, qui a démontré sa force peu commune, en sautant dans l'arène à deux reprises lundi dernier est l'un des plus forts et des mieux musclés de cette famille d'hercules.

Dans l'autre finale deux champions se feront face alors que le populaire mexicain et champion mondial Manuel Cortez, qui a accepté les offres du matchmaker Lucien Grégoire, pour venir livrer quelques matches, rencontrera Henri Vermeersch. Ce dernier est reconnu comme le champion d'Europe, titre qu'il a remporté en battant les meilleurs gladiateurs des principaux pays d'outre-mer.

Comme préliminaire à ces deux finales de choix Charles Baillargeon sera opposé au rude mais excellent lutteur Al Tucker qui est lui aussi de retour à Montréal, d'une tournée aux Etats-Unis et en Ontario.

Jeune frère de Kenny Reardon à l'honneur

SEATTLE. (U.P.) — Pete Tkachuk du club San Diego et Larry Reardon du Vancouver ont été nommés les "recrues de l'année" dans la ligue de la Côte du Pacifique. Larry Reardon est le frère de Kenny des Canadiens de la Nationale.

Spécial

avant
PÂQUES

COMPLETS

(FAITS SUR MESURES)

Deux paires de pantalons

- Vous serez captivés par le choix considérable de riches tissus importés que nous vous offrons
- Choisissez votre prochain complet dans les tissus suivants: Serge, gabardine, quadrillé, rayé, uni, sharkskin, pick & pick, diagonal.

FAITS SELON VOS PROPRES MESURES

La valeur régulière des 70.00 complets était de

\$59.50 COMPLET A DEUX PANTALONS

Pour 3 jours seulement

CHOISISSEZ

dès maintenant votre paletot de printemps

- Confort, coupe, ligne, couleur et style, voilà tous les détails qui constituent le point de mire d'un paletot de qualité.
- Choix de poil de chameau, gabardine, covert, diagonal, seal skin.

PRIX A PARTIR DE **\$39.50**

Une comparaison vous convaincra

VOTRE CRÉDIT EST BON

MASTERCRAFT CLOTHES LTD

6580, rue ST-HUBERT CR. 2149-0

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PRES DE TRENTI ANS

Minora - la lame

BON MARCHÉ - QUI RASE PLUS DOUX

12 POUR 25¢

La lame de qualité à bon marché. S'adapte exactement au rasoir à double tranchant. 12 pour 25¢. Aussi 4 pour 10¢.

GROS PAQUET ÉCONOMIQUE

LUNETTES • EXAMEN DE LA VUE

JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOMÉ

EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL

ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMÉS

Bureau chez OUVRE LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES

SARRAZIN et CHOQUETTE

Optique: PL. 3648 Pharmacie: PL. 9622

921 EST, RUE ST-CATHERINE

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix de fin de saison offerts par "Le Canada". Adressez vos coupons comme suit:

CONCOURS "3 ÉTOILES" JOURNAL "LE CANADA" 5221, RUE DE GASPÉ, MONTREAL

LES TROPHÉES DU CONCOURS "TROIS ÉTOILES" sont dus à l'expertise de

Daoust & Fils Stée

BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

SPECIALISTES EN TROPHÉES

Succ. Ouest 1397 St-CATHERINE. Succ. Centre 3699 St-CATHERINE. Succ. Est 3480 St-CATHERINE. (coin Bishop) (près St-Denis) (près St-Denis)

DE 8684 FR. 3149 LA 0642

Catalogue gratuit sur demande

COUPON No 61

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute de jeudi, 9 mars, contre les Maple Leafs de Toronto.

1.....

2.....

3.....

(Signature du concurrent)

(Adresse)

Fière de ses skis de magnésium



Les pentes sont très intéressantes sur les montagnes, elles se prennent mieux et avec plus de facilité quand on a l'avantage de posséder, comme cette jeune et riante skieuse, des skis dernier cri : le "Air-Ski", construits de magnésium

Le ski

Le magnésium remplacera-t-il le bois dans la fabrication?

La science moderne fait concurrence à nos bois, même dans le domaine sportif.

Le ski, dont l'invention remonte à l'an 1050 — il faut dire qu'à cette époque le ski n'avait pas la même forme qu'aujourd'hui — vient de recevoir la plus importante transformation de son histoire.

On a inventé un ski très léger, en métal, dans lequel il entre un important alliage de magnésium. Ce métal est solide, sa couleur est d'un blanc argenté.

Le nouveau ski n'a pas besoin d'être ciré et il ne se fendille pas en éclats comme le bois.

A cause de son poids extrêmement léger on lui a donné le nom de "Air-Ski".

Deverre Engen, étoile internationale du ski et directeur de l'école de ski d'Utah, aux Etats-Unis, signale que le nouveau ski assure les performances les plus difficiles même dans la neige molle, à plus forte raison sur les surfaces croûtes. "Ils sont rapides et faciles à conduire", dit-il.

Fred Iselin, directeur adjoint de l'école de "Sun Valley" à dépasse

le record de Johnny Litchfield d'une minute et 44 secondes. Il a parcouru un mille en une minute et 35 secondes; soit neuf minutes avant Litchfield. Et pourtant, c'était la première expérience que tentait Iselin sur les skis de magnésium.

Propriétés du ski

Le ski doit être léger, flexible et fort à la fois. Il est très difficile de trouver ces trois propriétés. On avait jusqu'ici utilisé le bois, mais après des expériences, on a trouvé que ces trois qualités principales étaient mieux servies par le métal.

Pour les entrepreneurs, il n'est pas nécessaire d'utiliser les blocs ordinaires qui donnent au ski de bois la forme qu'il doit conserver, le métal garde sa forme primitive et assure la régularité de l'élasticité, ce qui est très important pour le skieur.

Le nouveau ski en magnésium ne pèse que dix livres (5 livres par ski) et il peut se nettoyer avec les poudres ordinaires que toute femme de maison garde dans sa cuisine.

De plus, le magnésium ne saurait rouiller; on peut aussi leur donner la courbe désirée, ils conserveront cette ligne courbe jusqu'à ce qu'on décide de leur en donner une autre.

Il est impossible de briser un ski de métal même s'il est très flexible. On se rend compte de ses propriétés surtout dans les arrêts et dans les conditions difficiles.

Quoi que le magnésium ne soit pas aussi dur que le fer, les arêtes du ski ont été traitées de façon à assurer la résistance nécessaire.

C'est après trois années de recherches et d'expérience qu'on a réussi à produire ce ski moderne dont le directeur de l'école de ski de Stowe, Vt., a été émerveillé. La chaussa des skis de bois, très bien cirés et son chef instructeur, Robert Bourdon, utilisait des skis de magnésium. Sur une distance de 1,000 pieds et sur une pente de vingt degrés, Bourdon, parce qu'il portait les skis de magnésium, remporta la victoire sur l'expert international de ski, Sepp Huschp.

C'est tout dire.

Gaby Pleau amène une dangereuse équipe aux championnats féminins

Par Jean de Guise



A la beauté de Val David s'ajoute cette fin de semaine celle des concurrentes qui participeront aux championnats féminins de ski de la province de Québec et cet endroit sera sûrement le point d'attrait de tous les skieurs au cours de samedi et de dimanche. Mais trêve de complaisance et de compliments, ceux qui ont d'habitude un sourire descendant aux lèvres lorsqu'on leur parle de concours de ski féminins, changeront vite d'attitude s'ils vont à Val David cette fin de semaine. Une fois qu'ils auront vu à l'œuvre des concurrentes telles que Joan Hewson, Doreen et Jean Elder, Nina Bruneau, Carolyn Kruger et les membres du club de ski St-Castin de Québec qui se sont inscrites à ces championnats, ils s'apercevront que le ski n'est pas un sport exclusivement réservé aux hommes.

Les concurrents de Québec, sous la direction de Gaby Pleau, forment une formidable équipe et nous ne serions pas surpris si elles reprenaient la route du Lac Beauport avec bon nombre des trophées de ces championnats, dont les principaux organisateurs sont Ernie Scroggie, président du club de ski de Val David, et Raymond Planie, président de la ligue de progrès civils de Val David.

Les favorites du concours

Les concurrentes que l'on favorise pour remporter les honneurs de ces championnats provinciaux sont Joanne Hewson, de l'université McGill, qui s'adjugeait les honneurs de la catégorie féminine dans le Kandahar du Tremblant, la dernière fin de semaine; Rosemarie Schutz, également de McGill, qui se classait deuxième dans le Kandahar; Carolyn Kruger, de St-Agathe, qui détient déjà un championnat de la Zone Laurentienne de Ski, à la suite de sa victoire au Mont Baldy; Doreen Elder, la minuscule petite fille qui s'est distinguée de façon si éclatante samedi dernier, en gagnant les épreuves de ski de fond; et aussi, Nina Bruneau, de l'université de Montréal.

L'équipe du club de ski St-Castin de Québec, se compose de Monique Langlois, qui remportait la trophée Gaby Pleau, le mois dernier; Joan et Anita Monahan, Elaine Dubé, Suzanne Perrault, Gigi et Mimi Séguin, Marthe Laframboise et Jacqueline Lemieux.

Qui sont nos skieurs?

Par cette question, nous entendons "qui sont nos skieurs dans le classement international du ski?" Exception faite de Jack "Porky" Griffin et du jeune André Bertrand, de Québec, lesquels de nos skieurs de cette province sont en mesure de se classer avantageusement dans un concours auquel participeraient les meilleurs skieurs des autres pays?

Les skieurs européens jouissent de cet avantage — c'est que leur gouvernement facilite leur entraînement et s'occupe de leur développement. Ici, un skieur doit s'entraîner de peine et de misère — à moins qu'il ne possède une fortune ou des parents très riches. Il est vrai que la C.A.S.A., a fait beaucoup pour certains de nos skieurs, mais elle est encore loin de pouvoir leur fournir l'entraînement qu'il leur faut.

Pourtant, le ski est autant notre sport national que le hockey. Un pays qui peut se vanter de chaînes de montagnes telles que les Laurentides et les Rocheuses n'a vraiment pas d'excuse pour faire si piètre figure dans les concours internationaux.

Si le gouvernement se réveille!

Si notre gouvernement se réveille un peu et se décide à subventionner d'une façon ou d'une autre l'entraînement de nos meilleurs skieurs ou de nos jeunes qui promettent de s'avérer un jour des champions, peut-être aurions-nous plus de succès dans les jeux olympiques et les concours internationaux. Si nous construisions ici, dans nos Laurentides, par exemple, des tremplins de saut, des tremplins réglementaires pour le saut de championnat, l'affluence de

touristes aurait vite fait de compenser pour l'argent que le gouvernement aurait pu déboursier.

On sait l'entraînement que l'armée française donne aux skieurs qu'elle juge en mesure de faire honneur au pays. Pourquoi donc l'armée canadienne ne se met-elle pas en tête, elle aussi, d'entraîner des skieurs parmi ses recrues? Jusqu'ici leur entraînement se limite à des manœuvres militaires en ski — ou guère plus.

Le gouvernement donne bien des bourses d'études, alors pourquoi ne donnerait-il pas des "bourses de ski"? Qui sait, un de nos skieurs se classerait peut-être parmi les dix premiers, aux prochains jeux olympiques!

Prochains concours

Un concours de slalom aura lieu dimanche prochain, le 12, à Val David, sous les auspices du club de ski Nordik. Ce concours sera pour les catégories junior "C", hommes, et junior et senior "C", femmes.

Le Park Toboggan & Ski Club a organisé une course de fonds pour dimanche, le 12, à Ste-Adèle. Tous les concurrents de catégorie A, B, et C juniors, membres de la Zone Laurentienne de Ski, sont éligibles à ce concours. Le parcours, pour les concurrents de catégories A et B, sera de 18 kilomètres, pour ceux de la catégorie C, de 9 kilomètres et pour les juniors, de 6 kilomètres.

Excursion de ski

Art Hirst, président du comité des excursions de ski de la Zone Laurentienne, nous fait part que la Zone a organisé une excursion de ski pour dimanche prochain, le 12. Les skieurs partiront de la gare de Val Morin des l'arrivée du premier train de ski en provenance de Montréal, dimanche matin.

Le directeur de cette excursion sera Willard Bell, assisté de Edgar Laderoute et de Len. Huckabone. L'excursion procédera sur la piste Sun Valley, jusqu'à Loup Garou, où les skieurs prendront un "lunch" en plein air. Le groupe continuera ensuite le long de la piste White Horse, jusqu'à Piedmont — en temps pour prendre le premier train de retour à Montréal.

Le club de ski Ecuireuil

Jean-Marc Chevalier, publiciste du club de ski Ecuireuil, nous annonce que son club poursuit tous les jours ses activités et qu'il se rendra au Grand Elan, à Mont-Rolland, cette fin de semaine. La semaine dernière les "Ecuireuils" étaient allés pratiquer leur sport favori à St-Sauveur. Le club poursuit aussi une grande excursion au Lac Beauport pour les 18 et 19 mars.

Le club Elan à Val Morin

Cette fin de semaine, le "plus gros club de ski de Montréal", le club Elan, se rendra au Mont-Sauvage, à Val Morin, sous la direction de Lucien Benoit.

"Pour les directeurs du club Elan, disait récemment Luc Lachapelle, directeur général du club, le ski n'est pas une affaire de quelques mois, mais un passe-temps auquel ils s'adonnent l'année entière, si l'on peut dire."

Champion de la ligue Industrielle

La ligue de Hockey I.O.L., soutenue par l'Association Athlétique des Employés, a remporté les honneurs du Championnat d'été dernier à l'Académie Roussin en disposant du Chambréage par le pointage de 13 à 11.

La saison s'est terminée sans aucune défaite au compte de l'I.O.L. Le trophée de 115 mm. de jeu l'instructeur Nat. Larive a été vu forcé d'enlever son gilet de but, durant une reprise près des buts du Chambréage, lequel paya un dividende de 30 secondes et la partie se termina sur un pied d'égalité soit 10 à 10.

Le supplémentaire de 10 min. permit à l'I.O.L. de gagner 3-2 contre le Chambréage. L'empire de compter 3 contre 1 pour leur donner le championnat.

Les Dufort, Forrest, Piperno, Tremblay, Lussan et Martel ont été les étoiles pour l'I.O.L. dans l'ordre mentionné tandis que les Dumais, Desjardins, J. G. Delisle et Soucy ont été pour le Chambréage.

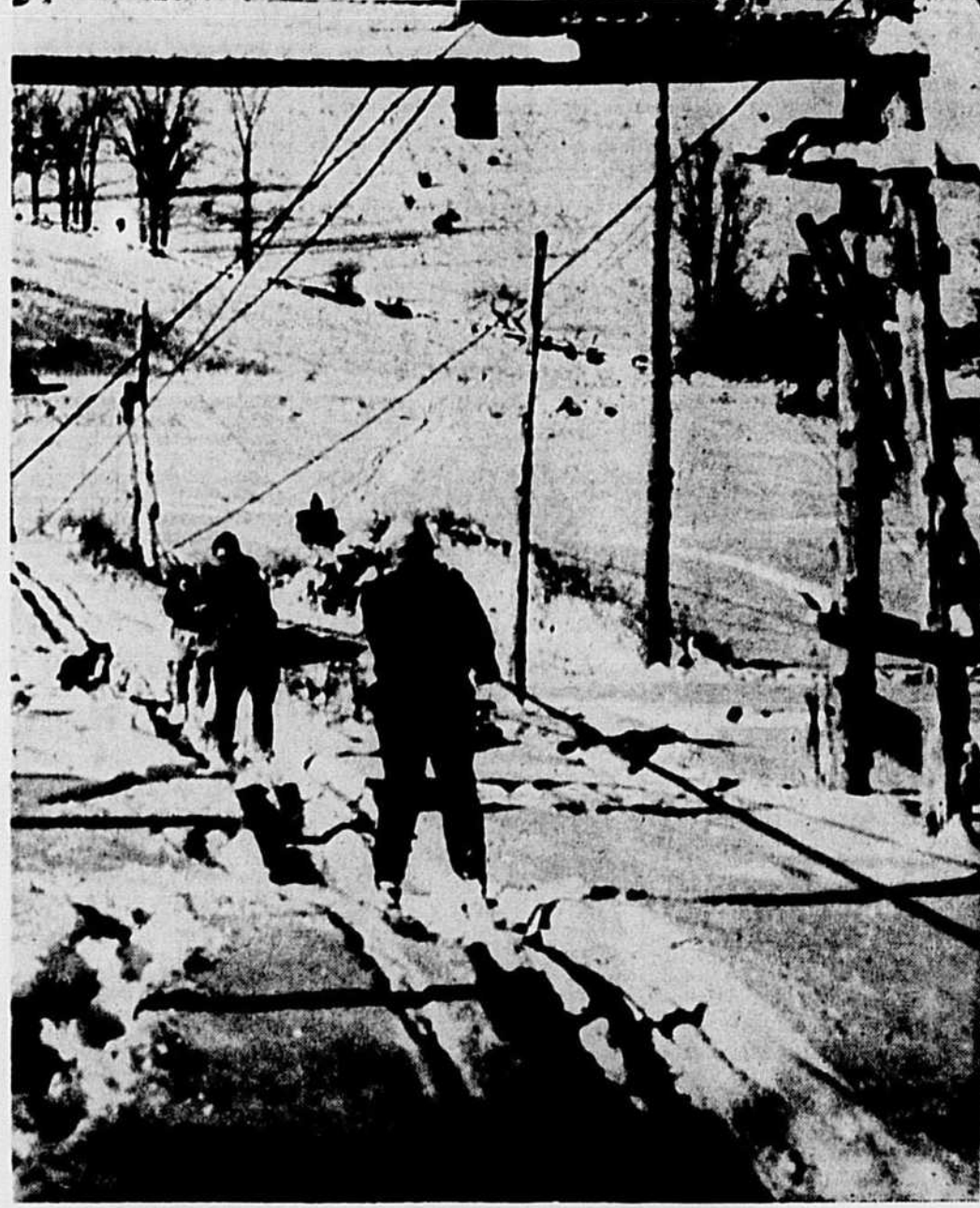
Vendredi le 10 mars à 8 h 30, à l'Académie Roussin les champions de l'empire ont joué contre les étoiles des différentes équipes Chambréage, Locomotive et Canada Cement.

Au festival annuel de la ligue de hockey Dépression



Monsieur Robert Pichette, comédien sur patins, membre du Montreal Figure Skating Club, qui sera en vedette lors du Festival de la Ligue de Hockey Dépression qui aura lieu lundi soir prochain à l'Aréna St-Laurent, au profit de la St-Vincent-de-Paul

La belle façon de monter une côte!



Voici une scène qui donnera sans doute goût à tous les skieurs de monter dans le Nord ou plus vite!

Conditions de ski dans le Nord

Voici le tableau détaillé des conditions de neige dans la région des Laurentides, tableau que nous avons reçu en dernière heure de Paul Fortier, inspecteur forestier, à St-Jovite, du ministère provincial des Terres et Forêts.

Mont Tremblant — 5 po. de nouvelle neige en poudre au sommet, sur un fond bien tapé; total de 31 po.; 6 po. de nouvelle neige, du côté sud, sur un fond dur, portant le total à 26 po. Les conditions sont excellentes pour le ski et tous les monte-pentes fonctionnent, à l'exception du téléphérique à chaises, du côté nord. L'état des routes est passable.

St-Jovite, Lac Ouimet, Lac Mercier, Lac Tremblant, St-Faustin, nord; 3 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond bien tapé, portant le total à 23 po.; les conditions sont très bonnes pour le ski; l'état des routes est bon.

St-Agathe, St-Faustin sud, Ivry; 5 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond dur, portant le total à 19 po. Les conditions de ski sont très bonnes ainsi que les conditions des routes.

St-Marguerite, Val Morin, Val David; 4 po. de neige en poudre sur un fond dur, portant le total à 25 po. Les conditions de ski sont très bonnes et la route de Ste-Marguerite est passable.

St-Adèle; 4 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond bien tapé, portant le total à 25 po. Les conditions de ski sont très bonnes et les routes sont en bon état.

Mont Gabriel; 5 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond dur, portant le total à 30 po. Les conditions de ski sont très bonnes et les routes sont en bon état.

St-Sauveur, Mont Rolland, Shawbridge, Piedmont, Lac Guindon; 4 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond dur; total de 22 à 27 po.; les conditions de ski sont très bonnes ainsi que les conditions des routes.

Mont-Heights, Montfort; 4 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond bien tapé, portant le total à 21 po. Les conditions sont très bonnes pour le ski et les routes sont en bon état.

St-Hippolyte; 4 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond dur, portant le total à 31 po.; les conditions de ski sont très bonnes et les routes sont ouvertes.

St-Donat; 4 po. de nouvelle neige en poudre sur un fond dur, portant le total à 27 po., au Lac Archambault et à 30 po., au sommet du mont Sunset. Conditions excellentes pour le ski, mais les routes sont en piètre état et les autobus de la Compagnie de Transport Provincial ne s'y rendent pas.

Les routes

Même si les routes ne sont pas encore ouvertes en certains endroits, vu la récente chute de neige, l'on s'attend toutefois à ce que toutes les opérations de déblayage soient terminées demain et que les routes soient ouvertes pour la fin de semaine.

IMPORTANTS CONCOURS DE SKI A VAL DAVID EN FIN DE SEMAINE

Les championnats féminins de ski de la province de Québec, pour la descente, le slalom et le combiné auront lieu les 11 et 12 mars à Val David, Qué., sous les auspices de la Zone Laurentienne de Ski et du club de ski de Val David. Ce concours est un combiné de descente et de slalom et l'enjeu en est la trophée "Myrtle A. Cook", emblème du championnat féminin combiné de la province de Québec.

Des trophées spéciaux ont été offerts à la Zone Laurentienne de Ski, cette année, par M. Marcel Baulu, de Montréal, et M. Jean-Louis Dufresne, de Val David. Ces trophées sont respectivement pour les championnats provinciaux de slalom et de descente.

On offrira à chacune des gagnantes une réplique miniature de ces trophées, qu'elle pourra garder.

Détails du concours

Sont éligibles à ces championnats féminins de ski de la province de Québec, toutes les concurrentes détenant des cartes de compétiteurs de la Canadian Amateur Ski Association pour les catégories féminines "A" et "B", senior et junior, ou leur équivalent, des cartes de la United States National Ski Association.

La descente consistera en deux épreuves dont la première commencera à 11 heures samedi matin, le 11 mars, et la deuxième suivra immédiatement. Le slalom se composera aussi de deux épreuves, l'une commençant à 11 heures dimanche matin, le 12 mars, et l'autre suivant, immédiatement après celle-là.

Les pistes

Les championnats de descente se dérouleront sur une nouvelle piste, établie par Toni Walch, instructeur de ski venu d'Autriche, dans le Tyrol autrichien, et maintenant directeur de l'école de ski Mont Plante. Cette nouvelle piste est située du côté nord du Mont Plante et elle a été tracée pour le ski de championnat.

Les championnats de slalom auront encore lieu sur la piste Benno Rybizka, qui passe aujourd'hui pour l'une des meilleures pentes des Laurentides pour le slalom. Toni Walch établira le parcours.

Histoire du concours

En 1948, après avoir manqué plusieurs années au programme des concours de ski du Québec, les

Activités du club de ski St-Frs-Xavier

Tous les adeptes du ski de Verdon auront l'avantage de se rendre à Ste-Adèle, dimanche prochain, le 12 mars, avec le club de ski St-François-Xavier. C'est l'avant-dernière excursion au programme du club et vu l'affluence des membres de Verdon, la direction a décidé qu'il y aurait désormais un autobus au coin des rues Church et Wellington.

Le 18 mars, le Saint-François-Xavier se rendra à St-Donat pour la fin de semaine. Il y aura deux départs pour faciliter les choses à ceux qui travaillent le samedi matin; le premier sera à 10 heures et le deuxième à 2 heures, samedi après-midi. Il y aura des concours de ski pour tous les membres féminins et masculins, des prix pour tous les gagnants et du plaisir pour tous.

(Communiqué)

Excursion des "Francs-Amis"

La dernière excursion régulière, pour cette saison, du club de ski les "Francs-Amis" aura lieu dimanche prochain, le 12 mars, à St-Hippolyte. A cette occasion, une dizaine des membres de ce club feront le voyage gratuitement, pour avoir participé avec assiduité aux excursions des Francs-Amis depuis le début de leurs activités cet hiver, soit le 8 janvier.

Les Francs-Amis auront aussi une excursion spéciale au Lac Beauport, les 18 et 19 mars. Viendront ensuite les parties de sucre, ou jeunes et vieux s'amuseront. Pour terminer la saison — la fameuse danse annuelle des Francs-Amis.

(Communiqué)

Excursion des "Loisirs Saint Pierre Claver"

Le club de ski des "Loisirs St-Pierre Claver Inc." se rendra à Val Morin, dimanche, le 12 mars prochain.

Le groupe de skieurs partira de 4850 Delorimier, à 8 h 45, après la messe de 8 h, au sous-bassement de l'église.

Toutes les personnes qui désirent se joindre à nos excursionnistes, sont les bienvenues. Pour tout renseignement s'adresser à M. Jacques Adam. (Communiqué)

Concours du Métropole à Ste-Marguerite

Les membres du club METROPOLE ont été enchantés, dimanche dernier, de faire connaissance avec les magnifiques pentes de Ste-Marguerite, où le club excursionnait pour la première fois dans son histoire. Un concours de descente fut organisé à 10 h 15 heures du matin et treize hommes et deux dames y prirent part. Les résultats furent les suivants:

Chez les hommes: gagnant Gérard Labonté en 9 secondes; 2e ex-aequo, André Brouillette, Gérard Joyal et Fernand Genest en 9 secondes et 2-5; 3e Réal Therrien 9 secondes et 3-5; 4e ex-aequo, Paul Tassé, Gérard Dalpé et Raymond Vincent en 9 secondes 4-5; 5e Roger Hébert 10 secondes; 6e Xavier Labonté 10 secondes 1-5; 7e Louis Parent, 11 secondes.

Chez les dames: Thérèse Grandchamps gagna avec un temps de 10 secondes sur Cécile Carreau qui fit le tracé en 10 secondes 4-5.

La huitième excursion du club de ski METROPOLE aura lieu dimanche prochain à la côte GRAND ELAN, à Mont-Rolland. Le même jour, dans l'après-midi, les membres iront sur les pentes de Ste-Adèle. Comme cette excursion est la dernière dans les Laurentides cette saison, les membres prendront le souper à cet endroit et passeront une partie de la soirée à danser. Le retour à Montréal se fera vers 10 heures du soir.

L'organisation de la fin de semaine à LAC BEAUPORT va bon train et la direction désire avertir tous les membres et les autres skieurs qui ont l'intention de participer à cette excursion, de faire leurs réservations avant lundi soir prochain sans faute, car il ne reste présentement que dix places seulement pour compléter le groupe. On sait que cette fin de semaine est édulcorée pour les 18 et 19 mars.

De même, l'excursion supplémentaire au MONT MANSFIELD, Stowe, Vermont, le 26 mars, qui clôturera la saison du club METROPOLE, s'annonce très populaire.

(Communiqué)

Les "Intépides du Nord" à Mont Rolland, le 12

Dimanche dernier, on pouvait voir les membres du club de ski "Intépides du Nord" dévaler les pentes du Mont Tremblant avec une agilité impressionnante. Tous les skieurs sont revenus enchantés de leur voyage. Dimanche prochain ils essaieront leurs talents sur la deuxième plus grande côte du Nord, le Grand Elan, à Mont-Rolland.

Les départs, pour cette excursion, s'effectueront au terminus central de la Compagnie de Transport Provincial, dimanche prochain, le 12 mars, à 8 heures; du terminus nord, coin des rues Casgrain et Jean Talon, à 8 heures et demie; du terminus des tramways, à Ahuntsic, à 9 heures.

Pour la fin de saison, la direction projette aussi une belle partie de sucre pour les membres du club et leurs amis. (Communiqué)

L'EXPOSITION DES SPORTSMEN DE MONTRÉAL DU 4 au 12 MARS.



Venez observer la "vie en plein air" dans une salle d'exposition! Il y a de quoi amuser toute la famille à la 7e exposition annuelle des sportsmen de Montréal — du 4 au 12 mars — à l'arsenal du 17e régiment des Hussards, chemin de la Côte-des-Neiges.

Reservez vos sièges dès maintenant chez: Omer Desroses Ltée, rue St-Denis — Lord's Sport Shop — Fin, Fur and Feather Ltd., 1463, avenue Union — Hyman's Ltd., 230 avenue, rue St-Jacques — 751, square Victoria, suite 404. Pour renseignements, téléphonez à WL 5100. Stationnement gratuit près de l'arsenal.

385

ouest Ste-Catherine

Juste à l'ouest de Bleury

LE NOUVEAU MAGASIN Morrie Gold ouvrira bientôt

VISITEZ le CAFÉ ST-JACQUES

415 est, rue STE-CATHERINE

Salles des plus modernes pour banquets et réceptions.

Réunions du club de ski Elan tous les mercredis soirs.

5 salles à votre disposition. Cap. 1000

Inf.: GÉRALD ROCHON, gérant, HA. 1633 ou BE. 5996

Avantage exceptionnel aux

SKIEURS du SAMEDI

Tous les samedis, à compter de ce jour, les skieurs présents au SKI-TOW auront droit au tirage d'au moins deux billets quotidiens.

Les gagnants auront droit aux avantages suivants:

- MONTE-PENTE GRATUIT toute la fin de semaine durant.
- Service de TRANSPORT GRATUIT de Sainte-Adèle au ski-tow, aller retour

Profitez-en pour visiter et profiter de:

LA SECONDE PLUS LONGUE PENTE DE SKI DES LAURENTIDES

- RESTAURANT exclusif et commode
- SKI-TOW rapide et sûr

Grand Elan

SKI-HILLS Inc. MONT-ROLLAND P.Q.

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Charlestown

Temps clair, piste lente
Départ à 1 h. 30.

1re COURSE. — \$800, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$1,500, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$700, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$900, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

Nos sélections aujourd'hui

(Par la United Press)

Le meilleur "outsider": Hydraulic

Le meilleur "parlay": Furbelow & Coyote

1re COURSE. — \$900, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$1,500, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$700, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$900, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$700, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$1,500, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$700, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

1re COURSE. — \$900, à réclamer, 4 ans et plus, environ 4 1/2 furlongs.	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Quilley	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Wampus	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Pauli	112	113	114	115	116	117	118	119	120

C'est Yvon Larochelle, représentant de la Canadian International Paper Company, qui remporte le championnat canadien de la coupe à la hache, en plus de s'être classé deuxième dans le concours à la coupe. Gérard Bernier, de Cap St-Ignace, P.Q., représentant la compagnie E. B. Edouard de Hull, s'est classé troisième au championnat à la hache.

Le concours de la coupe à la hache, qui se déroule sur la base de points qu'accumulent les concurrents chacun des trois jours de durée, les épreuves finales. Il s'agit de scier des billes d'épave verte de dix pouces de diamètre, Larochelle, qui ne fut battu que par son point, établit par ailleurs une moyenne de 88 secondes, tandis que celle de Larochelle fut de 87 secondes. C'est de Peirce qui remporta le championnat de la coupe à la hache, en plus de s'être classé deuxième dans le concours à la coupe. Gérard Bernier, de Cap St-Ignace, P.Q., représentant la compagnie E. B. Edouard de Hull, s'est classé troisième au championnat à la hache.

Le record de l'année à la coupe fut établi par Dominique Chénard, qui exécuta une coupe en 12 secondes.

Les six finalistes avaient graduellement progressé jusqu'au sommet dans chacune de leur compagnie respective, au cours d'entraînements dans les chantiers de Peirce de l'Ontario, du Québec et du Nouveau Brunswick, où quelque quatre mille hommes travaillaient au cours de la saison de coupe.

SAN BERNARDINO, Calif., — (U.P.) — Ralph Kiner continue d'impressionner à l'entraînement. Il a cogné un circuit et un double de 400 pieds, hier, lors d'un double entre les joueurs du club.

En deux jours Kiner a cogné six fois en lieu sûr.

Dr. WILLIAM MAYO — père des fameux frères Mayo, a soigné les colons au cours de l'insurrection indienne de 1862 au Minnesota; il a réclaté ensuite le corps du fameux Sioux "Né coupé". Le squelette de l'Indien lui a servi à enseigner à ses fils l'anatomie du squelette humain.

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS Mossler

Très bien, Alphonse, j'ai vu que tu ne regretterais jamais! Je réalise aujourd'hui, que ce n'est que l'adieu, que les sentiments que j'éprouve sont infinis...

JEFF HAYES

Tu es tellement pour moi que je te vois sur un piédestal

La baisse de 1c la livre, dans le prix du plomb, mal vue des métaux

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.Y. était hier, plus avilie que la veille, tandis que les bourses de Montréal et de Toronto paraissent peu soulevées. Quant à la bourse de Londres, elle s'est comportée plutôt ferme, tandis qu'il y eut un nouveau revirement de la tendance sur la Bourse de Paris. Quant aux prix du blé, ils furent à la baisse, hier, à Chicago, tandis que les prix des grains grossiers parurent décidément à la hausse à Winnipeg. Notre marché des obligations, de même que celui de N.Y. se portaient plutôt irrégulièrement.

Les grèves de ces derniers temps auraient passablement déjoué bien des plans et c'est pourquoi, le monde des économistes paraît perplexé au sujet de ce qui surviendra dans les affaires cet été. D'ici là que la situation soit plus claire, la bourse pourrait bien continuer d'être irrégulière, et c'en est assez pour expliquer la contraction, accusée hier sur les marchés de l'Amérique du Nord. Sait-on que la séance d'hier sur la bourse de Toronto a été moins active depuis trois semaines ? Sur la bourse de Montréal, on portait moins d'intérêt qu'antérieurement aux valeurs mobilières. Quant à Wall Street, il était hier moins achalandé que précédemment — ce fut, même, la séance la moins active du mois. Si l'on en juge par le caractère agressif des ventes en fin de séance hier, sur la bourse de N.Y., cette dernière pourrait bien afficher une tendance plus lourde aujourd'hui; ce dont nos bourses de Montréal et Toronto se ressentiront.

The Canadian Chamber of Commerce a considéré hier, à Toronto, une résolution, insistant pour que l'Angleterre règle son problème de balances de paiements, de dettes de guerre, etc., envers les Indes et autres pays. Et, certes, grand temps que quelque chose soit fait en ce sens.

D'après The American Iron and Steel Institute, la production de l'acier a baissé, cette semaine, à 73,5 p. cent de sa capacité, en regard de 73,7 p. cent, durant la semaine dernière et de 74,5 p. cent, durant la semaine dernière. Comme on le voit, les effets de la grève du charbon ont des répercussions tardives, au point qu'il faut remonter à la semaine du 21 novembre pour trouver la production à ce niveau.

Siscoe Gold Mines nous fait savoir que sa filiale entièrement contrôlée, la Siscoe Metals Limited (O'Brien, en Ontario), a vu sa production, en février, atteindre les 43,646 onces, en regard de 63,223 onces en janvier. Il a été utilisé 2,398 tonnes en février, d'une teneur moyenne de 26,54 par tonne, contre 2,428 tonnes, d'une teneur moyenne de 26,04 par tonne en janvier.

Commentaires sur l'actualité économique

Notre industrie minière a permis la création de \$14,000,000 de nouvelles richesses depuis le début du siècle.

Depuis des années, il n'y a pas eu de découvertes sensationnelles de terrains miniers au Canada; ce qui fait dire à M. R. C. Rowe, rédacteur du Canadian Mining Journal, que les contrôles et les règlements de toutes sortes, mis en vigueur durant la guerre, ont eu pour effet de nuire à l'exploration minière. Une chose certaine, c'est qu'il ne faut pas perdre de vue que durant la guerre, il fallait aller au plus pressé... et, si la production d'or en est venue à diminuer, c'est parce qu'il a fallu consacrer une grande échelle à la production des métaux, tels que le cuivre, le zinc, le plomb, etc. Nous n'entendons pas discuter davantage du passé, car, ce qu'il importe, maintenant, c'est de stimuler l'exploration minière, afin que le pays voit sa production minière augmenter dans l'intérêt, même, de l'économie nationale. Sait-on, qu'au cours des derniers 50 ans, l'industrie minière canadienne a contribué à la création de \$14,000,000 de nouvelles richesses, qu'on grandement alimenté la vie économique canadienne. Il importe donc que de nouvelles découvertes d'or, de cuivre, d'argent, etc., viennent encore stimuler cette dernière.

Nécessité de voir à la sauvegarde des biens fort nombreux dévolus aux femmes de nos jours

L'assemblée de U. S. Steel — la plus grosse aciérie non seulement des Etats-Unis, mais même du monde entier — tenue récemment, a noté la présence de nombreux représentants du sexe faible. Il en sera, ainsi, à des assemblées annuelles tenues par les compagnies canadiennes et américaines. Rien d'étonnant, vu que les femmes héritent des actions mobilières de leurs maris à leurs décès, etc. Il est, certes, heureux qu'il y ait, de nos jours, des sociétés de fiducie chargées de voir à la sauvegarde de biens mobiliers, ainsi délaissés aux veuves, aux orphelins, etc., car, dans le passé, de beaux chevaliers d'industrie ne tardaient pas, bien souvent, à convaincre les héritiers des avantages qu'il y avait pour elles de vendre les certificats en mains pour des valeurs plus prometteuses, etc. Il importe, certes, que ces dernières soient en garde contre ces chevaliers d'industrie — car il est en tous jours qui se font à l'œuvre — il va sans dire que l'Etat se doit d'exercer un oeil vigilant sur leurs activités, d'autant plus qu'il s'agit, de nos jours, que les femmes ont le contrôle — environ 70 p. cent — d'une partie des richesses aux Etats-Unis comme au Canada.

Sait-on que certains estimés veulent qu'elles reçoivent près de 80 p. cent des versements, effectués par les compagnies d'assurance canadiennes et américaines. Ces arguments sont pour le bien-être et, c'est pourquoi, il importe que nos corps publics et nos autorités gouvernementales ne négligent rien pour assurer la sauvegarde de ces biens. Que nombre de femmes héritent de certificats de valeurs mobilières, rien de plus logique, mais, de là, à les encourager à la spéculation, c'est autre chose... Avec la complexité des affaires modernes, cette dernière devient de plus en plus risquée, au point que nous voyons actuellement la plupart de nos institutions recourir au service de conseillers financiers d'experts en matières de placement pour voir à la bonne gestion de leurs portefeuilles. C'en est assez pour croire en la nécessité d'une campagne éducative des femmes, afin de les mettre en garde contre les dangers de voir leurs biens, engloutis dans les transactions mobilières trop risquées, d'autant plus que toute dilapidation des biens des veuves, des orphelins, etc., est toujours domageable à l'économie nationale d'un pays, vu que l'Etat se doit, dans la suite, d'assurer l'existence de ces personnes.

Les compagnies se doivent de publier de plus en plus des rapports à la portée de tous

S'il fut un temps où les bilans n'étaient examinés que par les hommes d'affaires, il faut bien reconnaître qu'un plus grand nombre de gens s'y intéressent maintenant, d'où la nécessité de rendre ceux-ci plus faciles à comprendre pour le grand public. Par profession, un homme de chiffre est rarement un orateur et il éprouve bien souvent maintes difficultés à faire ressortir dans un rapport annuel les chiffres d'un bilan qu'il sait fort bien préparer, par ailleurs. D'où la nécessité de confier la rédaction de son rapport annuel à des experts en la matière, à des conseillers financiers, par exemple, afin que les gens puissent, à la lecture d'un rapport annuel, bien saisir la marche des affaires. Il va sans dire que, pour cela, il importe de faire en sorte que les rapports soient de moins en moins techniques, plus simplifiés, faciles d'assimilation, etc. Trêve, donc, de trop d'aspects conventionnels et que l'on présente, donc, des rapports reproduisant une image fidèle des activités de l'entreprise, soit la valeur de ses services, l'efficacité de la direction, la compétence du personnel, en un mot, il importe de faire ressortir tout ce qui contribue au succès de l'entreprise.

En outre, il importe de démontrer que les profits enregistrés sont loin d'être exorbitants, que le prix de vente ne représente pas un profit net considérable — ce dernier est généralement de 4 pour cent à 6 pour cent du prix de vente — qu'il faut tant de capitaux pour tenir un homme au travail. Sait-on que dans certaines entreprises, il faut de \$5,000 à \$9,000 de capitaux investis pour fournir du travail à un seul employé ? Il est bon de le dire et de démontrer que ces capitaux se méritent, etc. Etant la propriété des actionnaires, ces derniers ont droit à une certaine rémunération, tout comme l'ouvrier a droit à son salaire. Que le bien fondé de ces vérités soit réalisé et il en résultera un meilleur esprit de collaboration entre patrons et salariés, entre le public et les compagnies. On ne saurait donc trop insister sur l'importance d'une saine compréhension des affaires par tous, de nos jours, et il importe que nos industriels en réalisent bien la nécessité. Qu'il en soit ainsi, et les sept idées socialistes et communistes ne tarderont pas à être, moins nombreuses en Amérique du Nord, le foyer du capitalisme, comme on sait.

Marcel CLEMENT

Elu administrateur



L'hon. F. Philippe Brails, C.R., qui a été élu au conseil d'administration de Woods Manufacturing Co. Ltd. M. Brails est président de General Theatres (Québec) Ltd. et fait partie du conseil de plusieurs compagnies canadiennes, dont le Pacifique Canadien, Sun Life Assurance Co. of Canada, Montreal Trust Co. et Fraser Companies Ltd.

Bon bilan de la Bathurst P. & P.

Fonds de roulement, amélioré en 1949

Les profits de Bathurst Paper & Paper Company Limited et de ses filiales accusent une augmentation pour l'exercice 1949, en regard d'une baisse des ventes, et le profit net se place à \$1,701,398, contre \$1,685,486 en 1948. Basé sur la participation des deux catégories d'actions aux bénéfices, le profit net ressort à \$3,24 par action "A" et \$1,24 par action "B". Le nombre d'actions "B" en cours s'est accru de 25,000 l'an dernier, de sorte que le profit net par action a été légèrement inférieur à celui de \$3,26 par action "A" et \$1,26 par action "B" pour l'année 1948. M. R. L. Weldon, président, dit que les changements survenus au cours de l'année, soit dans les conditions économiques et dans l'effet plus accentué d'une concurrence plus serrée, ont été surmontés en maintenant le haut degré d'efficacité développé dans les dernières années.

Les ventes consolidées, à l'exclusion des transactions entre compagnies, se sont élevées à \$15,057,436 comparativement au chiffre sans précédent de \$15,586,248 atteint en 1948. Cette réduction provient surtout de la diminution des ventes et des prix de la pâte non blanche. Les moulins ont produit 114,133 tonnes, au lieu de 122,812 tonnes en 1948. La production totale des fabriques de contenants a été un peu plus élevée qu'en 1948.

Les dividendes déclarés sur les actions de la catégorie "A" en 1949 se sont totalisés à \$2,50 par action et ceux sur les actions "B" à 50 cents, à comparer à \$2,25 par action "A" et 25 cents par action "B" en 1948.

Le fonds de roulement a augmenté modérément, soit de \$7,840,133 à \$7,980,708, bien que des dépenses d'ordre capital soient élevées au total de \$1,261,023. L'encaisse et les valeurs négociables incluses dans le fonds de roulement se totalisent à \$4,533,633, comparativement à \$3,645,062 à la fin de l'exercice précédent.

On entreprend actuellement la construction d'un moulin pour la fabrication de pâte semi-chimique qui augmentera de quelque 25,000 tonnes la capacité de production d'Industrial Paper Board. Cette pâte servira à la fabrication d'un nouveau carton ondulé de qualité supérieure. On emploiera le bois dur comme matière première, ce qui permettra d'utiliser toutes les essences de bois que l'on trouvera dans le domaine forestier de la compagnie.

On commencera également ce printemps la construction d'une nouvelle fabrique, à Ville St-Laurent, pour la production de caisses d'expédition, afin de disposer de facilités adéquat pour desservir Montréal et ses environs. Cette fabrique fonctionnera à titre de division de la fabrique de Montréal de Shipping Containers Limited.

Marché des grains

	WINNIPEG	CHICAGO
Avoine	Ouv. 76 1/2, Haut 76 1/2, Clôt. 76 1/2	Ouv. 22 1/2, Haut 22 1/2, Clôt. 22 1/2
Maïs	Ouv. 82 1/2, Haut 82 1/2, Clôt. 82 1/2	Ouv. 130 1/2, Haut 130 1/2, Clôt. 130 1/2
Orge	Ouv. 76 1/2, Haut 76 1/2, Clôt. 76 1/2	Ouv. 113 1/2, Haut 113 1/2, Clôt. 113 1/2
Seigle	Ouv. 148 1/2, Haut 148 1/2, Clôt. 148 1/2	Ouv. 144 1/2, Haut 144 1/2, Clôt. 144 1/2
Lin	Ouv. 372, Haut 372, Clôt. 372	Ouv. 372, Haut 372, Clôt. 372
Blé	Ouv. 147 1/2, Haut 147 1/2, Clôt. 147 1/2	Ouv. 147 1/2, Haut 147 1/2, Clôt. 147 1/2
Mars	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2
Avril	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2
Mai	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2
Juin	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2
Septembre	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2
Novembre	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2
Décembre	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2	Ouv. 226 1/2, Haut 226 1/2, Clôt. 226 1/2

A NOTER

Walt Amulet paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 25 cts par action.

Les magasins de confection, actifs

Suivant le rapport de la statistique fédérale

Le relevé semestriel des résultats d'exploitation des magasins de confection au détail, effectuée par le Bureau fédéral de la statistique, se divise en quatre grandes catégories de magasins indépendants: confection pour hommes, confection pour femmes, confection pour familles, et magasins de chaussures, exploités sur la même base de recettes brutes et de profit net en 1948. Les recettes brutes variaient entre 23,4 pour cent des ventes nettes dans la confection pour famille et 26,6 pour cent dans les commerces de chaussures.

La moyenne des profits nets, comparativement à l'impôt sur le revenu, accuse un fléchissement qu'il s'établit entre 10,0 pour cent dans la confection pour famille et 11,9 pour cent dans la confection pour hommes. Ces moyennes se maintiennent inférieures à celles des années 1944, 1945 et 1946. Les magasins de confection pour hommes déclarent la plus haute moyenne de ventes par magasin depuis 1946: elle augmente de \$57,537 à \$68,623. Viennent ensuite les magasins de confection pour famille, dont la moyenne des ventes s'élève à \$62,530 en comparaison de \$54,053; suivent les magasins de confection pour femmes, dont les ventes se chiffrent par \$51,868 au regard de \$38,705; enfin, les magasins de chaussures qui accusent \$49,444 de ventes contre \$44,444.

Les inventaires de fin d'année, dans la confection pour hommes, passent de \$13,205 en 1946, à \$20,167; dans la confection pour femmes, de \$6,836 à \$9,716; dans la confection pour famille, de \$14,238 à \$18,765; et dans les magasins de chaussures, de \$12,317 à \$16,940.

Les magasins de confection pour femmes vendent et remplacent leur stock 4,6 fois en 1948; dans la confection pour famille, 2,7 fois; dans les magasins de chaussures 2,2 fois. Ce rythme de roulement de stock est bien inférieur à celui des autres catégories de magasins. C'est la réaction normale à la demande exceptionnelle de 1946 pour des marchandises longtemps désirées et au fait qu'en 1948 le volume en dollars des stocks de marchandises disponibles a considérablement augmenté.

Coca-Cola déclare \$8.76 par action

NEW YORK, 9. — Coca-Cola Co. et ses filiales consolidées annoncent un revenu net de \$35,900,927, soit l'équivalent de \$8,76 par action, sur un total de 4,108,838 actions ordinaires. Le profit net, en 1948, était de \$33,794,170, ou \$8,22 par action, sur un total de 4,186,865 actions ordinaires qui étaient alors en circulation.

Au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 1948, le profit net a été de \$6,095,072, ou l'équivalent de \$1,49 par action ordinaire, en regard de \$5,574,073, ou l'équivalent de \$1,36 par action ordinaire au cours de la période correspondante en 1948. Les dividendes déclarés par Coca-Cola ont été de \$2,50 par action de catégorie "A" et de 50 cents, à comparer à \$2,25 par action "A" et 25 cents par action "B" en 1948.

On entreprend actuellement la construction d'un moulin pour la fabrication de pâte semi-chimique qui augmentera de quelque 25,000 tonnes la capacité de production d'Industrial Paper Board. Cette pâte servira à la fabrication d'un nouveau carton ondulé de qualité supérieure. On emploiera le bois dur comme matière première, ce qui permettra d'utiliser toutes les essences de bois que l'on trouvera dans le domaine forestier de la compagnie.

On commencera également ce printemps la construction d'une nouvelle fabrique, à Ville St-Laurent, pour la production de caisses d'expédition, afin de disposer de facilités adéquat pour desservir Montréal et ses environs. Cette fabrique fonctionnera à titre de division de la fabrique de Montréal de Shipping Containers Limited.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service des statistiques, ministère provincial de l'Agriculture, 424-A, Place Jacques-Cartier.

Betteraves: Mar. inchangé, 50-60, petites 75/50 lbs.

Carottes: Mar. à la hausse, lavées No 1, 1.40-1.80, No 2 et non lavées 1.10-1.50 lbs.

Courges: Mar. plus ferme, 75-90/50 lbs.

Cresson: Mar. inchangé, de serre 1.00, doz. pqt.

Menthe: Mar. inchangé, de serre 1.00, doz. pqt.

Navets: Mar. à la hausse, No 1, 1.50-1.80, No 2, 1.50-1.80.

Oignons: Mar. tranquille, rouges gros 2.25-2.50, blancs 1.75-2.00.

Panais: Mar. inchangé, lavés 1.10, non lavés 75 cent.

Persil: Mar. ferme, 50c doz. pqt.

Porreaux: Mar. ferme, 35-40, moyens 20-25c doz.

Sauge et Sarriette: mar. inchangé, 35-40 doz.

Bourse de MONTRÉAL

Molson glisse, hier, à un niveau bas sur la place locale.

— Mines, irrégulières

La liste locale affichait de bonnes dispositions hier. Il y avait cependant bien des points faibles. 67,700 actions industrielles furent échangées hier, en regard de 60,900 la veille. Quant au virement minier, il atteignit 151,600 actions, contre 163,800 la veille.

Hudson Bay a glissé à un niveau bas parmi les métaux à 41-1/2. Molson a glissé à 32-1/2, et un nouveau bas parmi les titres de bière.

Winnipeg Electric à 34-1/2 était résistant parmi les utilités publiques. Butterfly touchait un sommet parmi les spécialités à 44-1/4. Catiell en faisait autant à 42, ainsi que Cons. Litho à 27.

Great Lakes Power à 16-1/8, Hayes à 32-1/2 et Union Gas à 17-1/8 étaient tous à leurs plus hauts points encore vu cette année.

Anacon se ressentait de la baisse du prix du plomb et glissait à 59, puis remonta à 62. Ezra Sullivan résistait bien parmi les métaux.

Donalda à 64 était à un sommet parmi les mines d'or, de même que Gods Lake. Torbrat à 118 était à son plus bas prix de l'année, de même que United Asbestos à 53, et Sylvan à 52.

Okalla glissait au plus creux de l'année parmi les pétroles à 1.65.

Stocks de blé et céréales au pays

Moins considérables que précédemment

Les stocks de blé canadiens en magasin ou en transit dans l'Amérique du Nord, à minuit, le 23 février, se chiffrent par 148,818,000 boisseaux en comparaison de 149,400,000 au 16 janvier et 145,456,000 à la date correspondante de l'an dernier. Les fermiers des provinces des Prairies livrent 2,172,300 boisseaux de blé durant la semaine terminée le 23 février c'est un gain considérable sur le rendement de la semaine terminée le 23 janvier de 1,855,500 boisseaux. Le total cumulé de l'année dernière, à ce jour, est de 1,855,500 boisseaux; orge, 281,100 (314,100); blé, 58,900 (15,000); graine de blé, 6,100.

Les exportations de blé ont été de 1,855,500 boisseaux au 23 février, en regard de 1,718,800 boisseaux au 23 janvier, et de 3,257,700 durant la semaine terminée le 23 février, en regard de 3,257,700 durant la semaine terminée le 23 janvier.

Bilan favorable de Monarch Knitting

Profits affectés par les conditions économiques

The Monarch Knitting Company s'est ressentie, en 1949, des tendances inflationnistes de l'économie canadienne ainsi que des conditions économiques plus critiques à l'étranger. Les profits nets, au cours de l'année, après une dépréciation de 1948, s'élevèrent à un profit de \$66,333, après que l'on eut réglé l'immobilisation, se chiffraient à \$55,430, soit l'équivalent de 33 cents par action ordinaire après les paiements de dividendes sur actions privilégiées. Ces chiffres se comparent à \$248,139, ou \$2,22 par action, en 1948.

Lord Barnby, président de la compagnie, fait remarquer que le gros des matières premières reçues par la compagnie proviennent du bloc sterling et qu'en vue d'une dévaluation possible de cette monnaie, il a été décidé de faire passer les prix de ces matières premières en dollars. Les additions au bilan de la compagnie ont subi un ralentissement. De plus, l'urgent besoin de dollars, du bloc sterling, a eu des effets sur Monarch.

Dividendes déclarés

Great West Felt Co., 12 1/2 cents par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 25 mars.

Confederation Life Association, 50 cents par action, payable le 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre respectivement.

Madison Corp., 10 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Transit Finance Corp., 37 1/2 cents par action "B", 37 1/2 cents par action "A" et 12 1/2 cents par action privilégiée, tous payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

United Fruit Products, 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Winnipeg Electric, 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Winnipeg Electric, 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Winnipeg Electric, 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Winnipeg Electric, 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

A la Dominion Tar & Chemical Co.



M. Arthur O. Ponder, président de Dominion Tar & Chemical Company Limited, annonce la nomination de M. Arthur H. Martin comme vice-président exécutif, ainsi que les nominations de M. W. N. Hall et M. D. S. Thomas comme vice-présidents avec M. A. H. Marden, déjà vice-président, avec siège social à Montréal. M. Arthur H. Martin continuera comme président de Standard Chemical Co. Ltd. M. W. N. Hall était autrefois vice-président de Standard Chemical Company Limited.

Une mise en garde au sujet de la spéculation sur l'huile

QUEBEC, 10. (C.P.) — Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a déclaré à l'Assemblée législative qu'on a découvert "un peu d'huile" en Gaspésie, mais il a tenu à ajouter que cette découverte n'est pas assez importante pour justifier l'achat d'actions.

Le premier ministre a souligné qu'il n'y avait, en fait, que de la suite de certaines nouvelles parues dans les journaux à l'effet que d'importantes découvertes d'huile auraient été faites en Gaspésie.

Nouvelle émission de Québec-Ouest

\$225,000 d'obligations, à 3%, adjugées

La commission scolaire de la ville de Québec-Ouest, dans le comté de Québec, a vendu, mardi soir, une émission de \$225,000 d'obligations, par séries cinq ans. Les titres à 3% 1951-55, furent adjugés au prix de 97.76 à McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd. A ces conditions, l'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.085%. Le secrétaire de la province a accordé un prêt de \$225,000 pour cet emprunt.

Cette commission scolaire n'était pas venue sur le marché aux enchères de dix dernières années. Quatre soumissions avaient été envoyées par une banque et cinq maisons de placement pour la réalisation de la mission. En voici la liste officielle:

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd., \$225,000 à 3% 1951-55, prix 97.76, soit 3.085%.

René-T. Leclerc Inc., \$225,000 à 3 1/4% 1951-55, prix: 99.04.

La commission scolaire de la ville de Québec-Ouest, dans le comté de Québec, a vendu, mardi soir, une émission de \$225,000 d'obligations, par séries cinq ans. Les titres à 3% 1951-55, furent adjugés au prix de 97.76 à McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd. A ces conditions, l'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.085%.

Le secrétaire de la province a accordé un prêt de \$225,000 pour cet emprunt. Cette commission scolaire n'était pas venue sur le marché aux enchères de dix dernières années. Quatre soumissions avaient été envoyées par une banque et cinq maisons de placement pour la réalisation de la mission. En voici la liste officielle:

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd., \$225,000 à 3% 1951-55, prix 97.76, soit 3.085%.

René-T. Leclerc Inc., \$225,000 à 3 1/4% 1951-55, prix: 99.04.

La commission scolaire de la ville de Québec-Ouest, dans le comté de Québec, a vendu, mardi soir, une émission de \$225,000 d'obligations, par séries cinq ans. Les titres à 3% 1951-55, furent adjugés au prix de 97.76 à McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd. A ces conditions, l'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.085%.

Le secrétaire de la province a accordé un prêt de \$225,000 pour cet emprunt. Cette commission scolaire n'était pas venue sur le marché aux enchères de dix dernières années. Quatre soumissions avaient été envoyées par une banque et cinq maisons de placement pour la réalisation de la mission. En voici la liste officielle:

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd., \$225,000 à 3% 1951-55, prix 97.76, soit 3.085%.

René-T. Leclerc Inc., \$225,000 à 3 1/4% 1951-55, prix: 99.04.

La commission scolaire de la ville de Québec-Ouest, dans le comté de Québec, a vendu, mardi soir, une émission de \$225,000 d'obligations, par séries cinq ans. Les titres à 3% 1951-55, furent adjugés au prix de 97.76 à McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd. A ces conditions, l'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.085%.

Le secrétaire de la province a accordé un prêt de \$225,000 pour cet emprunt. Cette commission scolaire n'était pas venue sur le marché aux enchères de dix dernières années. Quatre soumissions avaient été envoyées par une banque et cinq maisons de placement pour la réalisation de la mission. En voici la liste officielle:

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd., \$225,000 à 3% 1951-55, prix 97.76, soit 3.085%.

Bourse de NEW-YORK

262 gains vs 561 reculs, hier, à N.-Y. — Lourdeur générale, en fermeture.

NEW-YORK, 10. (A.P.) — Wall Street était hier moins irrégulier que la veille au début, puis en fin de séance, il était franchement lourd.

Sur 1,106 titres échangés hier, 262 furent à la hausse, 561 à la baisse et 283 demeurèrent stationnaires. Les pertes atteignirent jusqu'à 1 point.

La moyenne de 60 titres compilée par la Presse Associée, clôture à 4 p. plus bas.

1,330,000 actions furent transférées hier, en regard de 1,360,000 la veille.

Les valeurs canadiennes, transigées hier sur le marché américain, accusent des variations à la baisse, entre autres Walker qui perdait 3/4 pt. et Dome qui reculait de 3/4 pt.

Les valeurs américaines suivent les valeurs canadiennes sur le marché: Bethlehem Steel, Youngstown Sheet,

Vente \$2^e ANNIVERSAIRE DUPUIS

MESSIEURS... NOUS AVONS CHOISI POUR VOUS 20 AUBAINES "ANNIVERSAIRE" DONT VOUS VOUDREZ
PRENDRE AVANTAGE ... VENEZ AU MAGASIN DES 9 HEURES A. M. AUJOURD'HUI !

2,400 CHEMISES

Une aubaine sans pareille à ce prix "Anniversaire"



1.98

DE MARQUE CONNUE

Broadcloth uni ou à rayures...
Blanc et nuances variées.

Encolures 13 1/2 à 17
Longueur des manches 33 à 35

DUPUIS — Rez-de-chaussée, Ste-Catherine

COMBINAISONS "PENMANS"

Qualités "71" et "8059"

Modèle boutonné ou croisé...
jambes longues, manches longues
Tailles 34 à 44

2.59

CAOUTCHOUCS

Première qualité

Modèle ordinaire
Pointures 6 à 12

.92

DUPUIS — Rez-de-chaussée, centre

CHAUSSETTES SOULIERS POUR HOMMES

Importées d'Angleterre... tri-
cot côtlé extensible

Pointures 10 à 12 pour hommes
et jeunes gens la paire

.69

40 modèles nouveaux... Veau
brun, bourgogne ou noir
Pointures 6 à 12. Largeurs variées
la paire

7.82

Téléphonez dès 8 h. 30 ce matin : PLateau 5151 - local 300



COMPLETS

Modèle D.B. LOUNGE à 1
ou 2 boutons... gabardi-
ne, worsted, serge bleue ou
brune. Teintes en vogue

Tailles 35 à 46

47.50

PALETOTS

Cabardine haute qualité
ou Buckingham Cord. Mo-
dèle "Slip-on"

Tailles 34 à 46

42.50

DUPUIS — Rez-de-chaussée, St-Christophe

Sacs "Gladstone"

Cuir de vache tan, brun ou
noir, fini grenu... Environ
24" x 13" x 8"

Vente 82e
Anniversaire

17.82

DUPUIS — Mezzanine, De Montigny

CENDRIERS SUR PIED

Métal chromé... cendrier de 8"
en verre épais

Vente 82e
Anniversaire

6.95

DUPUIS — Rez-de-chaussée, Ste-Catherine

PIPES

Véritable bruyère importée.
Assortiment varié de modèles

Vente 82e
Anniversaire

.82

DUPUIS — Rez-de-chaussée, Ste-Catherine

CIGARES

Marque CLUB HOUSE... tabac
Havane choisi

Vente 82e Anniversaire
50 pour

2.19

DUPUIS — Rez-de-chaussée

Housses d'auto

Fibre tissée solidement... motif
quadrillé. Pour autos modèles
1935 à 1950

Vente 82e
Anniversaire

8.79

DUPUIS — Au sous-sol

BICYCLETTES

Fabrication canadienne...
modèle pour hommes...
roulement facile sur pneus
de haute qualité

Vente 82e Anniversaire

39.82

DUPUIS — Au sous-sol

HUILE PENNSYLVANIE

100% pure. Dans les densités
S.A.E. 10, 20, 30 et 40.
Prix ord. 3.60

le bidon de 2 gallons

1.82

DUPUIS — Au sous-sol

Paletots "Hollywood"

Cabardine de rayonne... modèle croisé avec
ceinture, entièrement doublé

Tailles 32 à 38

21.82

Tailles 34 à 46

23.82

DUPUIS — Au sous-sol d'économies

Complets 2 pantalons

Gabardine laine et rayonne ou flanelle tout laine.
Modèle lounge croisé à un bouton. AUSSI pour
hommes de taille forte...
confection de tweed écos-
sais... devant droit, gilet
et 2 pantalons. Tailles 34
à 46

30.82

DUPUIS — Au sous-sol d'économies

Imperméables

Gabardine de coton hydro-
fuge marine ou beige. Mo-
dèle droit.

Poitrine 34 à 46

13.82

DUPUIS — Au sous-sol d'économies

CHEMISES DE TRAVAILLEURS

Broadcloth durable... Quelques-
unes pour tailles fortes... quel-
ques irrégulières

Encolures 13 1/2 à 18

2.25

DUPUIS — Au sous-sol d'économies

PANTALONS

Worsted ou drap "covert" tout
laine... modèle ordinaire à fer-
meture éclair.

Tailles 30 à 44

6.82

DUPUIS — Au sous-sol d'économies

Dupuis Frères
FUSINE

Dès 8 h. 30 ce matin vous pouvez téléphoner votre commande — PLateau 5151 - Local 300
OUVERTS JUSQU'À 9 HEURES CE SOIR